La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

MONTRÉAL, JEUDI 27 OCTOBRE 1994 — 111e ANNÉE N° 8 — 80 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ **50¢** Taxes en sus

Météo

Ciel partiellement ensoleillé
max 9 / min 1
page S 16

Sortir

L'Halloween, pour jouer à se faire peur
page D1

Actualités

Roger Nantel: la SQ ne rouvrira pas l'enquête
page A7

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	E2 à E4
- marchandises	E4
- emplois	E5
- automobiles	E5
- propositions d'affaires	E7
Arts et spectacles	
- informations	D8 à D18
- ciné-horaires	D16 et D17
- télé-horaires	D16
- télévision	D18
Bandes dessinées	E6
Bridge	E7
Décès	D19
Économie	C1 à C8
Êtes-vous observateur?	E2
Feuilleton	E3
Horoscope	E4
Le monde	E1 et E8
Loteries	A4
Maisons de la culture	D6 et D7
Mots croisés	E4
Mot mystère	E6
Quoi faire	D7
Sortir	D1 à D5

La Cour d'appel est débordée

Le tribunal craint que les imposants délais ne discréditent le système judiciaire

YVES BOISVERT

La Cour d'appel est débordée et lance un (autre) cri d'alarme. Depuis plusieurs années, les 23 juges de ce tribunal, le plus haut du Québec, n'arrivent plus à répondre à la demande. Pour les causes «ordinaires», les délais atteindront bientôt cinq ans.

Et ce délai ne tient compte que du temps écoulé *après* le dépôt des mémoires et de tous les documents par les avocats — une opération qui prend souvent plus d'un an.

Prenons le cas d'une personne qui gagne une cause en Cour supérieure dans une affaire de réclamation à sa compagnie d'assurance. Pour obtenir ce jugement, il lui aura fallu attendre facilement de deux à quatre ans (souvent davantage) à compter du dépôt de la poursuite. Si la compagnie d'assurance interjette appel de ce jugement, son effet est «suspendu». Et la voilà repartie pour une autre aventure judiciaire d'une demi-décennie au bas mot.

Dans un rapport détaillé fourni aux autorités politiques et au Barreau du Québec ce printemps, les juges de la Cour d'appel, qui n'ont pas la réputation de se trainer les pieds, exposent une situation devenue critique.

En 1992 et 1993, il est «entré» dans le système de la Cour d'appel environ 3800 dossiers par année. Mais il n'en est sorti que 2 500 (la moitié par jugement, l'autre par désistement ou règlement à l'amiable). Résultat: la cour est en «déficit» de 1 300 jugements par année.

Comme la Cour d'appel n'arrive à régler que les deux tiers de ses dossiers, ceux qui sont en retard s'accumulent et les délais augmentent.

La situation est dramatique pour les gens ordinaires ou les petites entreprises, qui n'ont souvent pas les moyens d'attendre toutes ces années.

Dans leur rapport, dont *La Presse* a obtenu copie, les juges prévoient que si les choses ne changent pas, le justiciable, «exaspéré par les délais, finira par dénoncer le système et perdre confiance en la justice».

Solutions

Plusieurs raisons expliquent l'explosion du nombre de dossiers en Cour d'appel (il y en avait deux fois moins en 1970). La première, évidemment, est que plus de citoyens ont recours à la justice pour régler leurs différends.

Mais les juges estiment que la principale cause du problème est le mode de fonctionnement archaïque de la Cour d'appel. L'informatique n'a pas franchi le vestibule de ce tribunal, et la «gestion des dossiers» est en ce moment impossible.

VOIR APPEL EN A 2

Le chef de police de Laval préconise la création d'une «police de la police»

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'affaire du caporal Paul-Normand Chevalier démontre que le gouvernement du Québec doit mettre sur pied une police des polices pour enquêter sur les dossiers concernant des policiers pouvant être accusés au criminel.

Le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, ajoute que cette super section devrait faire partie du ministère de la Sécurité publique et être supervisée par un substitut du procureur général. «Je sais, précise-t-il, que créer une telle escouade coûterait passablement cher au gouvernement, mais je suis convaincu que c'est la meilleure chose pour éviter toute critique et démontrer la transparence du rouage de l'appareil judiciaire.»

«L'enquête policière qui a conduit le ministère public à déposer des chefs d'accusation contre le caporal Chevalier n'a pas été faite seulement par des policiers de Laval. Elle est le résultat d'un travail de collaboration entre nos enquêteurs et cinq policiers de la Sûreté du Québec, ainsi que d'un procureur de la poursuite, Me Michèle Toupin», a expliqué M. Marc-Aurèle lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Durant le procès, Mme Toupin a dû laisser sa place à Me Pierre

VOIR POLICE EN A 2

Des millionnaires touchent des chèques d'assurance-chômage

d'après Presse Canadienne

OTTAWA

Des centaines de millionnaires ont réussi à toucher des prestations sociales tels des chèques d'assurance-chômage avec l'aide de comptables futés, d'après des chiffres de Revenu Canada obtenus par un député libéral.

«Tout ça est parfaitement légal mais, bien sûr, il s'agit d'une exploitation du système», a lancé mercredi George Baker, un député libéral d'arrière-ban de Terre-Neuve.

Les chiffres de Revenu Canada obtenus par M. Baker montrent notamment que:

— 250 personnes, avec un revenu brut combiné de 438 millions, ont réclamé des déductions conçues pour permettre à des bas salariés d'envoyer leurs enfants dans des garderies;

— 10 millionnaires ont touché ensemble un total de 38 000 $ en prestations d'assurance-chômage;

— 20 personnes disposant d'un revenu combiné de plus de 27 millions ont réclamé un total de

VOIR CHÔMAGE EN A 2

LES TOUBIBS VOLANTS

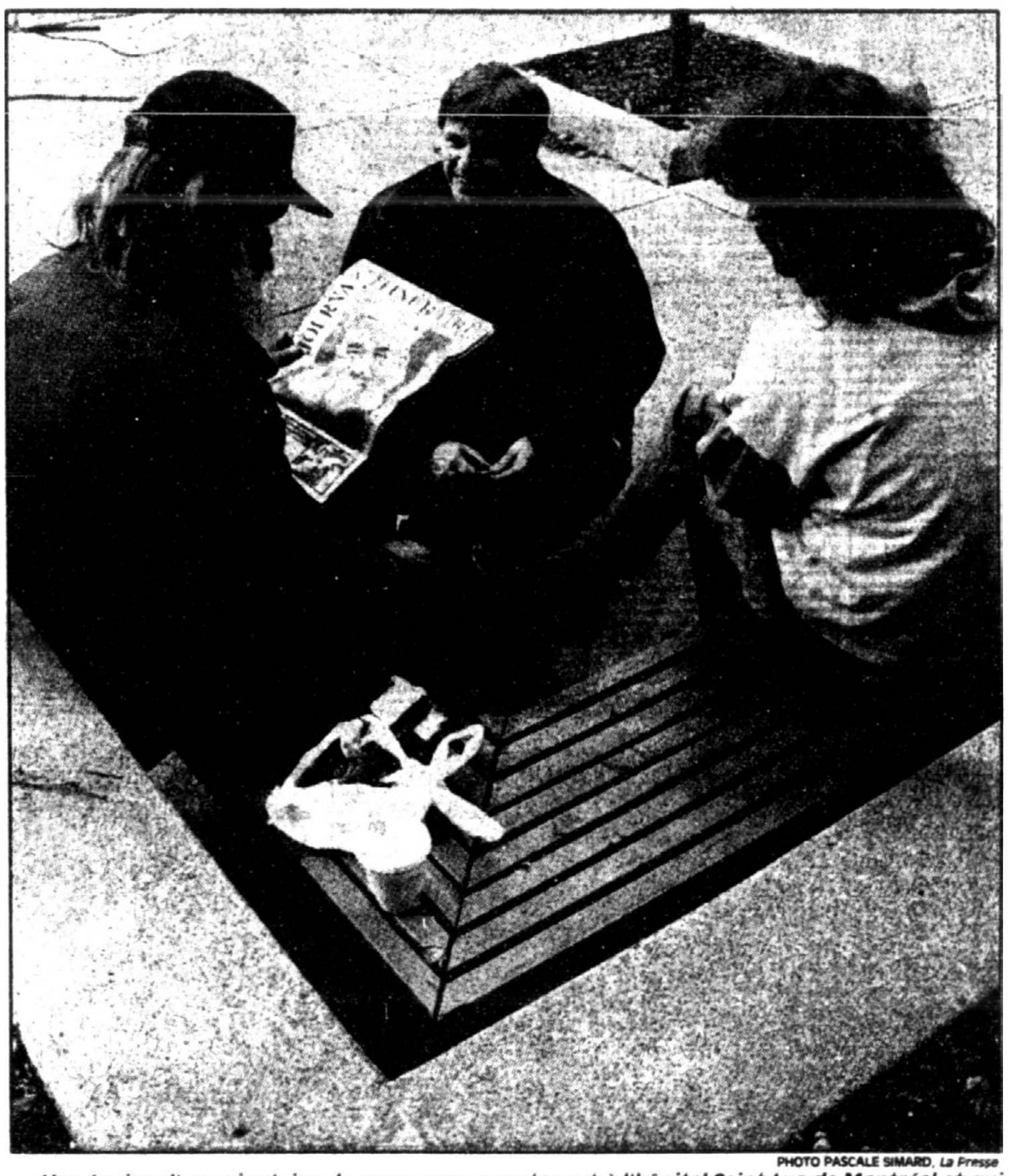

PHOTO PASCALE SIMARD, *La Presse*

Une équipe d'une vingtaine de personnes appartenant à l'hôpital Saint-Luc de Montréal et qui compte médecins, infirmiers, éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux s'efforce sans relâche depuis deux ans d'apporter aide et réconfort aux itinérants, sans-abri et autres démunis confrontés à la toxicomanie et au sida en phase très avancée. Ce sont les toubibs volants, qui ont fait, hier, le point sur leur action. ● *À lire en page A8*

Israël et la Jordanie signent une paix que Bill Clinton s'engage à défendre

d'après AFP

NICOSIE

Promettant de «faire refleurir le désert», Israël et la Jordanie ont signé hier un traité de paix historique devant le président Clinton, qui s'est engagé à défendre cette paix contre tous les extrémistes.

Les premiers ministres d'Israël et de Jordanie, Yitzhak Rabin et Abdel Salam Majali, ont signé le texte au cours d'une cérémonie haute en couleurs, symboliquement organisée au poste-frontière d'Araba, dans le sud des deux pays.

La Jordanie est ainsi devenue le second pays arabe à faire la paix avec Israël, après l'Égypte en 1979.

Quelque 5000 invités participaient à la fête sous un soleil de plomb et un vent violent. Après les hymnes nationaux jordanien, israélien et américain, 21 coups de canon ont marqué l'événement.

La Syrie et l'OLP, qui ont critiqué l'accord, étaient les grands absents.

Installés sur un podium tapissé de rouge, Hussein et Rabin ont proclamé que leurs pays allaient désormais «faire refleurir le désert» et transformer la région en «vallée de paix».

Les ministres américain et russe des Affaires étrangères, Warren Christopher et Andrei Kozyrev, et celui d'Israël, Shimon Peres, ont également apposé leur paraphe sur le document.

Clinton a co-signé le texte et les cartes annexes en assurant la Jordanie et Israël que les États-Unis garantiraient l'application du traité malgré l'opposition des «forces de la terreur qui vont tenter de vous faire reculer».

Cependant, les Palestiniens hostiles au traité de paix israélo-jordanien parce qu'il accorde à la Jordanie un droit de regard sur les lieux saints islamiques de Jérusalem ont observé une grève générale en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-est. Dans la bande autonome de Gaza, l'événement historique a été ignoré.

Autre symbole de l'hostilité au traité, des roquettes Katioucha tirées à partir du Liban-Sud sont tombées sur le nord d'Israël, mais sans faire ni victimes ni dégâts.

Dans la banlieue sud de Beyrouth, des drapeaux israéliens et américains étaient piétinés et brûlés lors d'un rassemblement organisé par le Hezbollah pro-iranien.

Des représentants du Hezbollah et des 10 groupes palestiniens opposées à l'OLP, ainsi que deux députés libanais radicaux pro-syriens, Bechara Merhej et Zaher al-Khatib, se sont relayés à la tribune pour fustiger la normalisation avec l'État hébreu.

Un mouvement de protestation limité a touché les camps de réfugiés palestiniens du Liban-Sud. À Aïn Héloué (75 000 réfugiés), les écoliers ont fait la grève et silloné les ruelles en qualifiant de «traître» le roi Hussein. Des notables ont observé un sit-in dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge.

Dans les camps de la région

VOIR PAIX EN A 2

Nadeau ne sera pas un Rambo de la souveraineté

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Nommé hier à Boston par le gouvernement péquiste, le journaliste Pierre Nadeau reste bien nuancé quant à son adhésion à la thèse souverainiste. Personne ne lui a demandé d'être péquiste, soulignait hier celui qui, d'entrée de jeu, promet de «ne pas jouer les Rambo de la souveraineté aux États-Unis».

Le gouvernement Parizeau confirmait hier la nomination de M. Nadeau à Boston, à compter de décembre prochain, pour trois ans. Hier, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, n'a pas raté l'occasion d'applaudir cette prise de choix pour le gouvernement Parizeau. Un autre poste dans la haute fonction publique, possiblement lié au secteur international, sera offert à l'ancien député libéral Claude Dauphin, qui entamait tout juste son mandat de trois ans à Boston, a indiqué M. Landry. «On a soigneusement étudié les cas de MM. Nadeau et Dauphin, et on croit que le profil de M. Nadeau correspond mieux aux intérêts du Québec, sans diminuer les vertus de M. Dauphin, qui est une personne très valable, a souligné le ministre. Les considérations partisanes, être membre d'un parti, n'ont pas d'impact sur ces nominations. M. Nadeau, à ce que je sache, n'a pas d'allégeances politiques et il est l'homme désigné pour représenter le Québec contemporain en Nouvelle-Angleterre.»

Pierre Nadeau

Dans un entretien accordé à *La Presse* hier, le journaliste a souligné que son rôle serait essentiellement d'expliquer, dans cette région névralgique pour l'économie québécoise, les orientations et les choix du gouvernement québécois.

Il élude très rapidement la question quand on lui demande s'il se considère «souverainiste».

VOIR NADEAU EN A 2

Demain dans *La Presse*

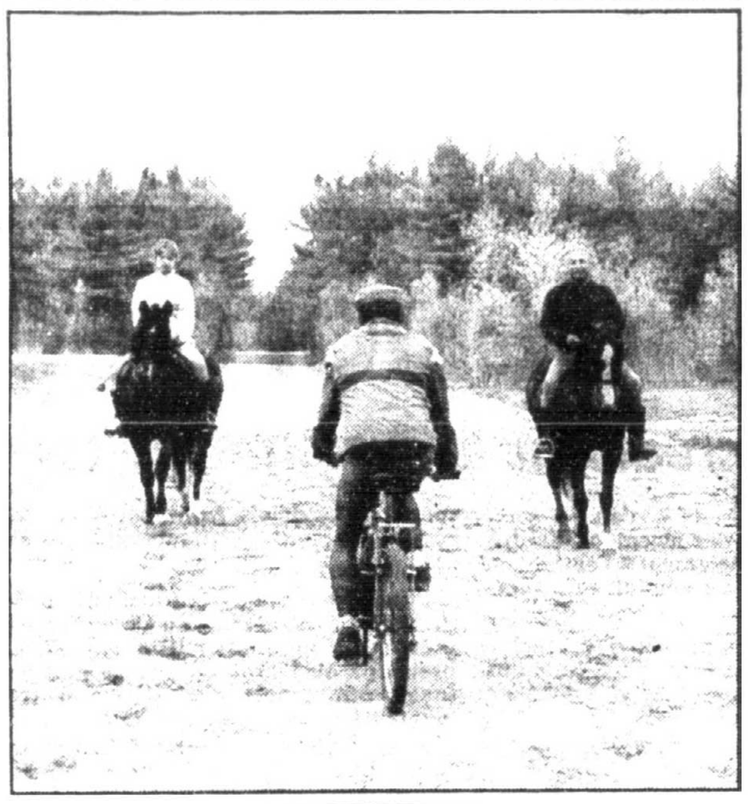

Oxygène

Pour cyclistes avertis

■ En attendant l'hiver, les sentiers du centre de plein air Les Forestiers, dans la région de Vaudreuil-Soulange, s'offrent gratuitement aux mordus du vélo de montagne. Mais attention, ces kilomètres de parcours, où l'on risque de croiser des randonneurs équestres, s'adressent uniquement aux cyclistes avertis, car ils sont de... sable. Autrement dit, on y force même sur le plat! Du vrai sport, demain, dans le WEEK-END SPORTIF du cahier SPORTS.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

● à Montréal : Édifice 425, De Maisonneuve Ouest, basilaire, 425, boul. de Maisonneuve Ouest, de 10 h à 16 h. Objectif : 125 donneurs ;

● à Montréal : Masonic Order, Place Alexis Nihon, 1500, rue Atwater, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif : 300 donneurs ;

● à Magog : Galeries Orford, 1700, rue Sherbrooke, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 275 donneurs.

Agricultrice de l'année

Presse Canadienne

ROUGEMONT

■ Martine Guilmain avait toutes les raisons du monde pour tomber dans les pommes, mardi soir.

La propriétaire des Vergers d'Omilie, entreprise de fabrication de sous-produits de la pomme située à Rougemont, a en effet été désignée Agricultrice de l'année au Québec, dans la catégorie « Jeune espoir », par la Fédération des agricultrices du Québec, un organisme affilié à l'UPA.

En affaires depuis 1980, Mme Guilmain et son mari sont partis d'absolument rien et ont créé une entreprise qui a fait sa marque grâce à ses produits originaux. « Lorsque nous avons acheté le verger, nous ne savions pas que produire des pommes était si peu rentable. Nous nous sommes donc lancés dans le développement d'un nouveau type de production. Cela fait seulement 18 mois que nous avons lancé nos produits à une plus grande échelle mais il y a de l'avenir », croit-elle.

Les vergers d'Omilie fabrique toutes sortes de sous-produits de la pomme : gelée, sirop, beurre, tartinades et même, des vinaigrettes ayant des pommes comme produit de base. L'entreprise emploie entre 30 et 35 personnes et son chiffre d'affaires atteignait environ deux millions l'an dernier.

Actuellement, Mme Guilmain et son conjoint multiplient les interventions dans le but de percer le marché international. Leurs produits sont déjà disponibles au Japon et aux États-Unis et on tente maintenant d'être présent en Europe et dans plusieurs pays asiatiques.

14 078 584 $

Merci!

Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 18 19 20 23 30 42 (28)

E-X-T-R-A 3 0 6 0 4 0

La quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	062
	à quatre chiffres	0419

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES** lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
		GRANDES ANNONCES	
RÉDACTION	285-7070	Détaillants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées	285-6900		

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

43-4

CODE DU JOUR — **JEUDI 27 OCTOBRE 1994**

SUITE DE LA UNE

APPEL

La Cour d'appel est débordée

Parmi les solutions, les juges demandent d'abord l'embauche d'une trentaine d'avocats comme recherchistes et équipe de soutien. Il y a actuellement un recherchiste pour deux juges. Les juges en demandent un chacun, plus 20 juristes comme « équipe permanente » pour analyser les dossiers, les préparer, séparer ceux qui sont frivoles de ceux qui sont sérieux, etc.

Après avoir étudié le fonctionnement — ultra moderne en comparaison — de la Cour d'appel du New Jersey, les juges concluent que cette augmentation de personnel augmenterait la productivité des juges de façon considérable.

Les juges demandent une augmentation du personnel, mais pas du nombre de juges : passé un certain nombre, il devient difficile, en siégeant à trois, de rendre des jugements cohérents.

Outre cette demande, dont la réalisation coûterait facilement plus d'un million par année, les juges proposent d'autres mesures pour changer les moeurs des avocats.

— L'appel ne suspendrait plus l'exécution du jugement de première instance : on devrait s'y conformer immédiatement. Une telle mesure découragerait les appels « abusifs et futiles ». « Trop d'appelants se servent de l'appel par complaisance pour retarder l'échéance de leurs obligations », écrivent les juges. Dans les 6 000 dossiers inactifs (non complétés) qui traînent depuis des années en Cour d'appel, plusieurs sont là parce que celui qui a gagné en première instance sait qu'il n'a plus aucun espoir d'obtenir de l'argent une fois les délais écoulés en appel.

— Sauf en droit criminel, les appels de simples « requêtes » seraient plaidés par écrit. Les juges économiseraient un précieux temps consacré à écouter les plaideurs.

— Le temps d'audience serait limité encore plus sévèrement. Il ne serait plus fixé selon la demande des avocats (qui l'évaluent fort mal en général), mais par l'équipe de juristes permanents, après étude du dossier.

— Au lieu de devoir passer devant un juge pour faire rayer un dossier où un justiciable (ou son avocat) se traîne les pieds, comme c'est le cas actuellement, l'appel pourrait être rejeté automatiquement 90 jours après l'écoulement du délai consenti par la loi pour produire son mémoire.

Résistance

Parmi les autres facteurs du débordement de la Cour d'appel, il y a le fait que le droit d'appel est trop étendu. Mais chaque tentative de limiter le droit d'appel se heurte à un refus à peu près catégorique du Barreau, la puissante corporation des 16 000 avocats du Québec.

Or, sans l'appui du Barreau, le juge en chef Claude Bisson (qui termine son mandat mardi prochain) n'a pas voulu « foncer » jusqu'à Québec pour obtenir les modifications législatives qui s'imposent (selon lui et bien d'autres).

Par exemple, jusqu'à récemment, tout jugement d'une valeur de 10 000 $ et plus donnait à la partie perdante le droit automatique d'appel. Le juge Bisson proposait que ce seuil passe à 25 000 $. Pour les jugements d'une valeur inférieure, les parties devraient obtenir la permission d'un juge de la Cour d'appel pour pouvoir en appeler.

Le Barreau a refusé cette demande, et c'est de haute lutte qu'il a finalement obtenu que le seuil soit haussé à 15 000 $.

En matière de « révision judiciaire », le Barreau tient mordicus à l'appel automatique. La « révision judiciaire » peut être demandée en Cour supérieure pour casser (par exemple) la décision d'un arbitre de travail ou d'un tribunal administratif qui a agi illégalement. La Cour supérieure n'interviendra que si la décision attaquée est « manifestement déraisonnable ». Huit fois sur dix, la décision sera maintenue. Et pourtant, après la Cour supérieure, le demandeur débouté a un droit d'appel automatique en Cour d'appel. Le juge Bisson voulait que le droit d'appel s'exerce seulement sur permission d'un juge de la Cour d'appel (quand la cause est importante). Le Barreau a refusé.

« Cour suprême »

La Cour d'appel est en quelque sorte la Cour suprême du Québec. En effet, après la Cour d'appel, les justiciables insatisfaits peuvent avoir recours à la Cour suprême du Canada. Mais celle-ci, qui choisit ses causes, n'entend seulement que 15 à 20 causes en provenance du Québec. Dans l'immense majorité des cas, la Cour d'appel sera donc le tribunal de dernière instance.

La Cour d'appel a pour mission de « corriger » les décisions des tribunaux inférieurs (Cour supérieure, Cour du Québec, cours municipales), mais également de clarifier le droit, de fixer l'interprétation des lois.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau Code civil du Québec, on comptera sur la Cour d'appel pour donner le ton le plus rapidement possible.

Mission impossible ? □

POLICE

Le chef de police de Laval préconise la création d'une « police de la police »

Sauvé parce qu'elle a été nommée juge à la Cour du Québec.

Pas question de contester le jugement

M. Marc-Aurèle a cependant vitement ajouté qu'il ne voulait pas semer le doute sur la décision du tribunal qui a prononcé un verdict d'acquittement à l'endroit du caporal Chevalier, mais seulement démontrer tout le travail policier effectué dans cette enquête avant que la cause n'aboutisse devant la cour.

« Chaque jour, Me Toupin validait les informations recueillies par les enquêteurs et au besoin, elle leur demandait d'aller chercher tel ou tel autre renseignement pour mieux étoffer notre preuve. Si nous avions été tout croches dans l'enquête policière, Me Toupin l'aurait dit et aurait demandé des corrections », explique-t-il.

Il pense qu'il serait souhaitable que le ministère de la Justice trouve une formule qui lui permettrait d'attendre, pour annoncer une nomination à la magistrature, qu'un avocat termine le dossier dans lequel il agit. « Me Sauvé a fait de l'excellent travail, mais il a dû relire tout le dossier alors que le procès avait commencé », a-t-il souligné.

M. Marc-Aurèle a ajouté qu'il s'était rendu avec son adjoint, Gaétan Nadon, rencontrer le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, pour lui rendre compte de l'enquête qui s'amorçait à la suite d'informations obtenues par trois individus en détention. « M. Lavigne, poursuit-il, nous a alors annoncé qu'il allait nous envoyer quelqu'un. Durant un week-end, le directeur adjoint responsable des enquêtes criminelles à la SQ, Claude Quinn, a validé ici au quartier général tout le dossier et il en est venu à la conclusion que la matière était bonne. Si notre dossier avait été tout croche, il nous l'aurait dit. »

Très calme, M. Marc-Aurèle a ajouté qu'il était peut-être vrai que des enquêtes de la police de Laval auraient pu être mal montées dans le passé, mais il a affirmé que celle-ci avait été bien faite en collaboration avec la SQ.

Rencontre avec la direction

Pour ce qui est du policier Paul-Normand Chevalier, il doit rencontrer incessamment la direction de la SQ afin de connaître son avenir. « Il se pourrait qu'il demande de prendre sa retraite, qu'il y ait appel, ou que des mesures disciplinaires soient prises. Nous ne savons rien encore, nous voulons connaître ses intentions », a précisé un port-parole de la SQ.

Il serait surprenant, mais non impossible, que la Couronne interjette appel de la décision du juge Jean Beaulieu puisque le magistrat fait principalement état de la crédibilité des principaux témoins à charge.

Pour ce qui est de la poursuite au civil intentée par M. Chevalier, elle s'adresse par ricochet au gouvernement provincial parce que l'article 75 de la Loi sur la police précise qu'un agent d'un corps de police municipal qui travaille en dehors de son territoire est sous la juridiction du ministre de la Sécurité publique.

À la Commission de déontologie policière, on se refuse à dire s'il y aura enquête sur le comportement du policier Chevalier et de dévoiler le nom de plaignants possibles. Mais on sait que Gilbert Robertson et ses deux acolytes, Michel Trudeau et Robert Mayrand, ont fait des démarches pour réclamer une enquête. □

CHÔMAGE

Des millionnaires touchent des chèques d'assurance-chômage

58 000 $ en frais de scolarité pour leurs enfants.

« Notre gouvernement doit avoir le courage politique de mettre fin à ces subventions aux Canadiens riches et d'exiger d'eux qu'ils contribuent proportionnellement à leurs revenus », a souligné M. Baker dans une lettre adressée au ministre des Finances Paul Martin.

M. Baker a obtenu des informations sur les manoeuvres comptables des millionnaires pour l'année fiscale 1992 en demandant à Revenu Canada de lui permettre de procéder à un examen de ses dossiers, hautement confidentiels.

Plus tôt ce mois-ci, des gardiens de sécurité ont escorté M. Baker dans les bureaux de Revenu Canada. Il n'a pas été autorisé à se faire accompagner d'un assistant ou à prendre des notes. L'agence chargée de percevoir les impôts fédéraux a envoyé par télécopieur des chartes au bureau de M. Baker à la fin de chaque journée.

« Nous sommes en train de permettre à des millionnaires de tirer profit de nos programmes sociaux et, ce qui est encore plus grave, nous leur permettons de ne payer que très peu d'impôt sur le revenu », a soutenu M. Baker au cours d'une interview.

Il a expliqué que beaucoup de Canadiens riches préparaient leurs états financiers de façon à montrer qu'ils ne retiraient que peu ou pas de revenu net, même lorsque leur revenu brut dépassait un million par an.

Les déclarations d'impôts de Revenu Canada montrent que 2 340 personnes disposaient ensemble d'un revenu brut de plus de 4,6 milliards en 1992.

Dans certains cas, des millionnaires ont indiqué avoir reçu la totalité de leurs revenus au cours de quatre mois de l'année et ont ensuite touché des prestations d'assurance-chômage pendant le reste de l'année.

« Voilà pourquoi on se retrouve année après année avec des récidivistes qui sont millionnaires et qui réclament des prestations d'assurance-chômage », a dit M. Baker.

Dans d'autres cas, des millionnaires ont utilisé des échappatoires et des déductions fiscales pour réduire leur revenu net à zéro.

Neuf millionnaires ne disposant pas de revenu imposable ont reçu des pensions de vieillesse ; huit ont réclamé des déductions pour frais de garderie et six ont réclamé des déductions fiscales pour des frais d'inscription à une université et pour des frais de scolarité.

Une des mesures favorites dont se servent les riches est la ligne 224 de la déclaration de revenu couvrant les investissements dans la prospection pétrolière, gazière et minière à l'intérieur et à l'extérieur du Canada.

M. Baker a souligné que certains Canadiens riches calculent d'abord de combien il leur faut réduire leur revenu, et font ensuite les investissements appropriés dans la prospection et le développement pour obtenir leur déduction fiscale.

Dans la lettre qu'il a fait parvenir au ministre des Finances, M. Baker a suggéré au gouvernement libéral de penser à une réforme fiscale lorsqu'il procédera à un réaménagement des programmes sociaux. □

PAIX

Israël et la Jordanie signent une paix que Bill Clinton s'engage à défendre

de Tyr, plus au sud, des drapeaux noirs étaient fixés aux mosquées et des tracts distribués contre l'accord et mettant en garde contre « l'invasion économique » du monde arabe par Israël.

Les réactions en Occident étaient favorables. L'Union européenne a salué la signature du traité comme « un pas d'importance majeure sur la voie d'une paix juste et durable au Moyen-Orient ».

La France s'est également réjouie de la signature du traité, qui « marque une nouvelle étape décisive dans le processus historique de rétablissement de la paix au Proche-Orient ».

L'*Osservatore Romano* a exprimé la satisfaction du Vatican pour la signature de l'accord. « La construction de l'édifice de la paix continue et se renforce », a commenté le journal.

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a accueilli quant à lui avec prudence le traité de paix, le qualifiant de « premier pas vers un chemin qui sera extrêmement lent et difficile ».

La signature du traité israélo-jordanien « ne marque pas la fin des hostilités mais le début des difficultés » dans la région, a toutefois estimé la radio officielle iranienne.

Clinton devait réitérer dans la soirée, devant le Parlement jordanien, ses attaques contre l'Iran et « les extrémistes qui se nourrissent de la pauvreté et du désespoir ». □

NADEAU

Nadeau ne sera pas un Rambo de la souveraineté

« J'ai voté 'oui' en 1980, j'ai voté 'non' à Charlottetown, et j'ai toujours voté en fonction des intérêts du Québec selon l'évaluation que j'en faisais. Mais comme en d'autres lieux on ne m'a pas demandé de profession de foi, je n'ai pas l'intention de vous en faire une », laisse-t-il tomber.

« À la suite de cette nomination, je ne suis pas devenu péquiste et on ne m'a pas demandé de l'être, mon rôle est de représenter tous les Québécois, de parler du Québec tel qu'il est, bien sûr en présentant le gouvernement d'une façon favorable », a précisé le producteur de la série télévisée « Les grands procès ».

« Il faut qu'on ait à l'étranger des gens qui puissent expliquer ce qu'est la souveraineté, la thèse que défendra le gouvernement du Québec jusqu'au référendum. Franchement, je me sens parfaitement à l'aise avec cette idée.

« Je pense qu'au prochain référendum, les Québécois devront regarder de très près l'hypothèse de voter oui. Le gouvernement du Québec devra avoir des cartes très très fortes dans son jeu pour négocier avec quelque instance politique que ce soit. Il ne faut pas qu'au référendum, les Québécois donnent un mandat qui n'en soit pas un où que l'on arrive avec un résultat de 37 pour cent comme l'indiquent les sondages, ce serait une catastrophe. »

Son rôle pour les trois prochaines années ? « Expliquer les choses aux Américains ; indiquer ce qui va se passer si ceci ou cela arrive », explique-t-il, en rappelant que les gestes du gouvernement québécois depuis longtemps sont souvent la cible d'une certaine désinformation outre-frontière.

Après une carrière de plus de 30 ans comme journaliste, M. Nadeau avait clairement l'impression d'avoir fait le tour du jardin. Ce n'est pas la première fois qu'un journaliste décide de devenir « un peu plus engagé dans ses activités », relève-t-il.

Sa carrière de journaliste est définitivement terminée. « Venu au monde professionnellement » avec l'élection de Jean Lesage, Pierre Nadeau avait déjà passablement tourné la page il y a deux ans. Pas question non plus de faire de la politique active ; au terme de son mandat, il aura franchi le cap de la soixantaine. « Dans trois ans, on verra bien », lance-t-il en soulignant qu'il ne voit pas Boston comme un tremplin pour une longue carrière dans la diplomatie québécoise.

Il confirme toutefois avoir mentionné son intérêt pour le poste de Boston, il y a quelques années, à son vieil ami Robert Bourassa.

« Un jour, j'avais souligné à Jean-Claude Rivest (proche conseiller de l'ancien premier ministre) que cette région des États-Unis était importante pour le Québec. On était à l'époque de Grande-Baleine et je trouvais épouvantable que le Québec se fasse embarquer sur le dos par tout le monde, sans offrir de réplique. J'avais dit que j'amerais le faire et Robert Bourassa m'avait téléphoné pour m'en parler, mais quelques semaines plus tard, il m'avait dit qu'un député était intéressé à y aller. Il n'était pas question de fédéralisme ou de souveraineté, il était question d'améliorer l'image du Québec. »

Pour Bernard Landry, cette offre de service faite aux libéraux est un autre « plus » pour la candidature de Pierre Nadeau. Déjà, il manifestait son intérêt pour cette région, relève le ministre.

Pierre Nadeau insiste pour souligner qu'il n'a jamais exprimé un intérêt pour la délégation du Québec à Rome. « Il n'a jamais été question de cela. » Pour lui, la région de la Nouvelle-Angleterre — dont le délégué du Québec à Boston a la responsabilité — est une plaque tournante intellectuelle fort importante. « Il y a là une centaine d'universités et de collèges, l'influence intellectuelle de Boston aux États-Unis est formidable. »

Pourquoi pas New-York ? « J'aime mieux Boston. Le poste de New-York est davantage économique et aller m'asseoir avec des gens pour parler du PIB et de la dette ne m'emballe pas tellement. ». M. Nadeau avait déjà, depuis longtemps, une résidence secondaire dans l'île cossue de Nantucket, « qui va servir aussi, je l'espère, pour recevoir des gens qui s'intéresseront au Québec et des Québécois de passage là-bas ».

PUBLIREPORTAGE

MOUVEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ *L'autre façon d'éduquer*

Pour présenter son cahier annuel, le Mouvement pour l'enseignement privé (MEP) s'est inspiré du slogan qui a mené le gouvernement actuel à la victoire le 12 septembre dernier : L'autre façon de gouverner. Et de certains thèmes également, qui sont ceux de l'enseignement privé depuis toujours : décentralisation, diversité, autonomie. Sans parler de solutions concrètes pour réduire les coûts de l'éducation au Québec.

NE MANQUEZ PAS CE CAHIER SPÉCIAL SAMEDI DANS La Presse

Ottawa sert un ultimatum à Québec sur le CMR

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Ottawa a lancé hier un ultimatum au gouvernement Parizeau: le collège de Saint-Jean n'ouvrira pas ses portes en septembre 1995 si le Québec n'accepte pas de régler « d'ici quelques semaines » les derniers détails de l'entente signée le 19 juillet dernier.Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a expliqué aux journalistes que le gouvernement fédéral devra connaitre bientôt le nombre d'élèves et de professeurs qui seront au collège au début de la prochaine année scolaire afin d'inscrire les crédits nécessaires dans son prochain budget, qui sera déposé à la fin de l'hiver.

« Les ententes avec les professeurs se terminent à la fin de l'année scolaire, en juin. Pour qu'ils puissent recommencer à enseigner en septembre 1995, il faut que des décisions soient prises au cours des semaines qui viennent », a-t-il ajouté.

Incertitude

Interrogé lors de la période des questions par le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, M. Massé avait déclaré que « si les éléments de l'entente ne sont pas mis en oeuvre, celui qui créera l'incertitude dans la région de Saint-Jean, celui qui empêchera le collège de demeurer ouvert avec une nouvelle vocation, c'est le gouvernement qui refusera de négocier les détails de l'entente ».

« Je m'assoirai très prochainement avec ma contrepartie au Québec (Louise Beaudoin, faut-il présumer) pour régler les derniers détails qui mettront en pratique les principes sur lesquels nous nous sommes déjà mis d'accord », a-t-il poursuivi.

Engagements

Le gouvernement Parizeau a demandé que l'accord soit renégocié afin de maintenir la vocation militaire de l'institution.

Ottawa « n'a aucune intention de revenir sur les termes fondamentaux de l'entente cadre, telle qu'elle a été signée », a déclaré hier M. Massé. « Ce qui n'a pas été décidé, ce sont les modalités de mise en vigueur. »

« C'est une entente qui affirme clairement le statut d'institution civile du collège de Saint-Jean et qui est dans l'intérêt des deux gouvernements et de la population de Saint-Jean », a-t-il affirmé.

« Nous avons l'intention de respecter pleinement nos engagements et j'espère que le gouvernement du Québec a l'intention de faire la même chose », a poursuivi le ministre des Affaires intergouvernementales.

« L'incertitude n'est pas créée par notre attitude parce que nous continuons de respecter les termes de l'entente que nous avons conclue », a ajouté M. Massé.

Mort de Pierre Côté: aucune accusation portée contre la SQ

MARCEL LAROCHE

■ À moins d'un revirement de dernière minute, aucune accusation criminelle ne sera portée contre les policiers de la Sûreté du Québec impliqués dans la nébuleuse histoire de prise d'otages au cours de laquelle le propriétaire d'un ranch de Sainte-Sophie a été abattu par balles.

C'est à cette conclusion qu'en arrive Me André Vincent, procureur-chef-adjoint du ministère public, à Montréal, qui a passé au peigne fin les nombreuses dépositions des intervenants, y compris plusieurs membres du groupe d'intervention (GTI) de la SQ, qui se trouvaient aux abords du ranch de l'amitié, à Sainte-Sophie, tôt le vendredi matin 23 septembre 1994.

Les policiers provinciaux avaient alors été appelés à la rescousse de leurs collègues de la Sûreté municipale de Sainte-Sophie aux prises avec une prétendue prise d'otages mettant en cause Pierre Côté, le proprio de cette maison de ferme située au 2300, rue Linden, à Sainte-Sophie.

Après avoir mené de pénibles négociations avec Côté qui tenait présumément en otages sa concubine de 43 ans, Claudette Beauchamp, et son fils Frédéric, 16 ans, l'homme de 56 ans se trouvait à l'extérieur de sa résidence, armé d'une carabine de calibre 22, quand il a été atteint de quatre projectiles tirés par un policier de la SQ.

La SQ avait alors indiqué que Côté, un individu ayant déjà purgé une peine de 12 ans de pénitencier pour une affaire de meurtre, avait été abattu pour avoir pointé son arme en direction des policiers, au moment où il quittait son ranch avec ses otages.

Transporté à l'hôpital, Côté devait malheureusement succomber à ses blessures quelques heures plus tard, au grand désarroi de ses soit-disant otages qui ont toujours affirmé n'avoir jamais senti leur vie menacée.

Comme il y avait mort d'homme, l'enquête amorcée par la SQ a automatiquement été transférée aux sergents-détectives P.A. Langlais et Gérard Saint-Germain, de la section des homicides de la police de la CUM.

Les enquêteurs du SPCUM ont mis plusieurs jours à reconstituer le fil des événements et à recueillir les témoignages de dizaines de citoyens, dont plusieurs policiers de la SQ de Montréal et des journalistes ayant été témoins de la fin tragique de Pierre Côté.

Après avoir pris connaissance du volumineux rapport d'événement préparé par ses enquêteurs, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, responsable de la section des homicides à la police de la CUM, l'a fait parvenir la semaine dernière au substitut du procureur général du Québec.

À la lumière d'une étude exhaustive du rapport des policiers de la CUM, Me André Vincent, procureur-chef-adjoint du ministère public, a indiqué mardi à *La Presse* qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour entreprendre des procédures criminelles contre certains policiers de la SQ cités dans l'enquête sur la mort violente de Pierre Côté.

Le substitut du procureur général n'a cependant pas voulu commenter le déroulement de l'enquête policière, se limitant à dire que le rapport avait déjà été renvoyé aux enquêteurs du SPCUM qui verront à le transmettre aujourd'hui ou demain au bureau du coroner, à Québec.

Par ailleurs, le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, a déjà annoncé il y a près d'un mois la tenue d'une enquête publique sur les circonstances entourant la mort de Pierre Côté, abattu d'une rafale de mitraillette tirée par un caporal du groupe d'intervention de la SQ de Montréal.

Dans un bref communiqué émis le 30 septembre dernier, Me Morin indiquait que sa décision était basée sur les renseignements recueillis par le coroner investigateur, le docteur Linda Talbot, et les enquêteurs de la police de la CUM.

Le nom du coroner qui présidera cette enquête, ainsi que la date précise de ces audiences publiques, demeurent inconnus pour le moment.

Incendies criminels

Deux incendies, criminels pense la police, ont éclaté hier matin dans le quartier Centre-Sud, à Montréal. Le premier s'est déclaré vers 5 h, dans un hangar situé à l'arrière d'un immeuble vacant situé au 1910, rue Beaudry. Devant l'intensité des flammes, les policiers ont procédé à l'évacuation de huit personnes des immeubles adjacents. Une centaine de pompiers ont dû intervenir pour vaincre les flammes. Les édifices situés aux numéros civiques 1898, 1900 et 1910, rue Beaudry, ont été très endommagés par le feu, l'eau et la fumée. Puis, vers 9 h 30, un second incendie a éclaté au 266 est, rue Sainte-Catherine. Les pompiers ont repéré deux foyers d'incendie au deuxième étage de l'édifice qui en compte trois. On déplore un blessé parmi la centaine de pompiers qui sont intervenus. Toutefois, sa vie n'est pas en danger. Quelques commerces ont été évacués et des immeubles voisins ont été touchés par le feu. La police pense qu'il y a peut-être un lien entre ces deux incendies survenus non loin l'un de l'autre.

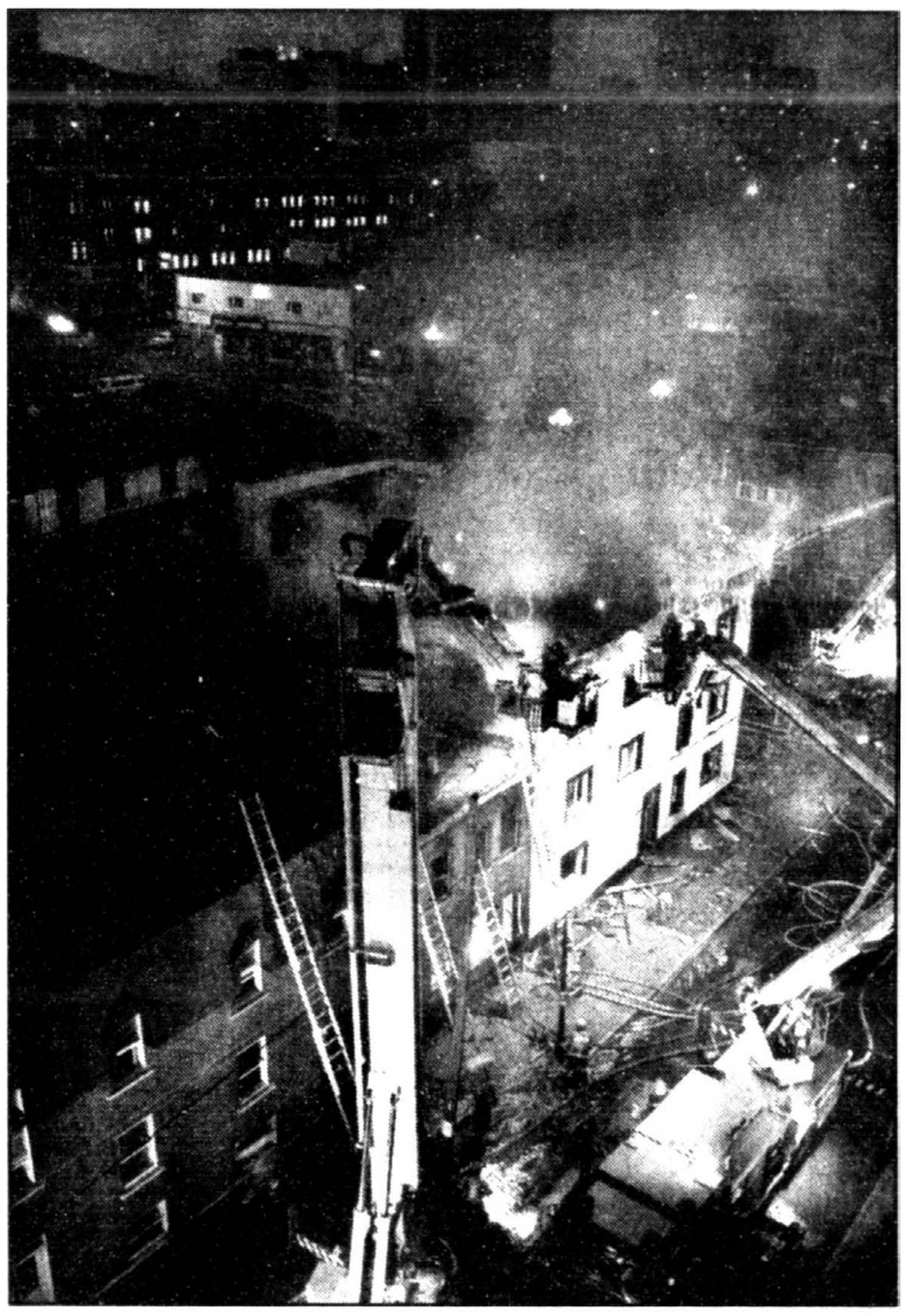

PHOTO GILLES RENAUD, *La Presse*

L'EXPRESS DU MATIN

TENTATIVE D'ÉVASION

■ Trois détenus du pénitencier de Donnacona ont tenté de s'évader hier vers 13 h, en profitant de leur transfert vers le centre de détention de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal. Le fourgon cellulaire transportant 17 détenus s'est arrêté sur l'autoroute 40 ouest, à la hauteur du boulevard Marien, à Montréal-Est, à cause de deux détenus qui se battaient. Un gardien est alors entré dans le compartiment des détenus afin de séparer les deux individus qui étaient parvenus à se libérer de leurs fers. Quelques secondes après son entrée, un troisième détenu se jetait sur lui. Devant la tournure des événements, un second gardien a mis en joue les assaillants avec son arme en attendant l'aide de collègues qui suivaient le fourgon dans un véhicule d'escorte. Les trois prisonniers qui ont tenté de s'évader feront face à diverses accusations dans les prochains jours.

BRÛLAGE DE DÉCHETS

■ Le Procureur général du Québec a intenté des poursuites contre un citoyen de Gatineau, M. Richard Hammond, qui aurait enfreint la « Loi sur la qualité de l'environnement » à Val-des-Monts, dans l'Outaouais. Le 14 mars 1994, M. Hammond aurait, contrairement aux dispositions de l'article 20 de la loi, rejeté ou permis le rejet dans l'environnement d'un contaminant (de la fumée provenant du brûlage de déchets à ciel ouvert) dont la présence est prohibée par l'article 22 du « Règlement sur la qualité de l'atmosphère ». M. Hammond a plaidé non coupable. En conséquence, le dossier a été transmis au tribunal, le 26 août dernier, afin de fixer la date d'un procès. S'il est reconnu coupable, M. Hammond est passible d'une amende d'au moins 2000 $ et d'au plus 20 000 $.

FRAUDES FISCALES

■ Un homme d'affaires de la région de Joliette, Michel Jodoin, vient d'être condamné à des amendes totalisant près de 7,2 millions par le juge Valmont Beaulieu. Président des Pétroles G.H. Lalonde (1985), M. Jodoin a plaidé coupable aux deux chefs d'accusation portés contre lui par le ministère du Revenu. Entre le 16 février et le 16 juillet 1988, il a omis de remettre au ministère du Revenu du Québec une somme d'environ 1,55 million perçue en vertu de la Loi concernant la taxe sur les carburants. Pour cette infraction, l'amende s'élève à près de deux millions. Selon le deuxième chef d'accusation, M. Jodoin a conspiré, entre le 1er janvier et le 31 mai 1988, pour frauder le fisc avec des complices d'une somme d'environ 4,2 millions. Pour ce deuxième chef, l'amende s'élève à plus de 5,23 millions. Par ailleurs, Barry Kirstein a été condamné la semaine dernière à Montréal à une amende de 87 517 $ par le juge Cyrille Morand. Directeur de la compagnie Dynax International Marketing Group, l'accusé a omis de remettre un montant de 175 035 $ au Receveur général du Canada à titre de taxe sur les produits et services pour la période de juillet 1991 à septembre 1992.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 94

Saint-Laurent: sans complexes et sans scandales

Les deux mêmes adversaires qu'en 1990 s'y font la lutte

PAUL ROY

■ Il y a des villes paumées, aux vitrines placardées et aux usines éteintes. Et il y a des villes sans complexes.

Saint-Laurent est de celles-là. Boulevard Toupin, un panneau, sur le bord d'un parc, le confirme :

Saint-Laurent, ville gagnante : 1994 Prix Habitas ; 1991-92-93 Ville fleurie ; 1992 Prix Domus ; 1992-93-94 Ville industrielle...

Le 6 novembre, les contribuables de cette ville multiethnique de 72 000 habitants — et de 95 000 emplois ! — iront voter. Le maire sortant, Bernard Paquet, 62 ans, chef du Parti municipal, dit rencontrer des gens « très polis, très gentils » quand il frappe aux portes. Il se dit confiant.

Son adversaire Rodolphe Rousseau, 63 ans, aussi. En 1990, M. Rousseau, à la tête du Mouvement civique, avait perdu par 51 voix contre M. Paquet. Cette fois, dit-il, le *feeling* est meilleur. « Les gens nous disent que 1990 a été une erreur de parcours... »

Les enjeux, selon lui : le développement économique et la gestion financière. M. Rousseau dit présenter une équipe plus compétente que celle de son adversaire : « J'ai deux comptables agréés, deux ingénieurs... »

Il reproche à l'administration sortante d'avoir englouti 10 millions — et de s'apprêter à engloutir un autre 20 millions — dans son Parc de haute technologie, pour des résultats, pour le moment, aléatoires.

— Et la firme européenne Astra Pharma, qui doit s'y installer ?

— Le projet n'est pas signé, il n'y a pas de contrat, répond-il ; tout ce qu'il y a, c'est une lettre d'entente.

Selon lui, la mission du parc est mal définie : « On mentionne les industries aérospatiale et micro-électronique, la biotechnologie, l'informatique ; il va falloir mieux cibler nos créneaux pour que ces entreprises puissent travailler en synergie ».

M. Rousseau parle de dette, du coût « réel » de construction du centre des loisirs — 11 millions, affirme-t-il —, de la concurrence de Laval et de la Rive-Sud ; il dit qu'à titre de président de la Corporation des centres de commerce mondiaux du Canada, il est mieux placé que son adversaire, « un médecin de famille », pour assurer le rayonnement international de Saint-Laurent, pour y attirer des industries d'importance.

Il reproche à l'administration Paquet de s'être servie de la loi 275 pour gonfler l'exécutif de trois à cinq membres, tout en lui donnant plus de pouvoirs. L'exécutif peut désormais octroyer des contrats de 30 000 $ sans passer par le conseil, dit-il.

« Et 30 000 $, ce n'est que le début, prévient-il. Avec une majorité, le maire pourra se donner jusqu'à 100 000 $. »

M. Rousseau promet de rescinder tout ça. S'il est élu.

Mais quand on lui demande « comment on fait pour déloger le maire d'une ville aussi prospère que Saint-Laurent », il laisse tomber : « Faire de la politique à Saint-Laurent n'a jamais été facile. »

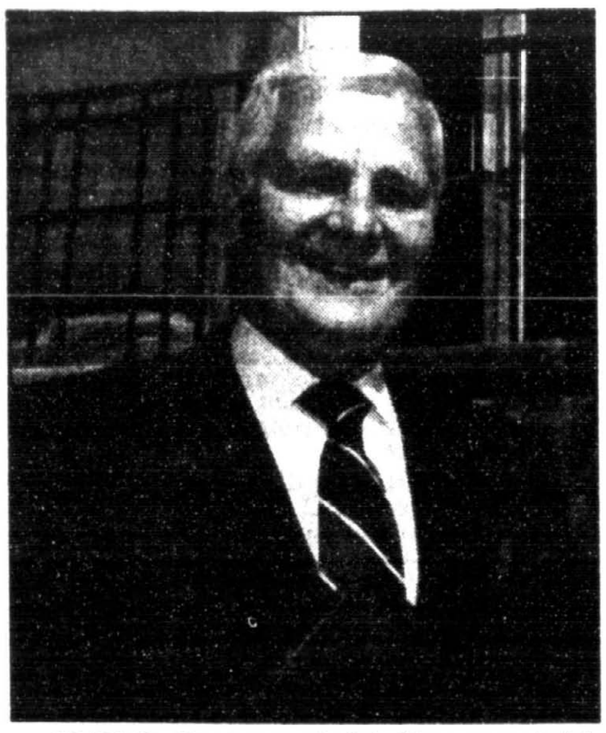

Rodolphe Rousseau, chef du Mouvement civique, et Bernard Paquet, chef du Parti municipal.

Années sombres

Chose certaine, lors du dernier mandat du maire Marcel Laurin, de 1986 à 1990, la politique municipale y a baigné dans une atmosphère plutôt malodorante : transactions douteuses, spéculation, corruption et enquêtes étaient devenues des expressions à la mode. Le tout avait culminé avec la mort, en octobre 1988, de l'homme d'affaires Henri Paquin, un proche de l'administration en place, dans l'explosion de sa Mercedes.

Le maire actuel, Bernard Paquet, est l'héritier du maire Laurin, aujourd'hui décédé, dont l'ex-boulevard Laurentien porte désormais le nom.

« Il n'y a jamais rien eu de prouvé, nulle part », réplique-t-il quand on lui parle de ces années sombres. « Et dans mon premier mandat, cherchez-en des scandales ! Il n'y en a pas, ça ne passe pas ! »

M. Paquet dit avoir averti ses candidats, en 1990 : « S'il y en a un qui se fait pincer, qu'il ne vienne pas me voir ! »

Il ne se fait d'ailleurs pas prier pour parler de son premier mandat comme maire : il mentionne la construction du Centre des loisirs, inauguré cet automne ; le démarrage des projets résidentiels Bois-Francs et Nouveau Saint-Laurent, qui devraient fournir 30 000 nouveaux contribuables à la ville d'ici 10 ans, et la mise en chantier du technoparc.

« Pendant tout ce temps, ajoute-t-il, nous avons maintenu une taxation plus basse que celle de la plupart des villes comparables...

« La dette a augmenté, mais elle a augmenté pour des choses précises, comme l'ouverture d'un autre dépotoir à neige. Et notre service de la dette ne compte que pour 11 p. cent du budget global, comparativement à 20,6 p. cent, en moyenne, pour les 25 plus grandes villes du Québec. »

M. Paquet ne croit pas, contrairement à son adversaire, que sa profession de « médecin de famille » lui nuise dans sa tâche de maire. « Dans les deux cas (comme médecin et comme maire), dit-il, il faut savoir écouter ; les gens veulent que leur maire les écoute, et j'ai été formé pour ça. »

101 ans

Le Mouvement civique de Rodolphe Rousseau présente des candidats — dont six femmes — dans les 14 districts. Le Parti municipal du maire Paquet n'en présente que dans 12 districts, laissant le champ libre à deux candidats indépendants dans leurs districts respectifs. Les deux, François Ghali et Roland Bouchard, sont d'ex-membres du Mouvement civique.

Fondée il y a 101 ans, ce n'est qu'à partir de la Deuxième Guerre mondiale que Saint-Laurent a pris son essor, accueillant nombre d'industries, et des citoyens d'origines libanaise, juive et asiatique, notamment. Sa dernière ferme a été expropriée l'an dernier.

Deuxième ville industrielle du Québec — après Montréal —, située à proximité de l'aéroport de Dorval et des autoroutes 13, Décarie, des Laurentides et Métropolitaine, elle compte sur des employeurs tels Bombardier-Canadair (7692 employés), CAE Électronique (3425 employés), Northern Télécom (2389 employés), l'Office national du film (781 employés), Bristol-Myers Squibb (400 employés), etc.

Promesa se dit l'otage de Boucherville

GEORGES LAMON

■ Promesa, une société immobilière propriétaire des Promenades Montarville à Boucherville, reproche à la ville et au maire Hugues Aubertin d'être tenue en otage parce qu'elle ne peut obtenir depuis 1989 les autorisations municipales qui lui permettraient d'agrandir son centre commercial dans l'axe du boulevard Montarville.

« Nous nous posons de sérieuses questions, a déclaré hier en conférence de presse le président des Développements immobiliers Promesa, Pietro Recine. Quel intérêt y a-t-il d'empêcher l'agrandissement des Promenades Montarville ? Quel intérêt y a-t-il de bloquer l'expansion de Canadian Tire ? Nous avons fait beaucoup de concessions dans ce dossier. »

Ainsi il a rappelé qu'en avril dernier, Promesa a présenté un nouveau plan d'implantation au comité d'urbanisme de la ville, un plan qui respecte en tout point les préoccupations d'urbanisme de la ville et les besoins des voisins immédiats.

Selon M. Recine, l'agrandissement proposé par la société, c'est « bien plus qu'un entêtement de Promesa », c'est aussi l'ouverture de 20 nouveaux commerces et la création de 125 emplois à Boucherville. Des partenaires comme Canadian Tire sont prêts à investir 12 millions dans ce projet d'agrandissement.

En fait, tout ce dossier, qui fait désormais partie des enjeux de la campagne électorale à Boucherville, a pris des allures de bataille entre le maire Aubertin et Promesa. Bataille qui apporte beaucoup de munitions aux opposants du maire Aubertin.

On reprocherait au maire Aubertin d'être en conflit d'intérêts en favorisant les projets d'une société concurrente, la société Argo, dont il loue un terrain pour son centre de pratique de golf par le biais des Entreprises Pillier. Le maire Aubertin soutient qu'il n'a rien à se reprocher à ce sujet. Il dit qu'il refuse d'accepter les plans soumis par Promesa parce qu'ils ne correspondent pas à ceux de la ville dans le secteur, soit le développement d'un secteur multiservices en bordure du boulevard Montarville.

Quant à l'arrérage de taxes de 880 000 $ depuis deux ans, Promesa conteste l'évaluation et la surtaxe pour les années 1992, 1993 et 1994. La surtaxe seule représente depuis janvier 1992, 442 000 $.

M. Recine en a profité pour remettre au député péquiste François Beaulne, délégué de la Montérégie, une pétition comportant 9819 signatures en faveur de l'agrandissement de ce centre commercial dont les propriétaires possèdent également 500 000 pieds carrés de terrains adjacents dans une zone commerciale.

RÉSULTATS

Loto-Québec

Coup d'or

Tirage du 94-10-26

1er numéro		2e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
272072	10 000 $	251018	10 000 $
72072	1 000 $	51018	1 000 $
2072	100 $	1018	100 $
072	10 $	018	10 $
72	5 $	18	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
27207■	1 000 $	25101■	1 000 $
2720■	100 $	2510■	100 $
272■	10 $	251■	10 $
27■	5 $	25■	5 $

3e numéro		4e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
559832	10 000 $	718154	100 000 $
59832	1 000 $	18154	1 000 $
9832	100 $	8154	100 $
832	10 $	154	10 $
32	5 $	54	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
55983■	1 000 $	71815■	1 000 $
5598■	100 $	7181■	100 $
559■	10 $	718■	10 $
55■	5 $	71■	5 $

Banco — Tirage du 94-10-26

1	2	8	19	21
23	27	32	33	34
38	43	50	51	54
56	57	59	62	68

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

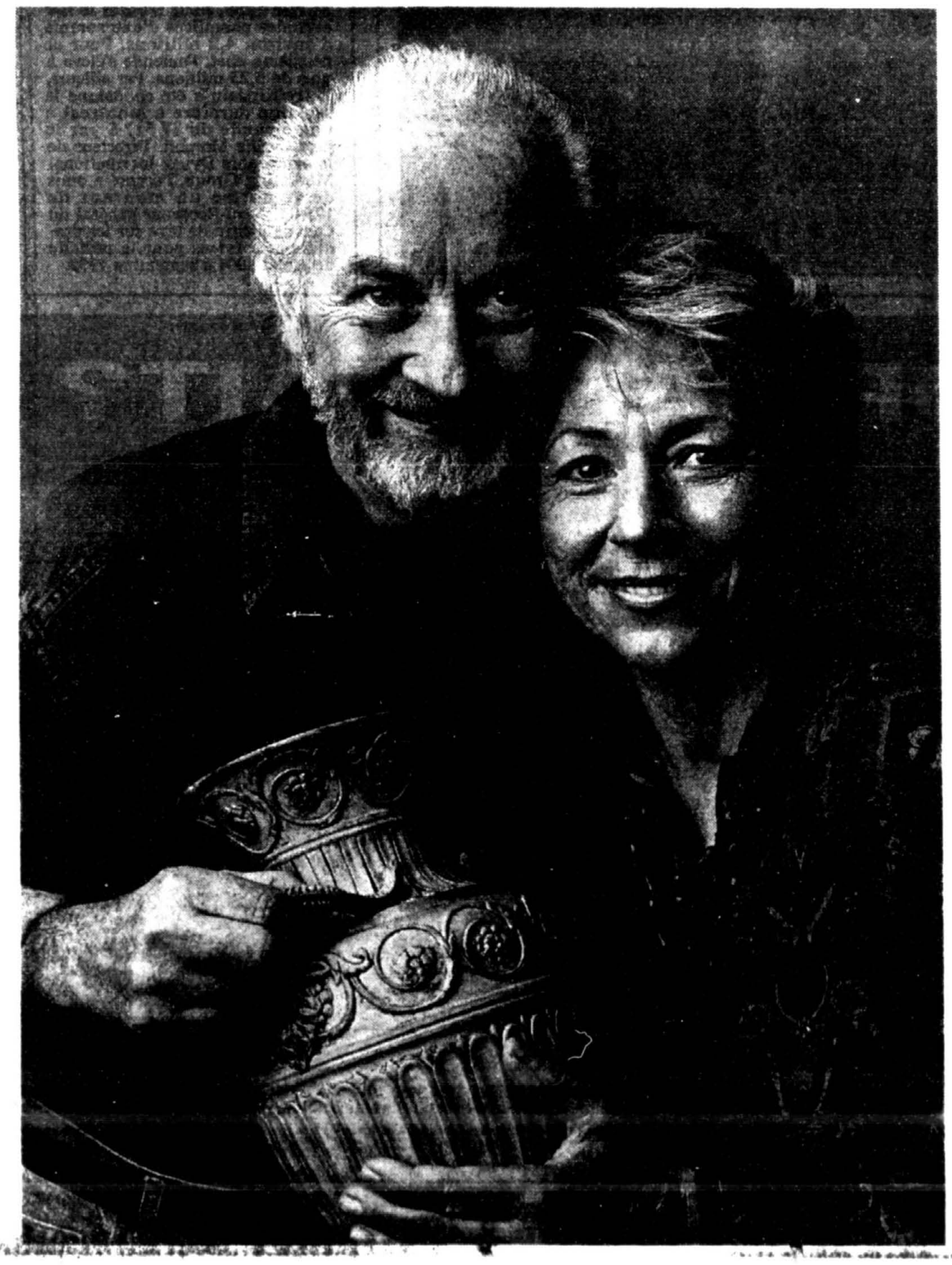

«On se voit vivre au rythme de la mer en Grèce.»

«On aurait une grande maison blanche avec une terrasse ensoleillée et un jardin plein de fleurs bleues, rouges, jaunes... On n'aurait qu'à descendre un grand escalier pour se rendre sur une plage de sable blanc. On ferait de longues promenades à pied, à vélo ou en voilier... J'ai grandi sur le bord du fleuve et j'ai toujours rêvé de retourner près de l'eau. Mais cette fois ce serait sous le soleil de la Grèce!»

Pour savoir comment faire travailler votre argent plus fort avec le bon choix de placements, téléphonez à la Banque CIBC. Nos conseillers bancaires personnels prendront le temps de comprendre vos besoins en matière de placements et vous aideront à réaliser vos rêves.

- Nous offrons une gamme complète de placements allant des CPG et des Fonds mutuels† CIBC aux options de retraite de toutes sortes.
- Afin de vous aider à tirer le maximum de votre argent, nous mettons à votre disposition de nombreux services de placement spécialisés, par l'intermédiaire de Wood Gundy, du Trust CIBC** et des services de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC†*. La Banque CIBC offre également des titres du marché monétaire et des placements à revenu fixe de même que des prêts placements personnalisés.

VisionPersonnelle℠
Sécurité financière

Grâce à nos outils de planification de placements, votre conseiller bancaire personnel CIBC peut vous aider à concevoir le régime de placement qui vous permettra d'atteindre vos objectifs. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre conseiller bancaire personnel CIBC ou appelez-nous au 1 800 465-CIBC.

BANQUE CIBC

On voit la vie de *votre* façon.℠

℠ Marques de commerce de la CIBC
† Offerts par Placements CIBC Inc. ** Service offert dans certains grands centres urbains.
* Offert actuellement au Québec et en Ontario.

Notes de campagne

PLUS DE 613 000 ÉLECTEURS À MONTRÉAL

■ Lors des élections municipales du 6 novembre, à Montréal, 613425 électeurs inscrits sur les listes pourront aller aux urnes. Ce chiffre représente les électeurs inscrits lors du recensement, du 6 au 11 septembre, et ceux qui se sont manifestés lors de la période de révision, du 14 au 17 octobre. Seules les personnes inscrites peuvent voter. Pour les autres, il est désormais trop tard. Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9h à 19h. Chaque électeur recevra deux bulletins de vote, l'un pour l'élection du maire et l'autre, pour l'élection du conseiller de son district.

PÉTITION POUR LA LIBRE CIRCULATION

■ Le Comité des citoyens pour le gros bon sens déposera aujourd'hui aux mairies de Montréal et d'Anjou une pétition comptant plus de 14000 signatures pour la libre circulation dans les rues des Groseilliers, Radisson et de l'Authion, dans l'est de l'île. Ces citoyens réagissent ainsi à l'interdiction de la circulation de transit décrétée par les mairies de Montréal et d'Anjou au printemps dernier. Selon eux, 7400 usagers quotidiens de ces rues sont pris en otage par les quelque 300 résidants des rues des Groseilliers et Radisson. « Le labyrinthe qui résulte du détournement de la circulation dans ces deux rues est tellement inextricable qu'on se demande si les deux célèbres coureurs des bois du même nom n'y perdraient pas eux-mêmes le nord », dit Julie Bonenfant, porte-parole du comité.

POUR QUE MONTRÉAL SOIT UNE ZLAF ET NON UNE ZLAN...

■ Jean-Luc Bonspiel, candidat indépendant à la mairie de Montréal, propose de déclarer Montréal zone libre d'armes à feu : zlaf. Il fait cette proposition afin de répondre à la déclaration de l'administration sortante, qui a proclamé Montréal zone libre d'armement nucléaire, zlan, en 1990. « Autant déclarer la ville zone libre d'oiseaux-mouches pesant plus de 15 kilos », a ironisé M. Bonspiel.

LES LOCATAIRES EN APPELLENT AU FUTUR MAIRE

■ Le Regroupement des Comités logement et des Associations de locataires du Québec demande au futur maire de Montréal de tenir compte de l'impact des hausses de taxes sur les hausses des loyers lors de la négociation d'un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement du Québec. Considérant que les propriétaires transmettent aux locataires les hausses de taxes foncières, l'organisme souligne l'importance du vote des locataires le 6 novembre.

DÉBAT DES ASPIRANTS MAIRES

■ Le public est invité à assister, ce soir, à un débat entre le maire Jean Doré, du RCM, et ses adversaires Pierre Bourque, de Vision Montréal, et Jérôme Choquette, du Parti des Montréalais. Le débat, organisé par le Conseil québécois de la musique, le Conseil québécois du théâtre et le Regroupement québécois de la danse, permettra aux candidats de faire connaître leur programme au chapitre des arts et de la culture. La journaliste Anne-Marie Dussault animera le débat et trois panelistes des arts de la scène poseront des questions de fond aux candidats. Le public présent pourra également se faire entendre. Yolande Cohen, de la Coalition Démocratique-Montréal Écologique, a décliné l'invitation à cause d'autres engagements. Rendez-vous au théâtre Gesù, 1200, rue Bleury (angle Sainte-Catherine), à 19h.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU PARC

■ La Coalition pour l'avenue du Parc a dévoilé, hier, un projet de revitalisation de l'artère à l'occasion d'un débat entre les candidats pour le poste de conseiller du district Mile-End. Selon l'organisme, l'objectif est de réconcilier les intérêts des résidants du quartier, des automobilistes et des usagers du transport en commun. Le projet souligne que l'accès des automobiles au centre-ville ne doit être ni favorisé ni empêché, mais contrôlé. L'avenue du Parc, entre Van Horne et Mont-Royal, passerait de cinq à six voies. Une voie de stationnement serait disponible en tout temps de chaque côté de l'artère et deux voies de circulation seraient ouvertes dans les deux sens. Entre autres mesures supplémentaires, un stationnement incitatif serait également aménagé au nord de la ligne d'autobus 80.

Doré réclamerait à Québec 90 millions pour la police et le transport scolaire

ANDRÉ PÉPIN

■ Le gouvernement du Québec, s'il veut réparer les injustices fiscales commises envers les Montréalais, doit d'abord leur rembourser 90 millions pour les services spécialisés de police offerts ailleurs par la Sûreté du Québec, de même que pour le transport scolaire, majoritairement payé par les parents.

C'est ce que soutient le maire Jean Doré, dans une entrevue à *La Presse*, précisant qu'il revendiquera cette somme en priorité s'il est réélu le 6 novembre prochain.

Ce n'est pas la première fois que Montréal réclame à ce sujet, mais les dirigeants ont toujours frappé un mur à Québec. Le maire compte cette fois sur l'ouverture d'esprit manifestée par le nouveau gouvernement. Un comité spécial de réflexion a d'ailleurs été mis sur pied par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Chevrette. Le député Camille Laurin, responsable de la région de Montréal, et la présidente de l'exécutif, Mme Léa Cousineau, ont entrepris des discussions à ce sujet.

« Le premier ministre Jacques Parizeau s'est fermement engagé, durant la campagne, à revoir les politiques fiscales, admettant que Montréal est un cas particulier. Avant de parler de partage de l'assiette fiscale, il faut réparer cette iniquité inacceptable », soutient le maire.

Les services spécialisés de la police, c'est-à-dire toutes les grandes unités qui luttent contre le crime, c'est au moins 60 millions, précise-t-il.

« Ailleurs en province, c'est la Sûreté du Québec qui a la responsabilité de ces affaires. Les Montréalais paient des impôts comme tous les Québécois, mais ils doivent payer deux fois pour la police », plaide M. Doré.

Il n'est pas question que le Service de police de la CUM abandonne ses importantes responsabilités d'enquête, mais le maire Doré trouve inacceptable que les Montréalais soient forcés de supporter seuls ces coûts.

La métropole, par définition, est davantage susceptible d'être le théâtre de crimes graves, et les membres des grands services d'enquête du SPCUM doivent souvent se déplacer à travers le Québec, le Canada et même à l'étranger, pour solutionner ces crimes. Mais la facture est totalement refilée aux Montréalais qui, insiste M. Doré, paient les mêmes impôts provinciaux que tous les Québécois qui profitent des services de la SQ.

Les autobus jaunes

Aux 60 millions pour la police, M. Doré ajoute 30 millions pour le transport scolaire, « très largement assuré par les parents à Montréal, alors que partout sur le territoire québécois, ce sont les autobus jaunes payés par Québec ».

« Le nouveau ministre de l'Éducation, Jean Garon, parle de rapprocher l'écolier de son école. Ma fille, qui fait dix kilomètres pour se rendre à l'école, sursaute lorsqu'elle entend ce commentaire », explique M. Doré, précisant que les 25$ nécessaires à l'achat de la Carte Autobus Métro, c'est « papa qui la paie, comme le font l'ensemble des parents de Montréal ». C'est pour lui une autre injustice à réparer.

« Québec s'est retiré du financement du transport en commun. C'est nous qui assumons tout. De plus, nous offrons des tarifs réduits pour les étudiants, comme c'est notre responsabilité de le faire. Il est donc temps que Québec, après nous avoir imposé une camisole de force, au plan fiscal, nous aide à financer nos services », affirme-t-il.

M. Doré explique qu'il n'a pas voulu entreprendre des discussions formelles avec le gouvernement Parizeau durant la présente campagne électorale municipale, mais il promet d'aller rapidement frapper à la porte du premier ministre, s'il est élu le 6 novembre.

« Ce ne serait pas convenable d'entreprendre des négociations maintenant puisque, selon le choix que les Montréalais feront, les revendications ne seront peut-être pas les mêmes », conclut-il.

S'il est réélu, le maire fera la promotion d'un golf sur un site d'enfouissement à Rivière-des-Prairies

YANN PINEAU

■ Le maire Jean Doré a confirmé qu'il entendait promouvoir la création d'un terrain de golf à Rivière-des-Prairies s'il était élu.

Lors d'une tournée électorale dans ce quartier de l'est de Montréal, hier, M. Doré a également précisé que l'ancien site d'enfouissement situé près du parc régional Pointe-aux-Prairies faisait l'objet de toute son attention.

« Il s'agit d'un site qui a le potentiel requis pour accueillir deux parcours de 18 trous, a dit le maire Doré. Une firme ontarienne s'est déjà montrée intéressée par le projet évalué à une dizaine de millions de dollars. Ce terrain serait en mesure d'attirer des tournois professionnels. »

Toutefois, Jean Doré a pris soin de souligner qu'un appel d'offre public sera fait l'an prochain pour permettre à tous les candidats de manifester leur intérêt.

Le chef du RCM s'est également prononcé pour un accroissement du nombre de policiers en patrouille dans les rues de Rivière-des-Prairies. M. Doré remet cependant à plus tard la construction d'un éventuel nouveau poste de police pour ce quartier.

Le maire Jean Doré

« Il n'est pas intelligent d'investir dans le béton pour avoir des policiers dans un bureau ; nous gérons la rareté, indique Jean Doré. Ce qu'il faut, ce sont des policiers dans la rue. »

En ce qui concerne le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa, M. Doré a soutenu que la majeure partie des travaux sera terminée en 1995 et que le boulevard sera prêt à la fin de 1996.

Une administration du RCM se battra pour un hôpital dans le quartier, promet Jean Doré

De plus, le maire sortant a affirmé qu'une administration du RCM se battra pour que Rivière-des-Prairies dispose d'un hôpital de première ligne.

Jean Doré estime que l'utilisation à cette fin de l'ancien complexe commercial Marc-Aurèle-Fortin serait une excellente manière d'utiliser le bâtiment et ses vastes espaces de stationnement, ainsi que de relancer l'économie de la périphérie du futur hôpital.

BOURBONNIÈRE

Un district sans histoire qui fait partie du noyau dur du RCM

SUZANNE COLPRON

■ District sans histoire, Bourbonnière fait partie du noyau dur du RCM. André Lavallée y a été facilement élu aux deux dernières élections.

Qu'en sera-t-il cette année ?

Difficile à dire. Trois des quatre candidats se prédisent gagnants...

District sans histoire, disions-nous, Bourbonnière est à trois minutes à pied du Jardin botanique et à dix minutes en voiture du centre-ville. Il est délimité par la rue Sherbrooke et les boulevards Pie-IX, Rosemont et Saint-Michel.

La très grande majorité des habitants est francophone. Il y a un peu plus de femmes que d'hommes. Plus de familles monoparentales aussi. Elles représentent près de la moitié des familles avec un enfant. Le revenu moyen est de 20000$ par année. Les gens ne sont ni plus riches ni plus pauvres qu'ailleurs à Montréal.

Les maisons, de modestes duplex construits dans les années 50 et 60, s'alignent les unes derrière les autres. Les rues sont bordées de gros arbres. Et en ces temps d'élections, les poteaux sont joliment décorés... Pas un seul n'a été épargné par les candidats qui veulent arracher la victoire le 6 novembre.

Le RCM a apposé 400 affiches ; Vision Montréal, 700, et le Parti des Montréalais, 230.

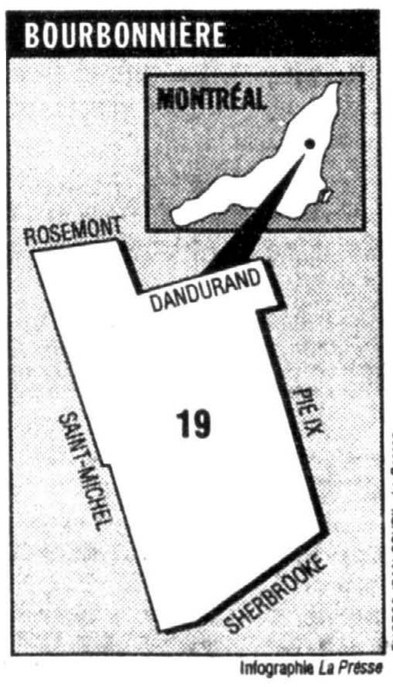

Infographie *La Presse*

André Lavallée

Claude Frenière

Pierre Aubry

Carmen Moral-Suarez

PHOTOS JEAN COUPAL, *La Presse*

L'homme du RCM

Qui sont-ils, ces candidats ?

Le premier, bien connu dans le quartier, est conseiller municipal depuis 1986. C'est André Lavallée, 42 ans, l'homme du RCM. Père de deux enfants, il habite dans Bourbonnière. Il est membre du comité exécutif et responsable de l'aménagement et du développement urbain de la Ville. Il a présidé la Commission d'aménagement et piloté le dossier de l'Hôtel-Dieu.

« Je suis un organisateur communautaire », dit M. Lavallée, qui connaît Bourbonnière sur le bout de ses doigts.

« L'important pour moi, c'est mon district. Les gens me connaissent comme un gars d'action, de concertation et de résultats. »

Il est particulièrement fier du développement domiciliaire sur le terrain des anciennes usines Angus. Quelque 2600 logements accueillent aujourd'hui 6500 personnes. Un projet conclu en juin avec le Canadien Pacifique prévoit la construction d'autres immeubles, d'un parc industriel et de commerces sur la partie restante des terrains, au coût de 350 à 400 millions. Financé par des fonds privés, ce projet devrait assurer la création de 2000 emplois permanents.

L'homme d'affaires

Le deuxième est un homme d'affaires. Il possède trois magasins de peinture et deux terrains de golf. On a parlé de lui en début de campagne parce qu'il insérait sa carte de visite dans les dépliants du parti.

Claude Frenière, 59 ans, a été conseiller du Parti civique dans Rivière-des-Prairies de 1978 à 1986. Battu aux deux dernières élections, il a porté les couleurs du Parti montréalais avant d'opter, il y a deux semaines, pour Vision Montréal. Bourbonnière n'est ni son lieu de travail ni son lieu de vie. Marié depuis 36 ans et père de trois enfants, il habite Rivière-des-Prairies depuis un demi-siècle.

« Je suis en politique pour changer l'équipe en place, affirme-t-il. Il faut mettre des gens qui savent compter. »

Le propriétaire

Le troisième et avant-dernier milite en faveur d'une baisse de taxes. Pierre Aubry, 57 ans, a été de toutes les manifestations organisées devant l'hôtel de ville. Le slogan « Assez, c'est assez », c'est lui. Il possède 70 logements et préside la Ligue des propriétaires, un organisme qui défend les intérêts des propriétaires, comme son nom l'indique.

Sa candidature dans Bourbonnière est récente. Lors des élections précédentes, il travaillait dans l'ombre comme bénévole. Mais cette année, il a décidé de faire le grand saut.

« Je réalise qu'il faut faire les changements par en dedans », explique M. Aubry, qui a aménagé son bureau dans le sous-sol de sa grande et belle maison, boulevard Pie-IX. Père de trois enfants, il partage sa vie avec une autre candidate du Parti des Montréalais.

L'absente

La dernière en lice est Carmen Moral-Suarez, 36 ans, de la Coalition Démocratique-Montréal Écologique (CDME). Personne ne l'a jamais vue dans le district. En vérité, elle n'y a jamais mis les pieds. De son aveu même, Bourbonnière n'est pas son choix. Elle a décidé de s'y présenter pour permettre à son parti d'avoir des candidats dans tous les districts.

Conseillère en micro-informatique dans une PME, Mme Moral-Suarez préfère aider le candidat du CDME dans le Plateau Mont-Royal.

« J'organise des rencontres informelles chez moi pour lui donner un coup de main », avoue-t-elle.

À Greenfield Park, Bourbeau appuie Duclos, l'homme du «renouveau»

Le candidat à la mairie est aussi un ardent fédéraliste...

GEORGES LAMON

■ C'est parce qu'il considère que seul Marc Duclos représente le «renouveau souhaitable et souhaité» à Greenfield Park, que l'ex-ministre libéral des Finances du Québec et député de Laporte, André Bourbeau, a décidé de l'appuyer publiquement en vue des élections municipales du 6 novembre.

«À Greenfield Park, il était temps de marquer un changement profond dans l'administration de la ville, a insisté M. Bourbeau, hier au cours d'une conférence de presse, devant un auditoire restreint de candidats et d'amis. Avec M. Duclos, il m'apparait qu'on puisse voir se produire ce renouveau. Ce sera un peu d'air frais sur la ville.»

À son avis, Greenfield Park, particulièrement bien située sur la Rive-Sud, devrait connaître dans les années à venir un essor extraordinaire. Elle doit donc être dotée d'une administration moderne et dynamique qui va effectuer les changements requis pour y parvenir. M. Bourbeau ne pense pas que le genre d'administration de Stephen Olynyk, le maire sortant, permettrait d'y arriver — ce qui n'empêche pas le député et ex-maire de Saint-Lambert de s'enorgueillir d'avoir des «relations personnelles cordiales» avec M. Olynyk.

Admettant que sa démarche est inusitée, puisqu'il n'a jamais pris une telle position à titre de député, M. Bourbeau dit voir plus loin. Avec Marc Duclos à Greenfield Park, qu'il dit être «un ardent fédéraliste», il est convaincu qu'il sera un excellent allié lors du référendum sur l'avenir du Québec. Il a d'ailleurs obtenu de M. Duclos son appui à la coalition pour le NON au référendum, appui qu'il estime comme «un atout important pour convaincre certains élément indécis de la population».

Son intervention se voulait en outre une mise au point contre la rumeur courant dans les milieux anglophones selon laquelle M. Duclos serait perçu comme séparatiste. Il insiste: «C'est faux, au contraire, il partage la même idéologie fédéraliste. C'est profondément injuste chez ces gens qu'on fasse courir cette rumeur. Je le sais, il est décidé à donner un coup de main au référendum.»

Ce que n'a d'ailleurs pas démenti M. Duclos.

L'un n'empêche pas l'autre. L'équipe Duclos rallie des partisans de toutes tendances politiques: bloquiste, libérale, péquiste. Même l'ex-adversaire de M. Bourbeau en 1989, Hélène Dufresne, une péquiste avouée, est de l'équipe Duclos.

Qualifiant Marc Duclos d'homme d'affaires dynamique, qui a fait ses preuves, M. Bourbeau dit avoir toujours été frappé par son honnêteté, son intégrité et sa droiture.

«Je suis convaincu qu'avec son équipe, il saura donner à Greenfield Park cette administration municipale renouvelée. On voit chez lui le souci de s'intéresser aux citoyens et de leur donner plus de place.»

Dans l'esprit du député, les autres équipes — Mireille Carrière, Robert Turbyne et l'indépendant Réal Pellerin — «viennent de la même école, ce n'est pas un changement».

M. Bourbeau dit les avoir rencontrées, mais elles n'ont pas su le convaincre, parce qu'elles s'inscrivent «dans la tradition de Greenfield Park», celle d'une époque révolue qui a permis à Olynyk de régner 16 ans dans cette ville de 17652 habitants.

Par ailleurs, il a reproché à Greenfield Park d'être la seule municipalité au Québec à n'avoir pas adopté le système des quartiers pour les élections. En effet, les conseillers sont élus par l'ensemble des électeurs. La modification du système électoral devra remédier à cette situation.

Gisèle Hamelin dit vouloir servir Longueuil plutôt que se servir...

GEORGES LAMON

■ Si elle est élue, Gisèle Hamelin, le chef du Parti longueuillois, veut donner un nouvel élan à Longueuil par le biais des investissements et jouer un rôle de chef de file régional. Sans oublier de redonner aux citoyens leur véritable place au sein de l'administration.

«On a négligé les loisirs, les parcs, le transport en commun, a-telle insisté hier, au cours d'une rencontre avec l'équipe de *La Presse*. On n'a pas donné priorité aux besoins réels d'une grande partie de la population de Longueuil.»

Elle a reproché d'ailleurs à l'administration Ferland d'avoir été «très absente,très éloignée des gens et peu ouverte à leurs demandes, bref, peu démocratique».

Mme Hamelin soutient qu'avec elle, tout devrait changer avec davantage d'humanisme.

«Il nous faut être à l'écoute de la population et la servir dans son intérêt et non le nôtre, dit-elle. Je veux que tout les partis politiques travaillent ensemble à ce but commun.»

Pour elle, c'est presque une profession de foi. Armée de convictions, elle se dit prête à apporter sa contribution parce qu'elle se sent «investie d'une mission et parce que Longueuil mérite mieux que ça».

Mme Gisèle Hamelin

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Quant au rôle régional qu'elle entend jouer, elle ne se voit pas comme un dictateur, mais plutôt comme «un acteur principal» qui tente de rallier les forces.

«Je pense qu'on doit initialement faire probablement le ménage dans notre maison car il y beaucoup de choses à corriger à Longueuil, assure-t-elle. Et évidemment, pour être crédible et parler avec les autres maires.»

Au chapitre de ses priorités, figurent non seulement la transparence et la gestion serrée du budget, mais aussi le transport en commun dont elle se fait un cheval de bataille.

Elle reproche d'ailleurs au maire Ferland de n'avoir jamais accordé la priorité au transport en commun ni exercé de rôle prépondérant au sein de la STRSM. Aussi estime-t-elle qu'il va falloir innover dans ce domaine avec, entre autres, la mise sur pied d'un transport en commun par taxis dans certains secteurs éloignés de la ville.

«Le transport est un élément structurant d'une ville, explique-t-elle. Malheureusement, l'inefficacité, le mauvais service et le coût prohibitif du système actuel empêchent les d'aller se chercher un emploi. À Longueuil, nous sommes les grands perdants de la régionalisation.»

Mme Hamelin veut également s'attaquer à la création d'une bibliothèque centrale à Longueuil, ville d'une grande pauvreté culturelle selon elle. Une bibliothèque implantée «là où la population se trouve» et non en plein champ.

Du côté de la collecte sélective des déchets, qui relèvera désormais des MRC, Mme Hamelin entend rouvrir le contrat. À son avis, tout est en place depuis deux ans et demi dans ce domaine (études, budget et projets) mais rien n'a été fait et le budget n'a pas été dépensé. C'est la paralysie totale de l'administration en place.

Quant aux sociétés paramunicipales, ces «nids à patronage», elles seront réévaluées. Mme Hamelin dit qu'elle veillera à «dépolitiser l'appareil gouvernemental».

Mme Hamelin n'a pas manqué d'écorcher au passage ses deux opposants, Jacques Finet, «le maire absent qui n'a pas su renouveler son équipe», et Claude Gladu, le dauphin du maire Ferland, qui sont en fait le même parti au pouvoir depuis deux ans.

«C'est usé et déchiré, a-t-elle insisté. Ils sont les architectes de toutes les décisions qu'on a pu discuter, contrer, décrier au fil des années au cours desquelles j'ai été chef du parti de l'opposition. Même s'ils sont divisés, c'est le même parti qui s'accroche au pouvoir actuellement pour protéger les acquis. Longueuil mérite un renouveau actuellement.»

Et ce renouveau, c'est dans le Parti longueuillois que les citoyens devraient le retrouver. Des énergies nouvelles, des gens nouveaux qui sont représentatifs du milieu dans lequel ils vivent.

Après quatre ans de politique active, Mme Hamelin a constaté qu'au palier municipal, c'étaient surtout des machines à élections et pas vraiment une idéologie et une philosophie de gestion qui étaient évoquées.

«Quand on regarde les programmes de nos adversaires, dit-elle, ce sont beaucoup de discours que nous avons tenus et évoqués depuis quatre ans et qu'on tente de s'accaparer.»

Mais Mme Hamelin entend y remédier avec ses candidats, qui sont très différents dans notre leur approche et très près des citoyens.

«Et puis, les gens peuvent compter sur ma fiabilité, ma présence et ma constance. J'ai toujours été à leur écoute.»

Elle conclut sur un reproche à l'endroit de ses opposants: «Nous avons l'impression qu'ils ont perdu de vue qu'ils sont là pour servir et qu'ils sont plutôt en train de se servir.»

OUVERT LES MERCREDIS JUSQU'À 21 h!

TOUT COMME LES FEUILLES NOS PRIX TOMBENT!

OUVERT LES DIMANCHES DE 12 h à 17 h!

LA CHUTE DES PRIX CONTINUE CHEZ Au Bon Marché!

Achetez en TOUTE confiance...

TOUT CE QUE NOUS VENDONS EST GARANTI À 100%

20,000 STYLES et COULEURS de STORES VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS et TOILES de FENÊTRE...

FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX en PVC 3½" 4 belles couleurs! • Style «Edgeliner» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 34.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en PVC 3½" 3 couleurs populaires! • Style «Galaxy» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 39.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en PVC 3½" Choix de couleurs! • Style «Saturn» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 59.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en PVC 13 coloris au choix! 2e MINI • Style «Minivale F» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 69.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en TISSUS 3½" 12 couleurs au choix! • Style «St-Tropez» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 99.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en PVC 3½" aspect DENTELLE • Style «Silhouette» • Blanc/Transparent • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 129.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en TISSUS 3½" 3 belles couleurs! • Style «Prague» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 139.99 Rail garanti à vie!

TOUTES LES AUTRES GRANDEURS FAITES SUR MESURES AUX PLUS BAS PRIX!

VERTICAUX en TISSUS 3½" 9 coloris au choix! • Style «Joyce» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 149.99 Rail garanti à vie!

VERTICAUX en TISSUS 3½" 3 couleurs décoratives! • Style «Bistro» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 189.99 Rail garanti à vie!

NOS SPÉCIAUX DE STORES VERTICAUX INCLUENT:
• Rail de luxe, garanti à vie • Lamelles
• Chaîne robuste • Pesée de corde
• Fixtures d'installations

Collection '95 — Nouveaux arrivages! Une toute nouvelle sélection de TISSU DE LUXE POUR STORES VERTICAUX

Incluant l'importation «Soft Edges» très exclusive à Au Bon Marché vient d'arriver! Elle comporte 9 nouveaux styles en 71 couleurs, passant un choix de gamme de pastels subtils aux couleurs chaudes et vibrantes de la terre.

...ABSOLUMENT à VOIR!!!

ENTIÈREMENT CLOISONNÉS!

ÉDREDONS DE DUVET D'OIE BLANC

NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!

	ÉPAISSEUR STANDARD		TRÈS ÉPAIS	
• Qualité supérieure, duvet d'oie blanc	Simple	59.99	Simple	99.99 (29 onces)
• Cloisonné par carreaux 3" x 10"	Double	79.99	Double	129.99 (37 onces)
• Tissu de percale 100%, 260 fils/p.c. avec cordon contour	Reine	89.99	Reine	149.99 (43 onces)
• Édredon luxueux, confortable pour tout l'année	Roi	129.99	Roi	189.99 (50 onces)

Vous méritez la MEILLEURE QUALITÉ ...c'est le DUVET D'OIE BLANC!

ACHAT SPÉCIAL OREILLERS 100% PLUME 2 POUR LE PRIX D'UN paquet jumeaux! Standard 29.99 Reine 34.99

STORES DE FENÊTRE 1re QUALITÉ, STORES OPAQUES BLANCS

28½x58	43½x82	73½x58
37½x70	49½x70	73½x70
37½x82	49½x82	78½x70
43½x70	55½x70	85½x70
OUI, PAPA	55½x82	97½x70
	64½x58	109½x70
	64½x70	72½x90

À PARTIR DE SEULEMENT 8.49 ch.

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" BLANC ou IVOIRE • 1re qualité, en stock

20x45	27x64	44x45	64x64
20x64	30x45	44x64	72x45
22x45	30x64	48x45	72x64
22x64	33x45	48x64	78x84
24x45	33x64	54x45	
24x64	36x45	54x64	
26x45	36x64	60x45	
26x64	40x45	60x64	
27x45	40x64	64x45	

2.49 et plus

NOUVEAU! 25% DE RABAIS sur tout dans notre NOUVEAU RAYON DE BORDURES DE PAPIER-PEINT! SPÉCIAL D'INTRODUCTION!

SERVIETTES 100% COTON CANNON ROYAL FAMILY 100% COTON • Modèle «Vantage» • 23 couleurs au choix!

	Grandeur	VENTE
Bain	27"x52"	9.99
Main	16"x28"	7.59
Débarb.	13"x13"	3.99
Drap de bain	34"x70"	19.99
Descente	23"x34"	9.99

ENSEMBLES DE DOUILLETTE Une superbe sélection! En choix double/triple, jupe de lit, 2 tailles d'oreiller /1 pour lit simple. Jamais à ce prix! Quantités limitées de stock. Reg. à 159.99 NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS! Simple 49.99 Double 64.99 Reine 79.99

SIÈGES DE TOILETTE COUSSINÉS GINSEY Motifs brodés, assortis. Reg. 24.99 SPÉCIAL 14.99 ch.

STORES VERTICAUX PVC 3½" «Première» Blanc, ivoire, champagne, gris, sable. Format porte-patio. 39.99 75" x 84"

ENS. de DRAPS en PERCALE Ensemble en percale de 1re qualité à des prix incroyablement bas! NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS! Simple 17.49 l'ens. Double 27.49 l'ens. Reine 33.49 l'ens. Roi 48.49 l'ens.

ENSEMBLES de DRAPS en FLANNELETTE Wabasso 80% coton / 20% polyester. Choix de motifs et couleurs unies. L'ensemble inclut drap contour, drap plat et taie(s) d'oreiller. Simple 20.99 19.97 Double 35.99 25.97 Reine 44.99 29.97

ÉDREDON SYNTHÉTIQUE DUVETS HOLLOFIL md Couette remplie de Hollofil, la fibre synthétique de DuPont. Non-allergène. Choix de blanc, rose, menthe, pêche. Simple 38.99 Double 48.99 Reine 58.99

LES RIDEAUX DE DOUCHE spirella md Assortiment de modèles imprimés et couleurs unies! • Tissu-mousse pour la qualité • Rég. 44.99-74.99 • Doublure non-requise SPÉCIAL 29.99 ch.

DRAPERIES FAITES SUR MESURE Profitez des plus bas prix, le plus grand choix de tissus et notre confection garantie!

STORES PLISSÉS CELLULAIRES NOUVEAU chez Au Bon Marché! Choisissez parmi notre vaste sélection de tissus luxueux et robustes; plus de 80 styles et couleurs! Produit haut de gamme! NOTRE PRIX: 99.99 à 899.99

BONI! 25% DE RABAIS ADDITIONNEL SUR NOS BAS PRIX DE COUVRE-DUVETS AVEC TOUT ACHAT D'UN ÉDREDON EN DUVET NATUREL

la LITERIE et beaucoup plus!

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR • SERVIET APPES ET NAP • ACCESSOIRES UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est entre les boulevards St-Michel et Pie IX

tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141

SPÉCIAUX en vigueur jusqu'au 16 novembre ou jusqu'à épuisement de stock

Au Bon Marché

• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •

HEURES D'OUVERTURE
Lundi et mardi 9h15-18h
Mercredi au vendredi 9h15-21h
Samedi 9h-17
Dimanche 12h-17h
* À l'exception des commandes effectuées le dimanche ou le mercredi soir

Chèques acceptés

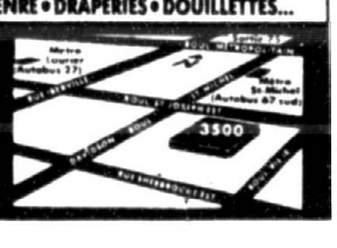

Un client ou un revendeur aurait tué Hélène Plante

PHOTO ROBERT SKINNER, *LA PRESSE*

Rolande Plante a identifié le corps de sa soeur Hélène, mardi.

LUCIE CÔTÉ

■ Selon sa famille, Hélène Plante, trouvée assassinée au début de la semaine dans une usine désaffectée du quartier Hochelaga-Maisonneuve, a pu être tuée par un client à qui elle aurait offert ses services, ou par un revendeur de drogue qu'elle n'avait pas payé.

Prestataire de l'aide sociale, la jeune femme de 21 ans, qui se prostituait pour se procurer de la cocaïne, recevait des menaces de mort de ses «créanciers», a expliqué hier sa soeur Rolande, rencontrée chez elle, dans une localité située à 25 kilomètres au sud-ouest de Montréal.

«Des gars l'appelaient pour dire qu'ils lui feraient la peau. Michel, un *pusher*, lui avait fait dire qu'il voulait la voir tout de suite ou que, sinon, elle aurait des *come-back*», indique Rolande Plante, qui avait tenté tout le week-end, en vain, de joindre Hélène pour l'inviter chez elle.

Lundi matin, Rolande a reçu un appel du nouvel ami d'Hélène, qui la fréquentait depuis seulement deux semaines. «Il m'a dit ça fait trois jours qu'on a perdu ta soeur», relate Rolande Plante.

Le jeune homme a ajouté avoir vu pour la dernière fois Hélène — qui occupait une chambre dans un immeuble situé au 2147, rue Dézéry depuis environ deux mois — alors qu'elle s'engageait dans la ruelle, probablement pour y faire une passe.

Le corps à moitié dévêtu a été retrouvé tout près de là, lundi vers 13 h, par un entrepreneur en plomberie, dans un trou de béton qui a déjà abrité le système de chauffage du vieil édifice fréquenté par les prostituées, au 215, rue Moreau, à proximité de la rue de Rouen, dans l'est de Montréal.

La victime, dont la mort remontait à moins de 24 heures, avait été battue et plusieurs fois poignardée, notamment au visage.

En voyant mardi un article consacré à la découverte du cadavre, encore non identifié, l'ami d'Hélène Plante a rappelé sa soeur en lui conseillant de téléphoner aux policiers.

«Qu'est-ce que tu dirais si ta soeur était morte? Téléphone-leur», insistait-il. «L'aimes-tu, ta soeur?», lui a-t-il demandé.

Rolande a donc communiqué avec les enquêteurs du poste 52 qui l'ont priée de décrire sa soeur. «Je leur ai demandé si la fille qu'ils ont trouvée avait les cheveux châtains. Mais elle avait presque tous les cheveux arrachés. Je leur ai parlé de son petit tatouage, au dessus du sein droit. C'est écrit *Calimero*, le nom du père de sa petite fille de trois ans, Vanessa (qui vit en famille d'accueil).

«Ils m'ont dit 'c'est ta soeur'. J'en ai pleuré une *shot*. J'aurais aimé ça qu'ils me disent que c'était pas elle, même si je savais que c'était elle en voyant le journal», avoue en pleurant la jeune femme de 30 ans qui a quand même dû se rendre à la morgue pour identifier sa soeur cadette, victime du 45e meurtre commis sur le territoire de la CUM cette année.

Plus tard, elle a aussi annoncé la triste nouvelle à sa mère, qui habite à Montréal.

«Hélène était une petite fille innocente, perdue un peu, qui cherchait son père (qui a quitté sa mère avant sa naissance). Elle avait lâché l'école en secondaire deux, mais elle savait lire et écrire. Elle a jamais travaillé, elle est tombée enceinte à 17 ans. Elle faisait du *free-base* depuis trois ans. Elle consommait environ deux ou trois grammes de cocaïne par jour», poursuit Rolande Plante.

«L'été dernier, elle était venue passer un mois chez nous. Elle dormait tout le temps. Elle savait depuis six mois qu'elle était séropositive. Elle pesait 85 lbs (pour 1m55). Elle pensait que c'était un de ses ex-chums qui lui avait donné le sida. On a essayé de l'aider, mais on s'y est pris trop tard. On savait pas comment», souligne-t-elle encore.

Il est «hors de question» que la SQ rouvre l'enquête sur la mort de Roger Nantel

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Ni la Sûreté du Québec ni le Bureau du coroner ne rouvriront l'enquête relative au décès de Roger Nantel, un proche conseiller de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, retrouvé mort dans des circonstances troubles le 15 novembre 1990, à Brigham, en Estrie.

Ils n'accordent aucune crédibilité à la thèse voulant que la mort de M. Nantel résulte d'un meurtre savamment camouflé.

«Les conclusions de l'enquête policière sont claires: il n'existe aucune évidence d'homicide dans cette affaire», affirme le porte-parole de la Sûreté du Québec, Michel Brunet, selon qui il est «hors de question» que la SQ reprenne le dossier.

Le débat sur les causes et les circonstances entourant la mort de Roger Nantel a rebondi dans l'actualité cette semaine à la faveur de la publication du livre *On the Take* de la journaliste Stevie Cameron.

Selon l'auteure, de lourds soupçons entachent la thèse officielle d'une mort accidentelle du publiciste Nantel.

Cet ex-journaliste était lié de près aux activités de financement des campagnes électorales de l'équipe Mulroney.

Gilles Fortin, l'agent directement responsable de l'enquête policière au poste de Cowansville, s'étonne du «bruit» entourant ce feuilleton juridiquo-politique. «Nous avons mis les bouchées doubles parce que nous avions appris qu'il s'agissait d'un proche du premier ministre», explique-t-il, admettant que cette «enquête a été particulière».

Comme ses supérieurs, Gilles Fortin estime que les informations contenues dans le livre de Mme Cameron sont des allégations non fondées. «Il n'y a pas eu meurtre mais accident», répète-t-il.

Mais les conclusions de l'enquête policière n'ont pas toujours été aussi claires.

Un premier rapport produit par la SQ en décembre 1990 parlait de suicide. Un terme qui ne sera plus utilisé par la suite. Un second rapport de la SQ, daté de février 1991, concluait lui à une mort accidentelle, tout comme celui rédigé par le coroner Jean-Charles Godreau.

Rejetant la thèse de l'acte criminel, le coroner parle dans son bref rapport de deux pages d'un accident causé par un «état d'enthousiasme qui s'empare des chasseurs deux semaines par année (...). Dans sa hâte d'obtenir son trophée, il a chargé sa carabine à bloc dans sa demeure et par un faux mouvement, il y a eu décharge de la carabine et décès».

Roger Nantel, qui avait l'habitude de manier les armes, s'était rendu à son chalet de Brigham afin de chasser le chevreuil. Son épouse, Lucienne Appel, a découvert son corps le lendemain du drame, le 15 novembre 1990.

Au Bureau du coroner en chef, à Québec, on maintient que les conclusions émises le 22 février 1991 par le coroner Godreau sont les seules valables.

«On ne dépensera pas les deniers publics pour de simples allégations contenues dans un livre, affirme François Houle, du Bureau du coroner. Il faudrait pour cela qu'elles soient étayées à partir de preuves scientifiques.

FREINEZ VOS DÉPENSES.

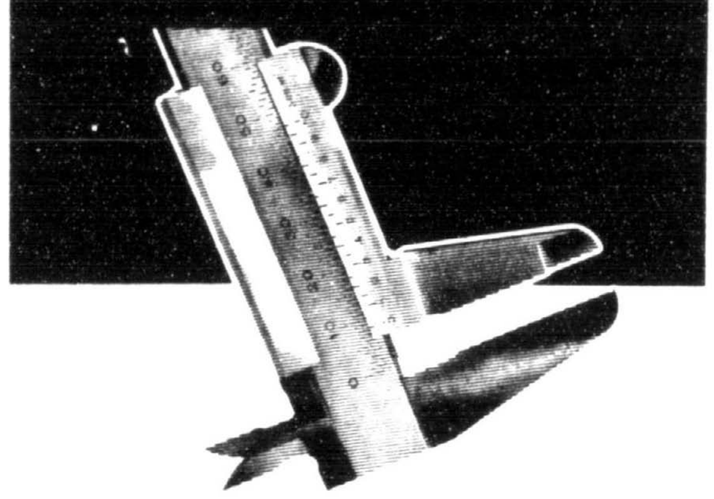

BMW présente les forfaits «Plein de bon sens».

Votre concessionnaire BMW vous offre maintenant un forfait «Plein de bon sens» sur le remplacement des plaquettes de freins des modèles BMW des années passées. Ce forfait à prix fixe* comprend les services d'une main-d'oeuvre qualifiée et des pièces certifiées BMW. Tout inclus dans un seul bas prix. Pour en savoir plus, consultez votre concessionnaire BMW dès aujourd'hui. Vous arrêter ailleurs? Ça n'aurait tout simplement pas de bon sens.

Remplacement des plaquettes de freins avant.

Série 3 Modèles des années 1984 à 1991.	Série 5 Modèles des années 1985 à 1988.	Série 6 Modèles des années 1977 à 1988.	Série 7 Modèles des années 1978 à 1986.
147,50 $*	159,50 $*	159,50 $*	159,50 $*

*Le prix peut être plus bas si le remplacement est effectué conjointement avec une inspection de service recommandée. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Taxes en sus. Offre valable uniquement chez les concessionnaires BMW autorisés participants. Veuillez noter que le remplacement des capteurs d'usure est compris dans ce prix. Cependant, il peut être nécessaire de remplacer ou de resurfacer les disques de freins, ce qui serait alors facturé séparément.

Montréal
Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Rive Sud 445-4555
Montréal 875-4415

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

SONY AUDIOTRONIC

Videoscope 53po PIP

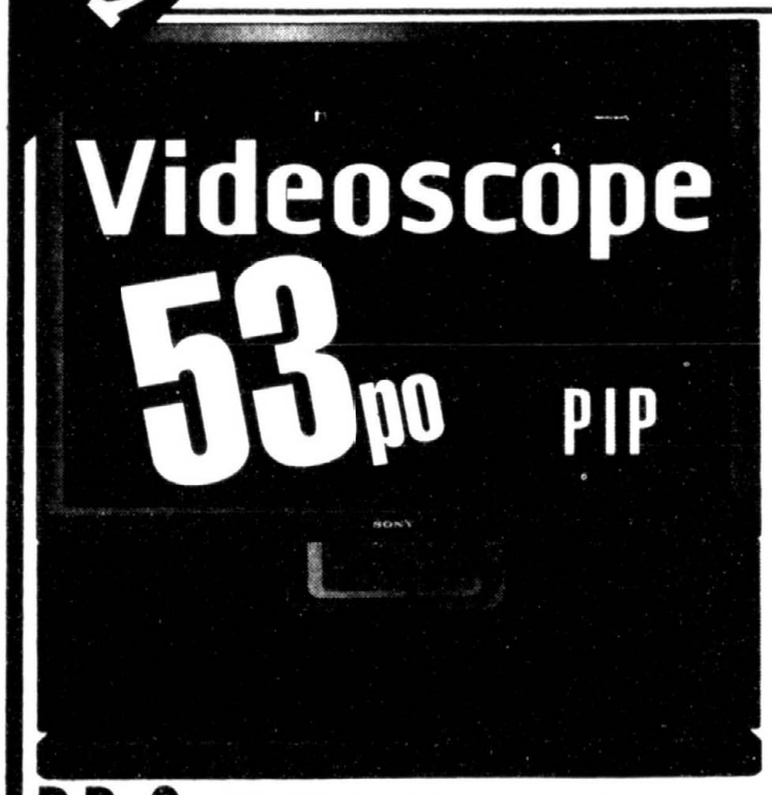

PROPTIC

NOUVEAU 1995

La profondeur du coffret est à peu près la même que celle d'un téléviseur ordinaire.
- Image sur image (PIP) à 1 syntoniseur permettant de voir deux émissions simultanément en utilisant le syntoniseur d'un magnétoscope
- Ambiophonie Matrix Surround accentuant la présence sonore en utilisant uniquement les haut-parleurs stéréo avant
- Préréglages vidéo / audio Program Palette
- Télécommande compatible avec la plupart des magnétoscopes et lecteurs laser
- Le coffret du KP-53S5S a moins de 26 po de profondeur

PRIX RABAIS EN MAGASIN

SONY

Trinitron

SONY
RÉCEPTEUR-MONITEUR TRINITRON
- Tube-image Trinitron : Le tube-image breveté à un canon / une lentille qui donne un caractère exclusif à chaque téléviseur
- Entrée A / V améliorant la qualité sonore et visuelle de votre magnétoscope
- Fenêtre A / V pour réglage facile des canaux, de l'image et du son
- Enduit d'écran ultra-noir pour améliorer le contraste
- Nouveau coffret compact

499$

SONY
MINI-CHAÎNE HI-FI / AM / FM / LASER / DOUBLE CASSETTE
Caractéristiques:
- Puissance de 2 x 30 watts
- 3 modes de préréglage SoundField
- Analyseur spectral à 5 segments
- Changeur laser à 5 disques à CMA à 1 bit, alléatoire / programmée / à répétition et calendrier musical de 20 morceaux
- Syntoniseur numérique AM / FM à 20 préréglages FM / 10 AM, stéréotrie à double sonorie

PRIX RABAIS EN MAGASIN

SONY
Handycam Video8
NOUVEAU Handycam CCD-FX730V
Caractéristiques:
- Écran couleur ACL de 3 po intégré et haut-parleur
- Viseur électronique
- Objectif zoom à rapport 12:1 (vitesse variable de 4 à 12 s)
- Apparition / disparition graduelles, noir / mosaïque
- Éclairement minimal de 2 lux
- Exposition automatique programmable: 4 modes
- Mise au point intégrée
- Tête Flying Erase
- Contre-éclairage
- Insertion date / heure
- Indicateur batterie / cassette, durée à écouler
- Télécommande

1299$

SONY
Handycam Video8
CCD-TR42 Handycam
Caractéristiques:
- Objectif zoom à rapport 12:1 (vitesse variable de 4 à 12 secondes)
- Viseur Sports donnant une plus grande surface de visionnement
- Exposition automatique (AE): 4 modes
- Apparition / disparition graduelles (noir / mosaïque)
- Tête Flying Erase pour une transition d'image silencieuse
- Autodateur
- Télécommande

OFFRE DE MALLETTE HANDYCAM EN PRIME

PRIX RABAIS EN MAGASIN

LE PLUS GRAND PETIT MAGASIN EN ÉLECTRONIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTE LA VENTE SONY N'ATTENDEZ PAS

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H À 17 H

AUDIOTRONIC

GARANTI CERTIFIÉ COMPÉTITIF

368, STE-CATHERINE OUEST
861-5451 ou 861-5452
SORTIE MÉTRO GLEURY PLACE DES ARTS

Les toubibs volants de Montréal ne font pas la morale, ils soignent

ÉRIC CLÉMENT

■ Le malade était un asocial. Sa vie était misérable. Toxicomane et sidéen en phase avancée, vivant dans un appartement catégorie « 2 coquerelles », il ne voulait rien savoir de la société et des médecins. Pourtant, à force de persuasion, de patience et de compassion, un infirmier a réussi à l'extirper de chez lui, où l'hygiène était un cauchemar.

« Quand il est arrivé à l'hôpital, derrière son masque à oxygène, il a glissé « ça fait tellement plaisir d'avoir des amis qui viennent me visiter ». Il est mort quelques heures plus tard.

L'infirmier s'appelle Julien Potvin. Il fait partie d'une équipe de « toubibs volants » qui travaillent sans relâche depuis deux ans et demi pour apporter du réconfort et de l'aide médicale aux itinérants, sans-abri et autres cas sociaux confrontés à la toxicomanie et au sida en phase très avancée.

Ces toubibs (médecins en langage argotique) volants, c'est une équipe d'une vingtaine de personnes de l'hôpital Saint-Luc de Montréal : des médecins omnipraticiens, un psychiatre, trois infirmiers, un psychologue, des éducateurs spécialisés, des travailleurs sociaux auxquels s'ajoutent des travailleurs de rue.

Expérience unique, le programme Toxicomanie VIHSida touche 315 personnes qui vivaient dans le plus grand dénuement, aux prises avec des problèmes multiples. C'est là qu'est l'originalité de cette intervention car des maisons d'hébergement, des refuges, des cliniques pour sidéens, des centres de désintoxication, il y en a à Montréal.

Mais une équipe pluridisciplinaire qui sort physiquement de l'hôpital pour fournir des services (condoms, information, etc) et pour aider des personnes malades à vivre, à retrouver une estime de soi et à mourir dignement dans un hôpital, il n'y en avait pas jusqu'en mars 92.

Hier, ces toubibs volants ont fait le point sur leur action, rendue possible grâce à un budget discrétionnaire du gouvernement du Québec d'un montant de 250 000 $.

L'équipe, munie de télé-avertisseurs, diagnostique, accompagne les malades pour leurs traitements et leurs tests, fait un suivi même quand la personne quitte la région, conseille, habille, nourrit, planifie et retrace la famille des malades décédés.

« On travaille dans l'ombre, le jour, la nuit, parfois 20 heures de suite, explique Julien Potvin. Notre bureau c'est un sac à dos. »

Le docteur Jean Robert, à l'origine du programme, n'est pas un médecin comme les autres. Faisant fi des habitudes, il estime que du fait des caractéristiques des malades, l'action de l'équipe « part du terrain ». La structure est souple, sans hiérarchie. Les toubibs volants ne font pas la morale. Si la personne fume, on lui apporte des cigarettes. La rectitude sociale, ce n'est pas le genre de la maison.

L'équipe reste en contact avec d'autres établissements hospitaliers, comme le CLSC Centre-ville, et les organismes communautaires tout en évitant de rendre des services déjà fournis ailleurs.

Même si l'équipe estime rejoindre la moitié des personnes visées, il n'est pas question d'augmenter les effectifs. « C'est le nombre de structures qui doit augmenter, dit le docteur Robert. Comme pour les incendies, il faudrait des unités par territoire. »

On espère d'ailleurs que Québec ne coupera pas le financement des organismes communautaires. Le coordonnateur du programme, le docteur Michel Bouchard, pense que la population doit savoir que la prévention concerne tout le monde.

Enfin, le docteur Robert ne comprend pas pourquoi il fut si difficile de recruter le médecin coordonnateur. Une annonce parut dans *La Presse* mais aucun médecin n'envoya son CV...

« S'occuper de toxicomanes sidéens en phase avancée, cela n'intéresse pas les médecins sauf quand l'un d'entre eux apprend que son enfant est séropositif », regrette-t-il.

Les évêques réitèrent leur opposition à l'euthanasie

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ L'euthanasie et le suicide assisté sont un meurtre et leur légalisation serait tout à fait inacceptable, soutient la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Témoignant hier devant le comité spécial du Sénat sur l'euthanasie et le suicide assisté, la Conférence a tenu à préciser qu'elle n'assimilait pas le soulagement de la douleur ou l'interruption de traitement à l'euthanasie.

La légalisation de l'euthanasie équivaudrait à laisser libre cours à l'individualisme

« Il ne saurait être question d'envisager le maintien de la vie physique à n'importe quel prix », a précisé l'archevêque d'Ottawa et ancien président de la Conférence, Mgr Marcel Gervais.

Il existe une « distinction fondamentale entre le meurtre — euthanasie et aide au suicide —, le fait de laisser mourir — supression ou refus de traitement quand le prix en est supérieur aux bénéfices — et les soins palliatifs qui pourvoient aux besoins physiques, émotifs, sociaux et spirituels des mourants et de leur entourage », a déclaré Mgr Bertrand Blanchet, archevêque de Rimouski.

Selon les évêques, la légalisation de l'euthanasie équivaudrait à laisser libre cours à l'individualisme au détriment de l'entraide et de la « nécessité de nous soucier les uns des autres ». À leur avis, cela pourrait conduire à une vision purement utilitaire de la vie.

« Lorsque le sens de la responsabilité et de l'interdépendance s'amoindrit, le pauvre, le délaissé et le faible en paient généralement le prix », a indiqué le père Ron Mercier, spécialiste en éthique.

Les évêques et deux spécialistes de l'Institut de recherches cliniques de Montréal ont déploré le fait que l'appui à l'euthanasie soit nourri par l'impression que les gens meurent dans la solitude et des souffrances insoutenables.

Ils ont rappelé qu'il existait des soins palliatifs mais ont reconnu, par la même occasion, que leur développement laissait grandement à désirer.

La formation du personnel médical est aussi déficiente, a admis le Dr Neil Macdonald. « Aucune des 16 facultés de médecine canadiennes n'offre de cours formel en soins palliatifs », a-t-il reconnu.

Mais la réponse à ces lacunes n'est pas de légaliser l'euthanasie mais de faire plus en matière de soins spécialisés aux mourants et de recherche sur le soulagement de la douleur, a dit le Dr David Roy, directeur du centre de bioéthique de l'Institut.

À son avis, il n'est pas nécessaire de légaliser l'euthanasie. Il suffit de comprendre que les besoins du patient doivent primer et que dans certaines circonstances vraiment exceptionnelles, cela signifie aider quelqu'un à mourir. Bref, il faudrait, dit-il, user de son bon sens pour savoir quand la loi ne doit pas s'appliquer.

« Nous n'avons pas besoin de changer nos lois pour garantir aux médecins qu'ils seront à l'abri de poursuites dans pareilles circonstances », a-t-il dit, à la grande surprise des sénateurs.

Pourquoi ne pas changer la loi alors? Parce que les abus sont toujours possibles et qu'il vaut mieux exiger de quelqu'un qu'il justifie le caractère éthique de son geste que de lui donner carte blanche à l'avance. « La peur et les tremblements dans ce dossier ne sont pas du tout une mauvaise chose », a-t-il souligné.

SOLDE DE MATELAS
Vous passez 1/3 de votre vie au lit. Vous méritez ce qu'il y a de mieux.

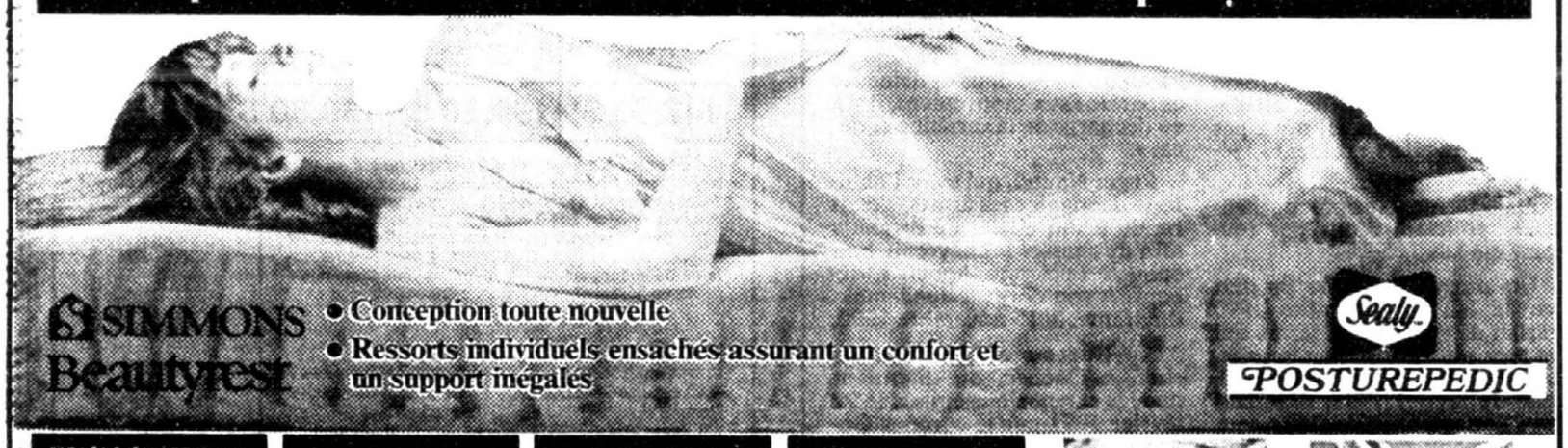

• Conception toute nouvelle
• Ressorts individuels ensachés assurant un confort et un support inégalés

ENGAGEMENT DE 30 JOURS
Satisfaction garantie. Linen Chest garantit que vous dormirez mieux et vous sentirez mieux dans votre nouveau lit, sinon vous serez remboursé en entier.

LE PLUS BAS PRIX
Linen Chest vous garantit sans condition les prix les plus bas sur tous les lits et matelas. Chaque jour, à longueur d'année. Nos prix sont imbattables. Faites-en la comparaison.

LE PLUS GRAND DÉTAILLANT
Linen Chest vend plus de lits et de matelas que n'importe quel autre détaillant indépendant de la région de Montréal. Et pour de bonnes raisons: le choix, le service et le rapport qualité-prix.

SERVICE ET COMPÉTENCE
Les spécialistes du sommeil Linen Chest comptent plus de 25 ans d'expérience en literie et vous offrent le genre de service et de compétence auquel vous vous attendez au moment de choisir un matelas.

Ressorts Posturetech exclusifs assurant un support adéquat

Sommier Steelspan exclusif avec poutrelles centrales et transversales en acier assurant une durabilité maximale

Élément innovateur Edgeguard augmentant la surface utilisable d'environ 10%.

PLUS TROIS OFFRES EN PRIME

Prime # 1
TAXES EN PLUS
Nous payons la TPS de 7 % et la TVQ de 6.5 %.

Prime # 2
Jusqu'à 60 $ de rabais
sur tous les ensembles Beautyrest Simmons et Posturepedic Sealy
Ens. simple 30 $ de rabais — Ens. grand 50 $ de rabais
Ens. double 40 $ de rabais — Ens. très grand 60 $ de rabais
Apportez ce bon et nous déduirons le rabais indiqué de nos prix garantis les plus bas. 1 bon par client. Valable pour une période limitée.

Prime # 3
Livraison gratuite
pour tous les matelas et ensembles de matelas.

CHOISISSEZ PARMI PLUS DE 100 STYLES

Format	Sealy Monte Carlo (TAXES EN PLUS)	Simmons Évasion (TAXES EN PLUS)	Sealy Posturepedic (TAXES EN PLUS)	Simmons Beautyrest (TAXES EN PLUS)
SIMPLE	99$ ENS. 149 $	199$ ENS. 299 $	299$ ENS. 429 $	389$ ENS. 599 $
DOUBLE	129$ ENS. 199 $	239$ ENS. 369 $	399$ ENS. 539 $	499$ ENS. 749 $
GRAND	169$ ENS. 269 $	269$ ENS. 399 $	449$ ENS. 649 $	549$ ENS. 799 $
TRÈS GRAND	———	———	669$ ENS. 899 $	699$ ENS. 999 $

MATELAS payé et emporté à compter de 36.95 $

Les promenades de CATHEDRALE 282-9525
ROCKLAND 341-7810
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ. VOUS SEREZ CONVAINCU
POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%!

Prendre le métro évite bien des maux.
RMQA
Regroupement montréalais pour la qualité de l'air
La Presse

N'ATTENDEZ PAS VOS NOCES DE DIAMANT...

Offrez-lui aujourd'hui cette magnifique alliance anniversaire à diamants, exclusive à Birks. Six diamants parfaitement assortis, sertis dans de l'or 14 carats.

1 295 $
Valeur de remplacement: 1 800 $

BIRKS
1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Mariées 95
Enfin le solde que vous attendiez ! Les merveilleuses robes de mariées
FRANCE B. PRONUPTIA
réduites à des prix de rêve
Rabais de 30% 40% 50% et plus encore
payer et emporter • pas de mise de côté

FRANCE B. PRONUPTIA, 6832, rue St-Hubert Ouvert le dimanche, de 11 h à 17 h

34 accusations contre un policier

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trente-quatre chefs d'accusation ont été déposés hier au palais de justice de Laval contre un agent de la Sûreté du Québec qui compte 23 ans de service, dont 11 au détachement de Saint-Eustache, pour avoir saisi à son profit des appareils vidéopockers.

Gilles Marceau aurait empoché, entre le 30 septembre dernier et le 24 octobre, une somme de 10 000 $, dont 6 000 $ d'un seul coup, pigée dans des vidéopokers qu'il aurait prétendu saisir parce qu'il s'agissait d'appareils illégaux. Le policier aurait agi de la sorte pour soutenir un train de vie passablement élevé.

C'est le distributeur de ces machines pour la région, membre de l'Association de l'amusement du Québec, qui a porté plainte à la SQ.

En sept occasions à Laval et quatre fois ailleurs, Saint-Eustache, Terrebonne, Repentigny et Deux-Montagnes, ce policier aurait stationné son véhicule de patrouille devant la porte d'un commerce et y serait entré, portant son uniforme.

Une fois, en présence d'un employé, Marceau aurait dit que le commerce possédait un appareil illégal et qu'il avait été envoyé pour le saisir. Le vidéopocker a été mis dans l'automobile de la police provinciale.

À un autre endroit, il y avait deux machines, une grosse et une petite. L'accusé aurait souligné à l'employé qu'il allait partir avec la petite et qu'un collègue passerait prendre l'autre, mais que lui devait vider le tiroir d'argent avant de partir.

Lors d'une perquisition, mardi, au domicile l'accusé à Pointe-Calumet, les membres de l'escouade du crime organisé de la SQ à Montréal ont trouvé plusieurs appareils de vidéopoker. Il a été conduit au quartier général de Parthenais. Les policiers ont trouvé sur lui un couteau à cran d'arrêt.

Après avoir passsé la nuit et l'avant-midi en cellule, Marceau a été conduit devant le juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec. Il a obtenu sa liberté en échange d'une caution.

La Couronne a déposé contre lui 11 chefs d'accusation de vol, 11 de recel, 11 d'abus de confiance et un de possession d'arme prohibée.Parce qu'il est connu dans les districts judiciaires de Terrebonne et de Laval, c'est un procureur de la Courone de Longueuil qui sera chargé de présenter la preuve devant la cour.

Comme le stipule la contention collective de travail des policiers provinciaux, Gilles Marceau est suspendu avec demi-solde en attendant la fin des procédures judiciaires.

Une enquête publique dans l'affaire André

ANDRÉ CÉDILOT

■ Les policiers de Laval impliqués dans la nébuleuse enquête sur le meurtre de Danielle André survenu en 1991 devront répondre de leurs actes devant le comité de déontologie policière.

Dans un jugement rendu hier, le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, a rejeté les requêtes des policiers Marc Bourdon, Gérald Dance, Richard Millette et Serge Morin pour empêcher la tenue d'une enquête publique.

Citant un arrêt de la Cour suprême, le juge a statué que les arguments des policiers ne s'appliquaient pas, puisque les sanctions qui peuvent découler de cette enquête ne sont pas de nature pénale, mais disciplinaire.

Le juge s'est prononcé seulement sur la requête en sursis, de sorte que les policiers auront encore la chance de faire valoir leur arguments en Cour supérieure, à la mi-décembre. Selon eux, l'enquête qui les a menés devant le tribunal disciplinaire aurait été entachée d'irrégularités.

Quoiqu'il en soit, à moins que le comité de déontologie n'en décide autrement, les audiences publiques commenceront le lundi 7 novembre prochain, à Montréal.

« Le rejet de cette nouvelle requête démontre une fois de plus que les policiers multiplient les recours inutiles et coûteux par ce qu'ils ont des choses à camoufler (*cover-up*) »a déclaré Hélène André, porte-parole de la famille, qui met en doute depuis près de quatre ans le déroulement de l'enquête de la police de Laval.

Joint à son bureau, le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, a répété que son service n'avait rien à cacher. Selon lui, la balle est maintenant dans le camp des membres du comité de déontologie qui doivent décider s'ils ouvrent l'enquête « même s'il y a des risques de causer d'énormes préjudices aux policiers visés par l'enquête », a-t-il dit.

« Logiquement, et par respect pour les droits des policiers visés par l'enquête, le comité de déontologie devrait attendre que les requêtes en Cour supérieure soient plaidées sur le fond avant de commencer ses audiences »,

Une voiture qui parle trop

Reuter

BERLIN

■ La police berlinoise a déclaré mardi avoir dû mettre en fourrière une voiture dont le bavardage incessant empêchait tout le quartier de dormir.

Dès qu'un passant parvenait à moins de 50 centimètres, une voix mâle déclenchée par le système de sécurité le sommait de s'arrêter : « Attention ! Vous êtes trop près de ma voiture ! Veuillez reculer sinon une alarme va retentir ! »

Si le passant obtempérait, la voiture la récompensait d'un « merci » parfaitement amène. Sinon, elle mettait sa menace en exécution en déclenchant une sirène.

avis

Retrait d'autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré le 14 octobre 1994 son autorisation au parti Bloc municipal de Montréal de la municipalité de Montréal. Monsieur Mario Colucci agissait comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements composez sans frais 1 800 461-0422

2158152

GRANDE NOUVELLE POUR MONTRÉAL ET SES ENVIRONS
2 GRANDS MAGASINS • 2 GRANDS MAGASINS

SUPER ENTREPÔT CHAUSSURES
CHARLES DAVID® Direct au Public

APRÈS AVOIR SERVI LES GENS DE MONTRÉAL DEPUIS PLUS DE 20 ANS, NOUS AVONS DE SÉRIEUX PROBLÈMES FINANCIERS ET SOMMES MALHEUREUSEMENT FORCÉS DE FERMER NOS PORTES. IL Y A POUR 3 338 569 OO $ DE CHAUSSURES ET ACCESSOIRES DE MARQUES CONNUES POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS QUI DOIVENT ÊTRE ÉCOULÉS DANS NOS 2 GRANDS MAGASINS. PREMIER ARRIVÉ,... PREMIER SERVI!...

4900, RUE JEAN-TALON OUEST
5940, BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES

DU JAMAIS VU ET COMME VOUS N'EN VERREZ PLUS!

GRANDE VENTE DE FERMETURE

LA VENTE DÉBUTE AUJOURD'HUI À 9 H.

JUSQU'À 69% DE RABAIS

Chaussures pour hommes
Talons hauts
Mocassins
Talons moyens
Escarpins
Sac à main
Bottes western
Valises
Chaussures Habillées
Chaussures de marche
Chaussures pour enfants

SUPER ENTREPÔT CHAUSSURES
CHARLES DAVID® Direct au Public
2157958-B26

4900, JEAN-TALON OUEST
735-7533

5940, BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES
ST-LÉONARD
955-3052

HEURES D'OUVERTURE
LUN. AU VEND., 9 H À 21 H • SAM. ET DIM., 9 h À 17 H.

BOUL. DECARIE
NAMUR
JEAN-TALON O.
CD 4900
4900, JEAN-TALON O
735-7533
AVE. VICTORIA

5940,Boul. des Grandes Prairies
LACORDAIRE
SU-PÈRE PLAZA
CD

Exigez un Sony. Vous le méritez.

KV-32V15

Support SU-32V15 en option moyennant supplément.

SONY GARANTI CERTIFIÉ COMPÉTITIF

GARANTIE 3 ANS SONY DU CANADA LTÉE

Voici la télévision à son meilleur. La merveilleuse série V Trinitron® mettant à l'affiche le KV-32V15 à écran géant de 32 po et les deux modèles de 27 po, le KV-27V15 et le KV-27V10. Tous sont équipés du tube image Trinitron® gagnant du prix Emmy, du contrôle automatique d'image Lumisponder et du circuit Dynamic Picture Sony pour une expérience visuelle saisissante. Les enceintes DAC en chambre acoustique dynamique produisent une sonorité sensationnelle alors que les 3 jeux de prises A/V avant/arrière et l'entrée S-Video pour les sources à haute définition font du Trinitron® de série V le point central de votre système de divertissement au foyer.

Il y a aussi une foule d'autres caractéristiques spéciales. Par exemple, les modèles KV-32V15 et KV-27V15 offrent la caractéristique image sur image. Venez les voir et les entendre chez le concessionnaire autorisé Trinitron® de Sony du Canada Ltée.

Prix conseillés au détail : **KV-32V15 – 1799,99 $***; Support SU-32V15 en option moyennant supplément.
KV-27V15 – 999,99 $*; **KV-27V10 – 899,99 $***.

SONY®

AVENTURE
DÉCOR DÉCARIE
6900, boul. Décarie
CENTRE FAIRVIEW
Entrée Brunswick
CENTRE DÉCOR 440
3956, Autoroute 440, Laval
4550, boul. Métropolitain
St-Léonard
8100, boul. Taschereau Ouest
Brossard
DISPONIBLE AUSSI DANS PLUS DE 80 BOUTIQUES

EATON
CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU
PROMENADES
ST-BRUNO
CENTRE D'ACHATS
FAIRVIEW
CENTRE-VILLE RUE
STE-CATHERINE
CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
CARREFOUR
ANGRIGNON

MAISON SONY
940, boul. St-Jean
Pointe-Claire
5840, boul. Taschereau
Brossard
6400, Jean-Talon Est
St-Léonard
2200, Le Corbusier
Laval
7163, boul. Newman
Ville Lasalle
217, boul. Labelle
Rosemère

LA BAIE
GALERIES D'ANJOU
PLACE VERSAILLES
CENTRE COMMERCIAL
BOUL. PIE-IX
MAIL CHAMPLAIN
CENTRE LAVAL
CARREFOUR LAVAL
PROMENADES
ST-BRUNO
CENTRE D'ACHATS
FAIRVIEW
CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
PLACE ROSEMÈRE
PLACE VERTU

Sony et Trinitron sont des marques déposées de Sony Corporation, Tokyo, Japon. **Sony du Canada Ltée** * Les dépositaires peuvent vendre moins cher.

Père incestueux condamné à sept ans de prison

YVES BOISVERT

■ Un homme de Montréal-Nord a été condamné à sept ans d'emprisonnement, hier, par le juge Bernard Bilodeau, pour avoir agressé sexuellement et battu trois de ses filles sur une période de sept mois.

L'homme de 42 ans a immigré au Canada en 1980, en provenance d'Haïti. Il a eu 12 enfants de huit femmes différentes. En 1990, trois de ses filles et un de ses fils le rejoignent au Canada.

Les cinq vivent ensemble dans un petit appartement de quatre pièces et demie, à Montréal-Nord. Les trois filles dorment dans la même chambre.

Selon les accusations, les agressions sur ses filles ont commencé le 26 décembre 1990 et ont duré jusqu'au 25 juillet 1991. Une des filles avait 16 ans au début des agressions, les deux autres n'avaient que 11 ans.

Le père prenait ses filles une à une. Il réveillait celle qui dormait sur le bord du lit, et l'emmenait au salon, où il la forçait à avoir des rapports sexuels avec lui. Il disait à ses filles qu'il allait les marier. Il leur faisait promettre de ne rien dire. Il leur faisait des promesses.

Les filles ont dénoncé l'affaire en 1991. La plus vieille en avait parlé à une travailleuse sociale, puis aux policiers.

Au procès, le père (qu'on ne peut nommer pour protéger l'anonymat des enfants) a nié les actes sexuels, dont certains étaient corroborés par les rapports médicaux (une des enfants souffrait de maladies vénériennes). Il a cependant admis qu'il battait ses filles avec un bâton de baseball «de temps en temps, c'est normal», avait-il dit au juge.

Le juge Bilodeau, de la Cour du Québec, l'a déclaré coupable d'inceste, d'agression sexuelle, de sodomie et de voies de fait. Il a condamné l'homme à sept ans de pénitencier.

Un chauffeur aurait tripoté des passagères déficientes

MARCEL LAROCHE

■ Un chauffeur d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a été accusé hier d'avoir agressé sexuellement deux déficientes intellectuelles.

Le crime reproché à Michel Lacasse, un Lavallois de 46 ans, aurait été perpétré le mercredi 21 septembre dernier, alors que les deux victimes étaient passagères dans le minibus servant au transport adapté de la STCUM.

Profitant de sa situation d'autorité, le chauffeur d'autobus aurait tripoté et se serait livré à des attouchements sexuels sur ses deux victimes de 42 et 47 ans pendant le trajet effectué entre leur lieu de travail et leur foyer d'accueil, à Montréal.

Malgré leur handicap mental, les deux pensionnaires du centre de réadaptation auraient signalé à un préposé aux bénéficiaires le traitement particulier auquel elles auraient eu droit dans le minibus conduit par Lacasse.

Dénoncé par la direction du centre d'accueil, le chauffeur d'autobus de la STCUM a été mis en état d'arrestation, puis accusé d'agression sexuelle.

Traduit hier après-midi devant le juge Joël Guberman, de la Cour du Québec, Michel Lacasse a nié sa culpabilité et a été remis en liberté en attendant la tenue de son enquête préliminaire, le 21 novembre.

Le prévenu devra cependant se conformer à certaines conditions, dont celles de ne pas effectuer de transport adapté et de ne pas tenter de communiquer avec ses présumées victimes.

D'autre part, Mme Odile Paradis, porte-parole de la STCUM, a laissé savoir hier que le chauffeur impliqué dans cette affaire avait été suspendu sans solde en attendant la suite des procédures judiciaires.

Une fillette échappe à un rapt

MARCEL LAROCHE

■ Forcée de suivre un individu qui voulait la kidnapper dans la cour d'une école primaire du nord de Montréal, une fillette de 10 ans a réussi à échapper à son assaillant en le frappant d'un solide coup de poing à l'abdomen.

Plus de trois semaines après cet enlèvement raté survenu en plein jour, les policiers du district 43 de la police de la Communauté urbaine de Montréal multiplient leurs recherches pour retracer ce personnage toujours en liberté.

L'incident, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, s'est déroulé vers l'heure du midi, le jeudi 6 octobre dernier, dans la cour de l'école Saint-Barthélémy sise au 7081, rue des Érables, à Montréal.

Alors que la fillette s'amusait dans la cour de l'école, l'individu a soudainement surgi près d'un corridor situé à l'extrême sud de l'édifice, et l'a vivement empoignée par le bras gauche en lui disant : « Tais-toi ou sinon je te tue... »

Effrayée et se sentant entraînée par son assaillant, l'écolière a tenté le tout pour le tout pour se défaire de son emprise en le frappant d'un coup de poing à l'abdomen. Ne s'attendant pas à une telle résistance, l'homme a aussitôt lâché sa jeune proie saine et sauve pour s'enfuir à pied en traversant au pas de course le parc Sagard situé tout près de l'école.

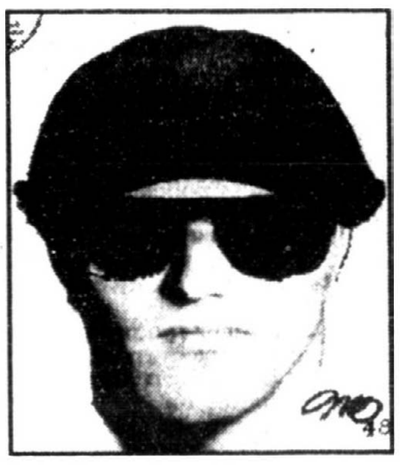

Individu recherché

Depuis cet enlèvement raté, les policiers de la CUM recherchent activement cet individu âgé de 20 à 30 ans qui, au moment du crime, était vêtu d'un manteau court en cuir noir et de jeans serrés de même couleur. Il portait aussi des bottes noires, avait le visage dissimulé par des verres fumés, et était coiffé d'une tuque de laine noire. Le suspect mesure environ 1,75 m (5 pieds 10 pouces), pèse 82 kg (183 livres), s'exprime en français et arbore une grosse bosse sur le nez.

Toute personne ayant des renseignements pouvant conduire à l'identification et l'arrestation de cet individu peut communiquer confidentiellement avec les policiers de la section des Enquêtes du district 43 de la CUM, à 280-2543.

C'EST LE TEMPS OU JAMAIS DE DEMANDER VOS SUBVENTIONS BI-ÉNERGIE

La bi-énergie : le mode de chauffage le plus économique de tous !

OPTION Bi ÉNERGIE

JUSQU'À 2 900 $ DE SUBVENTION D' HYDRO-QUÉBEC

et plus... avec la subvention du programme Virage Rénovation de la Société d'habitation du Québec !

Téléphonez vite pour connaître tous les détails !

1 800 563-2111

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Hydro-Québec

Vidéopoker: Loto-Québec dit n'avoir rien à se reprocher

YANN PINEAU

■ Loto-Québec estime n'avoir rien à se reprocher dans le cadre de ses relations avec ses fournisseurs de machines vidéopoker, malgré la réouverture de l'enquête de la Sûreté du Québec sur la firme Video Lottery Technologies (VLT), de Bozeman, au Montana.

« Nous sommes parfaitement à l'aise face à cette enquête et nous serons très coopératifs si la SQ nous demande des renseignements », a indiqué Jean-Pierre Roy, un porte-parole de Loto-Québec.

La SQ se penche à nouveau sur les activités de VLT au Québec depuis la comparution de son président, Dan Bower, devant la Commission de contrôle du jeu du Nevada, en août dernier. Cette Commission a en effet démontré que M. Bower a été impliqué dans des affaires de pots-de-vin offerts à des dirigeants de loteries d'État, tout au long de sa carrière.

En avril dernier, VLT avait obtenu deux contrats de Loto-Québec, l'un de trois millions pour la fabrication du système central de vidéoloterie, l'autre de 12 millions pour la fabrication de 2000 appareils vidéopoker. Le système central gère actuellement les 2500 vidéopokers installés par Loto-Québec et les 2000 appareils commandés sont presque tous livrés.

A terme, la société d'État compte installer 9000 machines dans tout le Québec. VLT en fournit 2000, la compagnie canadienne Spielo Gaming International en livre 4000 et la firme américaine Williams Gaming, 3000.

Selon Jean-Pierre Roy, Loto-Québec se prépare à faire un deuxième appel d'offres pour acquérir d'autres appareils vidéopoker, même si le réseau actuel n'utilise que 2500 des 9000 machines commandées.

Les trois compagnies citées plus haut seraient alors une nouvelle fois sur les rangs. Pour Jean-Pierre Roy, la candidature de VLT n'a pas lieu d'être écartée : « Une fois qu'un fournisseur a reçu sa licence de la Régie des jeux, on fait affaire avec lui », dit-il.

Toutefois, le capitaine Richard Bélanger de l'Escouade des alcools, de la moralité et du jeu de la SQ, déclarait mardi à *La Presse* que les nouveaux faits découverts sur le compte de VLT pourraient forcer les dirigeants de la firme à comparaître une nouvelle fois devant la Régie des jeux.

La SQ cherche dorénavant à obtenir des informations sur les dépenses de VLT au Québec et sur le lobbying qui a précédé l'octroi des deux contrats d'avril dernier.

Alain Malenfant libéré d'une accusation de fraude aux dépens de la SDI

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Alain Malenfant a été libéré, hier, de l'accusation d'avoir fraudé, en 1990-91, la SDI pour une somme de 282 500 $, dans le cadre de l'aménagement du centre de ski Pin-Rouge, en Gaspésie.

Le juge André Trottier, de la Cour supérieure, se rendant aux arguments de Me Guy Bertrand, vient d'annuler, pour absence de preuve, la citation à procès rendue au terme de l'enquête préliminaire, en décembre, par le juge Pierre Verdon, de la Cour du Québec, chambre criminelle.

Son père, M. Raymond Malenfant, contre qui pesait la même accusation, avait pour sa part été aussi libéré par le juge Verdon.

Dans le cadre de ce projet, qui se voulait la réalisation rapide d'une promesse électorale du gouvernement Bourassa, on avait incité le groupe Malenfant, en dépit de sa situation financière déjà précaire, à développer le centre, en lui accordant, via la SDI, et d'une façon non-orthodoxe, une subvention de 3 millions $, non-remboursable et représentant 50 pour cent des immobilisations.

A l'aide d'une preuve circonstantielle, la poursuite avait tenté de démontrer qu'Alain Malenfant avait faussé à la hausse les coûts d'immobilisation pour emmener la SDI à verser des tranches de subventions plus importantes et auxquelles il n'avait pas droit.

avis Retrait d'autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré le 14 octobre 1994 son autorisation au parti Côte Saint-Luc Citizens Coalition / Coalition des citoyens de Côte Saint-Luc de la municipalité de Côte-Saint-Luc. Monsieur Eddie Springer agissait comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements composez sans frais 1 800 461-0422

2158150

Notre exclusif manteau réversible pour dames.
2 manteaux en 1 avec une économie de 106$.
Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

Économisez 106$
Notre ultra-chic manteau d'hiver réversible
Ord. 375$
269$

• Noir ou marine.
• Extérieur en Alpina fini peau de pêche.
• Transforme en manteau en fausse fourrure.
• Tailles 8 à 18.

Et... comme toujours, les retouches sont sans frais!

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Montréal 288-4653

Entrepôt 2050-2056, Bleury
960, Ste- Catherine Ouest
Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire

A. Gold & Sons Depuis 1892

Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, rue York à Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

Université de Montréal

Pour mieux gérer l'environnement

La **Faculté des études supérieures** vous offre le programme

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) : 2e cycle
EN ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

Condition d'admission : détenir un diplôme de 1er cycle
Date limite d'admission : 1er novembre 1994
Renseignements : Micheline Dessureault
☎ 343-2280

(0475)

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

VOICI UNE ANNONCE POUR CHRISTINE WOSCHITZ

Donc, vous avez pris la décision de rénover? Excellent! C'est souvent pas mal plus simple de faire quelques travaux que de se trouver une autre maison.

Savez-vous combien vous voulez dépenser pour les travaux? Il serait peut-être avantageux pour vous de financer ces coûts en employant une marge de crédit ou en augmentant votre hypothèque.

De toute façon, donnez-nous un coup de fil, votre directeur de comptes vous trouvera la meilleure façon de le faire.

BANQUE ROYALE

Avec vous.

45% de rabais

Table assortie à dessus en verre. Reg 195 $
EN SOLDE 109 $

Fauteuil pivotant-bercant avec coussin. Reg 369 $
EN SOLDE 199 $

A l'achat du produit annoncé, sur présentation de cette annonce, vous recevrez un bouquet de fleurs séchées offert gratuitement.
Quantités limitées. Ce rabais se termine dans 2 semaines.

VANNERIE La Différence

Carrefour Laval ..... (514) 688-4221
Promenades St-Bruno ..... (514) 441-5248
Centre d'achats St-Laurent, Ottawa ..... (613) 748-0397
Place Montréal Trust ..... (514) 845-9470
Salle de montre-entrepôt ..... (514) 352-1343

L'analyse que fait Garon des problèmes en éducation dérange

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Le ministre Jean Garon est trop négatif face à l'école, comme s'il était encore dans l'Opposition. M. Garon ne pourra pas s'en tirer: il devra investir davantage en éducation.

Les réflexions du ministre de l'Éducation Jean Garon sur le décrochage scolaire, la taille des écoles et le manque de collaboration entre les commissions scolaires et les municipalités n'ont laissé personne indifférent.

Tant à la Fédération des commissions scolaires qu'à la Centrale de l'enseignement du Québec, on avait des faits à rappeler au nouveau ministre ou des répliques à livrer.

Dans son édition d'hier, le quotidien *Le Devoir* publiait une entrevue avec le ministre, dans laquelle il prêche notamment en faveur d'écoles plus petites et reproche aux commissions scolaires de trop parler d'autonomie et de ne pas collaborer suffisamment avec les municipalités.

Le ministre estime aussi que la lutte contre le décrochage scolaire, sous forme de petits projets locaux subventionnés, a échoué jusqu'ici.

Il préfère à cette formule l'organisation d'activités parascolaires et la création d'une école «milieu de vie», plus invitante pour le jeune.

Commissions scolaires

Les commissions scolaires dénoncent le discours négatif du ministre Garon.

La présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Diane Drouin, a l'impression que M. Garon continue de se comporter comme quand il était dans l'Opposition.

«Il donne l'impression que tout va mal, il donne une image négative depuis un mois. C'est démoralisant.»

Mme Drouin lui rappelle certaines statistiques qu'il semble ignorer concernant les grandes écoles qu'il dénonce.

Il y a 2000 écoles qui ont 500 élèves et moins. Les polyvalentes de 3000 ou 4000 élèves ne sont plus aussi courantes qu'avant.

Mme Drouin n'a visiblement pas apprécié se faire dire que les commissions scolaires parlent trop d'autonomie et ne collaborent pas assez avec les municipalités.

Elle exhibe un document conjoint de l'Union des municipalités et de sa fédération et souligne l'existence de centaines de projets de collaboration pour des gymnases, des bibliothèques, des piscines. «On n'a pas attendu M. Garon.»

Au ministre qui trouve qu'il y a trop de directeurs d'école, Mme Drouin signale que c'est le ministère de l'Éducation qui édicte les normes et ratios.

Concernant sa critique du plan de lutte contre le décrochage scolaire, Mme Drouin fait valoir que le tiers des projets s'adressaient aux élèves du primaire.

Il ne faut donc pas s'attendre à obtenir des résultats sur-le-champ sur le taux de décrochage.

Enseignants

La présidente de la CEQ Lorraine Pagé trouve aussi le ministre Garon un peu vite dans sa critique du plan de lutte contre le décrochage scolaire.

Oui, il a en partie échoué, mais c'est parce qu'on a coupé ailleurs en éducation pour y investir.

Selon Mme Pagé, il n'y a pas à en sortir: il faudra réinvestir en éducation. La lutte contre le décrochage ne se résume pas à l'argent, mais ça prend aussi de l'argent, résume-t-elle.

Il n'y a pas de raison pour qu'on investisse moins en éducation qu'on le faisait au début des années 1980 (sur la base du PIB).

Mme Pagé rappelle que le monde de l'éducation a subi pour 1 milliard de dollars de compressions en 10 ans.

La syndicaliste voit tout de même du bon dans le plan de lutte contre le décrochage, comme le fait que les projets étaient élaborés en équipe et qu'ils provenaient du milieu, donc qu'ils correspondaient aux besoins locaux.

Mme Pagé souhaite que le débat de fond sur l'éducation puisse se faire à l'occasion des états généraux.

La famille.
Elle dure quand elle est tendre!
Année internationale de la famille

ASSOCIATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1994-95

L'Association des cadres supérieurs est particulièrement fière de présenter son nouveau Conseil d'administration en suivi de la séance annuelle de l'Assemblée générale tenue, le 16 septembre 1994, à Trois-Rivières.

Richard Morin
Président

COMITÉ ADMINISTRATIF

Président
Richard Morin
Directeur des soins infirmiers
CH régional de Lanaudière (Joliette)

1re vice-présidente
Huguette Dubé
Directrice des soins infirmiers
CH Ste-Jeanne-d'Arc (Montréal)

2e vice-présidente
Micheline Boisvert
Adjointe au directeur général
CH de Valleyfield

Secrétaire
Gilles Dufour
Directeur des ressources humaines
Centres Jeunesse Saguenay
Lac St-Jean (Chicoutimi)

Trésorier
Raymond Groulx
Directeur des finances
Hôpital général de Montréal

1er conseiller
Benoit Pineau
Directeur des services hospitaliers

2e conseiller
Denis Turgeon
Directeur général adjoint
CH Côte-des-Neiges (Montréal)

Présidente sortante
Marielle Lavallée
Directrice de la santé physique
RRSSS de Québec

Directeur général
Robert Savard
Association des cadres supérieurs de la Santé et des Services sociaux

AUTRES ADMINISTRATEURS

Marcel Aubin
Adjoint au directeur général
CH régional de l'Amiante (Thetford Mines)

Denis Bélanger
Directeur des ressources humaines
CH régional de Rimouski

Claude Dubé
Directeur de la réadaptation
Centres jeunesse de Québec

Lise Dubé
Directrice des soins infirmiers
CH de Portneuf

Gilles Forcier
Directeur des ressources humaines
RRSSS de Montréal-Centre

Joanne King
Directrice des soins infirmiers
CH Jeffery Hale (Québec)

Roland Lord
Directeur des services administratifs
CH Malartic

Marcel Myre
Directeur des services techniques
Hôpital Marie-Enfant (Montréal)

Can Nguyen-Quang
Directeur des finances et techniques
CH de Val d'Or

Michèle Pelletier
Directrice des services professionnels
CH Saint-Eustache

Richard Poulin
Directeur des ressources humaines
CH Jeffery Hale (Québec)

Robert St-Pierre
Directeur des services administratifs
CH Anna-Laberge (Châteauguay)

Jacques Sévigny
Directeur des services administratifs
CH Jean-Henri-Charbonneau (Montréal)

ASSOCIATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'Association remercie les cadres supérieurs qui oeuvrent, de façon bénévole, à titre d'officiers et de membres du Conseil d'administration au développement et à la promotion des intérêts socio-professionnels des quelque 1 900 cadres supérieurs du réseau de la Santé et des Services sociaux qu'elle a mandat de représenter.

LIQUIDATION MOTORISÉS USAGÉS
DU 27 OCTOBRE AU DIMANCHE 6 NOVEMBRE INCLUS
(FERMÉ DIMANCHE 30 OCT.)

SUPERBE CHOIX
à partir de **9 900$**
FINANCEMENT SPÉCIAL

Nous avons sélectionné pour vous tous ces modèles vérifiés et vendus avec garantie
- Empress
- Country Star avec extension
- Airstream
- Winnebago, Vectra, Pusher
- Etc., etc...

AVIS IMPORTANT! Nous payons la T.P.S. sur tous les véhicules usagés.

Gagnant du Prix de l'excellence pour service après-vente

- Acheter avec entreposage gratuit pour l'hiver
- Vous pouvez visiter plus de 35 motorisés à l'intérieur

Raymond LEBLANC INC.
CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES

1275, boul. des Laurentides, Vimont, Laval 663-7941
(au sud de l'autoroute 440) 383-8585

EXIGEZ UN SONY® VOUS LE MÉRITEZ...

SONY.
KV-27V10 Récepteur moniteur stéréo Trinitron V de 27 po

Caractéristiques:
- Trinitron ultra-noir améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce
- Les haut-parleurs en chambre acoustique dynamique accentuent la puissante qualité audio
- Télécommande compatible avec les magnétoscopes de la plupart des autres fabricants
- 3 entrées A /V améliorant la qualité sonore et visuelle de n'importe quelle source A /V
- Entrée S-Vidéo pour le traitement distinct de la couleur et du détail afin de rehausser la qualité de l'image

Trinitron 25 ans

Base en option **899$**

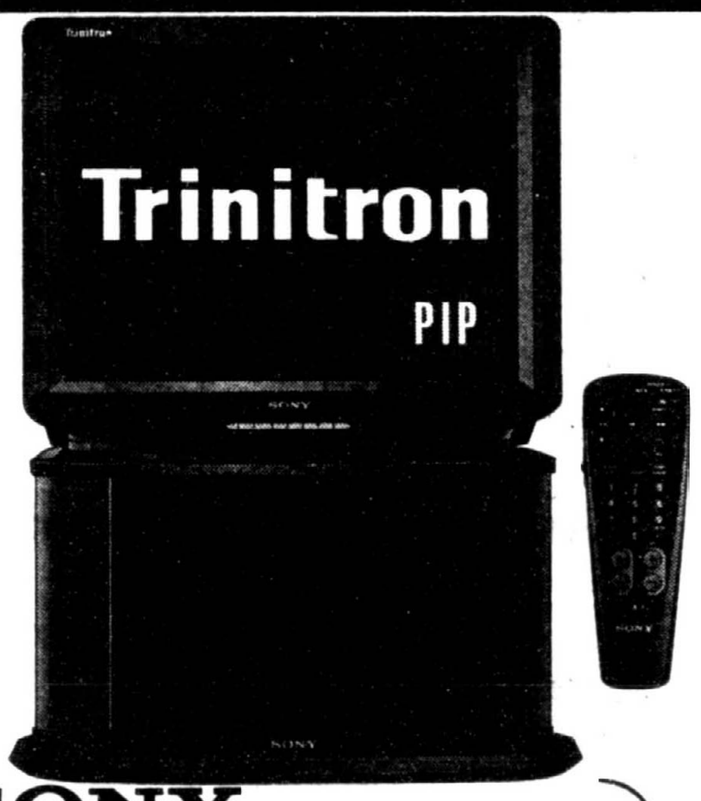

SONY.
KV-27V15 Récepteur moniteur stéréo Trinitron V de 27 po

Caractéristiques:
- Trinitron ultra-noir améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce
- Image sur image (PIP) à 1 syntoniseur permet de voir deux émissions simultanément en utilisant le syntoniseur du magnétoscope
- La commande de décrypteur Cable Mouse vous permet de régler facilement les canaux, l'image et l'intensité sonore de la plupart des marques de décrypteurs par la télécommande Remote Commander®
- Les haut-parleurs en chambre acoustique dynamique accentuent la puissante qualité audio

Trinitron 25 ans

Base en option **999$**

SONY.
KV-32S10 Récepteur moniteur stéréo Trinitron de 32 po

Caractéristiques:
- Entrée S-Vidéo pour le traitement distinct de la couleur et du détail afin de rehausser la qualité de l'image
- Fenêtre A /V pour réglage facile audio et vidéo
- Programmation automatique de tous les canaux actifs lors du branchement initial de l'appareil
- Guide des canaux pour le préréglage d'une grille de 12 canaux préférés
- Légende des canaux identifiant à l'écran l'indicatif d'appel de la station

Trinitron 25 ans

1 499$
Base en option

SONY.
VHS Hi-Fi
VCRplus+

SLV-730HF Magnétoscope VHS hi-fi

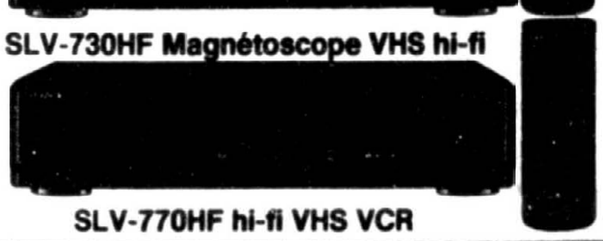

SLV-770HF hi-fi VHS VCR

Caractéristiques:
- VHS hi-fi stéréo
- VCR Plus™
- Nouveau variateur bimode
- Alignement numérique auto/manuel

549$

Caractéristiques:
- VHS hi-fi stéréo
- VCR Plus™
- « Context-sensitif » affichage à l'écran avec messages en couleurs
- Prises A/V avant

629$

SONY. Video8 Handycam®

Handycam® CCD-FX330

Caractéristiques:
- Viseur couleur
- Objectif zoom à rapport 10:1 (vitesse variable de secondes)
- Éclairement minimum de 2 lux
- Mise au point intégrale
- Sélecteur de contre-éclairage
- Iris automatique
- Insertion date/heure
- Indicateur batterie /cassette

999$

OFFRE DE MALLETTE HANDYCAM EN PRIME
Étui inclus avec la CCD-TR70

CCD-TR70 Handycam®

Caractéristiques:
- Viseur couleur
- Objectif zoom à rapport 10:1 (vitesse variable de 4 à 10 secondes)
- Exposition automatique (portrait, sport, obturateur, crépuscule)
- Indicateur batterie /cassette, durée à écouler
- Apparition /disparition graduelles: noir /mosaïque
- Commutateur de contre-jour
- Télécommande

avec étui **1 099$**

SONY GARANTI CERTIFIÉ COMPÉTITIF

SONIMA ÉLECTRONIQUE
5105, Beaubien Est, Montréal 722-6705

Poursuite de 135 000 $ contre un *peacekeeper*

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Un septuagénaire de Compton réclame une compensation de 135 000 $ à un « Peacekeeper » et au Conseil de bande des Mohawks de Kahnawake pour les blessures subies à la suite de son interpellation dans la réserve.

Clément Ouellet avait alors subi une fracture de la hanche droite et des contusions au bras droit en étant projeté à terre par un Peacekeeper après avoir demandé les motifs de son interception et les raisons de l'attente ayant suivi.

Voilà les détails de la poursuite de l'ancien producteur agricole de 72 ans inscrite hier au Palais de justice de Longueuil contre Michael Jacobs et le conseil de bande de Kahnawake.

L'avocat François Gérin relate dans cette procédure que son client et son épouse revenaient le 26 mars d'un séjour de quelques semaines aux États-Unis lorsqu'ils sont passés à Kahnawake en motorisé.

M. Ouellet a été intercepté vers 9 h par Jacobs qui se trouvait au volant d'un véhicule identifié au nom des Peacekeepers.

Le Peacekeeper a alors demandé au septuagénaire de lui montrer ses papiers, ce que M. Ouellet s'est empressé de faire de bonne grâce.

Après plusieurs minutes d'attente, M. Ouellet s'est rendu à l'autopatrouille pour s'enquérir des motifs de son interception et des raisons de cette attente. « Le défendeur Jacobs est alors sorti de son véhicule et a agressé le demandeur, le projetant à terre, lui occasionnant une fracture de la hanche et des contusions à un bras », a précisé Me Gérin.

M. Ouellet a été opéré à l'Hôpital général de Lachine et il y est resté 18 jours avant d'être transféré au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke où il a séjourné encore trois semaines.

Il gardera toute sa vie des séquelles importantes. En effet, il marche difficilement et doit s'appuyer sur une canne, il souffre d'insécurité et hésite à reprendre la conduite de sa voiture.

M. Ouellet tient le défendeur Jacobs et son employeur, le Conseil de bande, responsables de ses dommages qu'il estime à 25 000 $ pour incapacité totale temporaire, 30 000 $ pour incapacité partielle permanente, 30 000 $ pour perte de jouissance de la vie ainsi que 50 000 $ à titre de dommages exemplaires.

Feutre suspect trouvé dans la cellule d'O.J.

Reuter

LOS ANGELES

■ O.J. Simpson a des ennuis avec les autorités carcérales après avoir été trouvé en possession d'un feutre dans sa cellule — un objet qui, selon les autorités, constitue de la contrebande et pourrait être utilisé pour dissimuler des stupéfiants.

Mais M. Simpson, qui est accusé d'avoir assassiné son ex-épouse et l'ami de cette dernière, a insisté sur le fait que le feutre n'est simplement qu'un surligneur qui lui a été remis par son avocat Robert Shapiro pour marquer certaines parties d'un livre.

Le shérif du comté de Los Angeles Sherman Block a indiqué hier aux journalistes que la forme du feutre « est telle qu'il peut être utilisé pour y dissimuler des stupéfiants et d'autres sortes de contrebande qui peuvent ainsi être introduits dans la prison ».

M. Block a ajouté que Simpson avait raconté aux adjoints du shérif chargés de le garder à la Prison centrale pour hommes du centre-ville de Los Angeles que Me Shapiro lui avait remis le feutre au cours d'une visite avocat-client, samedi, afin qu'il puisse surligner certaines parties d'un livre.

Le feutre a été trouvé au cours d'une fouille de routine après que Simpson fut revenu dans sa cellule.

À cause de la nature des accusations, Simpson ne peut pas, conformément à la loi californienne, être libéré sous caution et se trouve derrière les barreaux depuis son arrestation le 17 juin.

M. Block a confirmé que l'ancienne vedette de football de 47 ans a été un prisonnier modèle, mais a précisé qu'il ferait néanmoins l'objet d'une révision administrative à la suite de l'incident du feutre.

Le conseil de révision pourrait le priver de certains privilèges carcéraux comme, par exemple, des périodes d'exercice ou des visites fréquentes de ses avocats, amis et parents.

De nouvelles estimations prévoient un surplus de 2,2 milliards dans le compte de l'assurance-chômage

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Des estimations revisées de l'état du compte de l'assurance-chômage prévoient un surplus de 2,2 milliards pour l'année 1994.

Alors que les revenus avaient été surestimés de 131 millions, les prestations versées aux chômeurs ont chuté de 2,6 milliards en 1994, conséquence de la baisse du chômage et surtout du resserrement des règles d'admissibilité décrétées par le gouvernement libéral l'automne dernier.

Cette baisse des bénéfices versés aux chômeurs s'ajoute aux compressions de 725 millions annoncées dans le budget de février.

Un tel surplus, qui ramène le déficit du compte d'assurance-chômage à 3,7 milliards au lieu des 6,2 milliards prévus dans le budget de Paul Martin est embarrassant pour le gouvernement.

La hausse inattendue de 3,3 milliards des frais de la dette, révélée la semaine dernière, a donc été partiellement compensée par ce surplus inattendu du compte d'assurance-chômage.

On découvre du coup que ce sont les cotisations des seules entreprises et de leurs employés qui ont finalement permis au ministre des Finances de maintenir le déficit à 39,7 milliards.

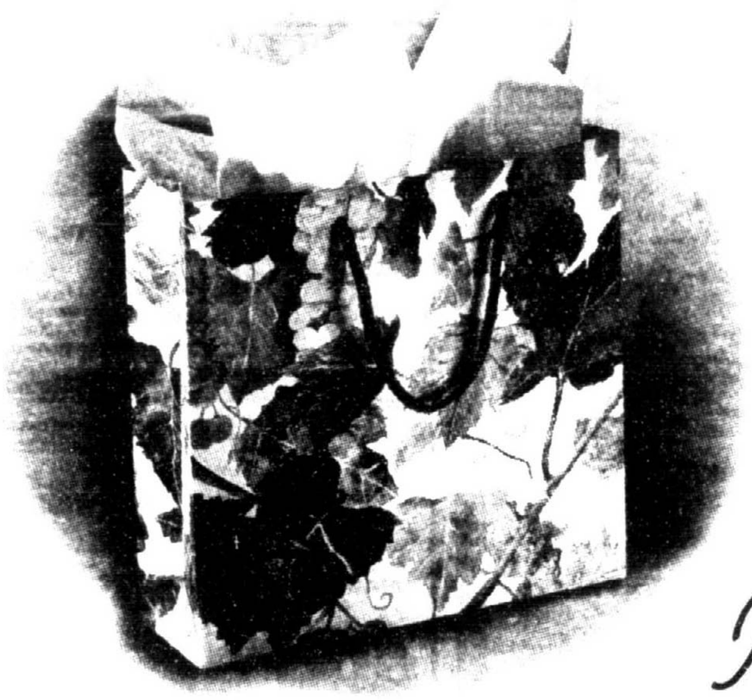

Ma grand-mère est un beau spécimen. Elle ne jette jamais rien. Il faut voir sa collection de sacs de papier. Au fil des ans, elle en a accumulé des centaines. Il y en a même qui remontent aux années d'avant-guerre. De vraies pièces de musée! Et maintenant que tout le monde s'est mis au recyclage, elle se vante de toujours avoir été en avance sur son époque...

Le papier. Au cœur même de nos vies.

Les fabricants de pâtes et papiers du Canada

NUL NE PEUT BATTRE NOS PRIX *

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS *

LES MEILLEURES MARQUES AUX MEILLEURS PRIX

GRATUIT 500$ En location de **FILMS VIDÉO** Avec tout achat à prix affiché de 350$ et plus. Maximum pour un an: 4 films/sem. max. ou jusqu'à 500$. Applicable dans nos Supermagasins. Non-monnayable.

AUCUN DÉPÔT avant AOÛT 95 AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT MÊME SUR LES TAXES Sur produit sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

HITACHI

NOUVEAU 95 — 21"/20" STÉRÉO AMBIOPHONIQUE — TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR — TUBE 21" VISION 20"

• Verrouillage des canaux et décodeur de sous-titrage • Entrées audio/vidéo • Sortie audio variable • Minuteries de mise en marche/Arrêt

499.00 499 AOÛT 95

NOUVEAU 95 — 29"/27" STÉRÉO AMBIOPHONIQUE — TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR — TUBE 29" VISION 27"

• Entrée A/V avant & arrière • Entrée S-VHS • Sortie audio variable • Définition horizontale 600 lignes

799.00 799 AOÛT 95

NOUVEAU 95 — 33"/31" STÉRÉO AMBIOPHONIQUE — RÉSOLUTION DE 650 LIGNES — TUBE 33" VISION 31"

DÉCODEUR POUR MALENTENDANT INTÉGRÉ • Programmation automatique • Affichage à l'écran • Prise Super-VHS • Prises audio/vidéo • Sortie audio variable

1299.00 1299 AOÛT 95

NOUVEAU 95

MAGNÉTOSCOPE VHS AVEC TÉLÉCOMMANDE

299.00 299

• Menu trilingue • Affichage à l'écran • 2 têtes vidéo • Mise en marche rapide

NOUVEAU 95

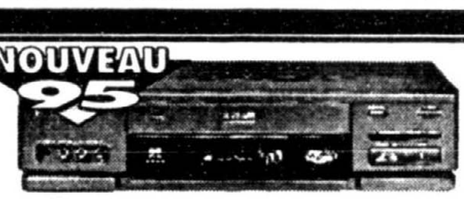

MAGNÉTOSCOPE VHS 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO avec PROGRAMMATION VCR PLUS

499.00 499 AOÛT 95

• Télécommande illuminée avec bague d'accélération • Entrées audio/vidéo à l'avant

MITSUBISHI

TÉLÉVISEUR 28"/26" STÉRÉO avec TÉLÉCOMMANDE UNIFIÉE MULTI-FONCTIONS — TUBE 28" VISION 26"

MEUBLE GRATUIT

699.00 699

• Stéréo à haut-parleurs avant • Télécommande multi-marques • Décodeur de sous-titre intégré

NOUVEAU 95 — TÉLÉVISEUR 28"/26" STÉRÉO avec IMAGE DANS IMAGE — TUBE 28" VISION 26"

• Commandes de grave/aigues séparées • Tube-image Diamond Vision md • Définition 450 lignes • Sorties audio (variable)

799.00 799 AOÛT 95

NOUVEAU 95 — TÉLÉVISEUR 37"/35" STÉRÉO avec IMAGE SUR IMAGE — TUBE 37" VISION 35"

REMISE DU MANUFACTURIER 100$

• Tube-image Diamond Vision md • Définition 700 lignes • Verrouillage des canaux

2599.00 2599 AOÛT 95 PRIX AVANT REMISE

NOUVEAU 95

MAGNÉTOSCOPE VHS/4TÊTES avec TÉLÉCOMMANDE MULTI-MARQUES

349.00 349

• Nettoyeur de têtes automatique • Menus multilingues • Têtes vidéo CenterTrack™ • Centrage Twin Digital • Entrées sur le panneau avant

REMISE DU MANUFACTURIER 50$ — JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS — VCR Plus+

MAGNÉTOSCOPE VHS/4TÊTES/HI-FI STÉRÉO avec PROGRAMMATION VCR-PLUS

499.00 499 PRIX AVANT REMISE

• Accès rapide • Menus complets à l'écran • Avance image par image • Bague d'accélération/navette • Entrée & sortie audio/vidéo

PIONEER

SYSTÈME À COMPOSANTE AUDIO avec LECTEUR LASER "MULTI-PLAY" MAGASIN 6 CD, RÉCEPTEUR ET ENCEINTES ACOUSTIQUE 3 VOIES, 12"

RÉCEPTEUR
• Accentuation des graves • 6 entrées son • Commandes pour les tonalités accentuation des graves aigus • Télécommande

LECTEUR LASER 6 DISQUES
• Convertisseur N/A • Programmation des graves • Compatible avec la télécommande SR

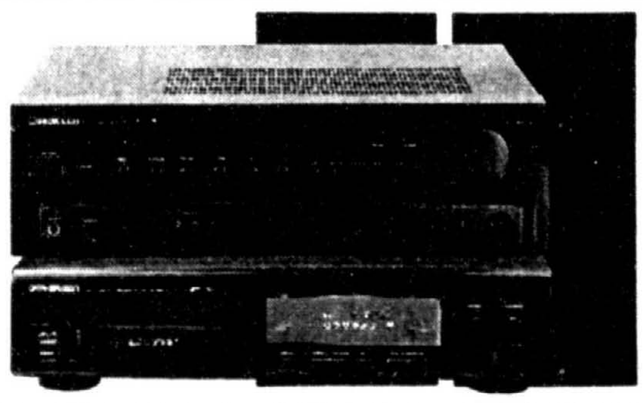

799.00 799 6CD

MINI SYSTEM with 3-DISC CAROUSEL CHANGER 50 WATTS TOTAL

549.00 549

• Built-in Dolby B noise reduction system • Double cassette deck • Bass and treble control • Power bass circuitry

MIDI-SYSTÈME avec LECTEUR LASER "MULTI-PLAY" 200 WATTS TOTAL

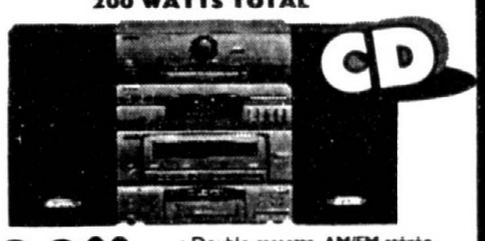

699.00 699 AOÛT 95

• Double cassette, AM/FM stéréo • Enceintes acoustiques 3 voies bass-reflex • Égalisateur graphique à 5 bandes

* Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé dans la même région. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des modèles démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

SUPERMAGASINS

LAVAL	BROSSARD	MTL EST	MTL OUEST	MTL CENTRE	TROIS-RIVIÈRES
3956 AUTOROUTE 440	8100 BOUL. TASCHEREAU	4550 MÉTROPOLITAIN EST	6815 TRANSCANADIENNE O.	6900 BOUL. DÉCARIE	4520 BOUL. ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST
686-3956	923-8100	722-4550	630-6815	733-6900	(819) 691-4520

BOUTIQUES Plus — Aucune garderie ni club vidéo dans ces Boutiques.

Les Galeries de JOLIETTE 752-1255

Les Promenades de SOREL 746-4736

NOUVELLE avec Club Vidéo Complexe DESJARDINS 287-9696

Place MONTRÉAL TRUST 282-0432

Place DESORMEAUX Longueuil 928-9003

Mail MONTENACH Beloeil 446-3831

Pour remplir ses coffres, la Croix-Rouge lance son programme de « dons planifiés »

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Période difficile pour les grands organismes de bienfaisance. L'argent est rare et les campagnes de souscription ont de plus en plus de difficulté à atteindre leurs objectifs. La Croix-Rouge n'échappe pas à la dureté des temps. Pour remplir ses coffres, elle vient de se lancer, pour la première fois, dans une vaste opération de « dons planifiés » : legs par testament, peu coûteux et permettant de bénéficier d'avantages fiscaux, assurance-vie dont elle devient la bénéficiaire, legs de biens tels qu'immeubles, valeurs mobilières, oeuvres d'art...

Mise sur la sellette par la commission Krever sur le sang contaminé, la Croix-Rouge entend faire savoir qu'elle fait beaucoup plus que s'occuper de collectes et de distribution de sang. Ses nombreuses interventions, partout dans le monde où il y a des enfants, des femmes et des hommes démunis et désemparés, soumis à des catastrophes naturelles, des guerres, ainsi que ses campagnes de prévention et d'éducation coûtent très cher.

« Nos sources de fonds proviennent essentiellement de la campagne annuelle de souscription, explique Monique Ducharme, expert-conseil en dons planifiés, une source de fonds vitale, car elle nous permet de combler nos besoins financiers ponctuels. Hélas, son succès dépend trop souvent des conditions économiques et sociales souvent incontrôlables ».

« Par contre, a poursuivi Monique Ducharme, les revenus provenant des dons planifiés sont beaucoup plus stables puisqu'ils sont constitués d'actifs que tous et chacun ont accumulé au cours de leur vie ». C'est pour se constituer un fonds de dotation stable que la Croix-Rouge lance son programme de dons planifiés, les donateurs, sans se priver de quoi que ce soit, se mettent ainsi à l'abri du fisc, et leurs héritiers par la même occasion. Le don planifié est un don en capital, généralement sous forme de legs, du produit d'une assurance vie, d'une rente de bienfaisance ou d'un don de biens. Ce don ne provient pas des revenus courants, tels les salaires.

La campagne annuelle de souscription poursuit sont chemin. Anne Allard, directrice de la campagne financière et des communications, rappelle que l'objectif de 6 millions de dollars ne sera pas atteint cette année encore. L'an dernier, la campagne avait atteint 5 500 000 $. Cette année, on s'attend à faire rentrer dans les coffres de la Croix-Rouge un montant légèrement inférieur. C'est, expliquent les organisateurs de la campagne, que la concurrence est serrée, et les temps difficiles. Cependant Anne Allard ne voit pas de lien entre les difficultés de la campagne et l'affaire du sang contaminé. Toutes les campagnes de souscription ont les mêmes problèmes.

Si les revenus des particuliers stagnent, les gens vieillissent de plus en plus, et ceux qui ont accumulé quelques biens songent de plus en plus souvent à mettre leur successsion à l'abri de la voracité du fisc, et de plus en plus de Canadiens s'adressent à leur notaire pour régler des questions de legs testamentaires. « Nous avons déjà donné des reçus de charité de plus de 300 000 $ pour une même personne, a expliqué Monique Ducharme ». Ce genre de donation, nouveau pour la Croix-Rouge, est usuel chez les anglophones et plusieurs universités ou organismes de charité en bénéficient depuis longtemps.

Débat sur les essais de vaccins anti-sida à grande échelle

Agence France-Presse

PARIS

■ Faut-il passer aux essais à grande échelle, sur plusieurs milliers de personnes, pour tester l'efficacité des candidats-vaccins anti-sida ?

Tel est le débat dans lequel se sont lancés les scientifiques réunis de lundi à mercredi à Marnes-la-Coquette, près de Paris, lors du neuvième colloque dit des « Cent Gardes ».

Le NIH, l'institut national américain, avait, il y a quelques mois, donné un sérieux coup de frein au projet d'extension des essais, qualifiés de phase 3, en décidant d'y surseoir, à l'issue de deux essais préliminaires dits de phase 2 avec deux modèles précis de vaccins.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), malgré tous les obstacles, plaide pour la possibilité, sous certaines conditions notamment éthiques, de mener ces essais à grande échelle. Une réunion d'experts rappelait récemment les enjeux d'un futur vaccin sûr et efficace pour les pays en voie de développement où se concentrent 90 % des infections par le virus du sida. Les pays bénéficiaires devant être le Brésil, l'Ouganda, la Thaïlande et, avant les événements tragiques qui l'ont frappé, le Rwanda.

Premier obstacle de taille pour les chercheurs, les prototypes de vaccins protègent contre des virus cultivés depuis longtemps en laboratoire et pas contre les virus, différents, dont sont atteints les malades et qui circulent dans la nature.

Autre élément, qui a jeté un froid, cinq volontaires américains participant aux essais préliminaires vaccinaux de phase 2, qui ne sont pas des tests d'efficacité, ont été, ultérieurement, contaminés. Certains scientifiques ont peur de favoriser paradoxalement l'épidémie si les volontaires se mettent à abandonner toute prévention face à la maladie. Une raison supplémentaire pour eux de repousser les essais à large échelle avec des candidats vaccins dont on sait a priori à l'heure actuelle qu'ils seront d'une efficacité protectrice limitée.

Les essais à grande échelle sont prématurés, selon le Pr Jean Pierre Lévy, patron de l'Agence nationale de recherche sur le sida (France). D'autres, comme le Pr Marc Girard de l'Institut Pasteur, sont partisans d'avancer, sous condition bien sûr de précautions scientifiques. Ils souhaitent notamment qu'on dispose de vaccins adaptés, preuves à l'appui, aux virus rencontrés sur le terrain, comme le « sous-type E » d'Asie. Ainsi l'américain John Moore ne trouve pas raisonnable d'employer largement les premières versions vaccinales de « GP 120 ».

Ontario : les noms des donneurs de sang séropositifs ne seront pas dévoilés

Presse Canadienne

TORONTO

■ La Croix-Rouge ne pourra finalement dévoiler les noms de donneurs de sang qui se sont révélés séropositifs après des tests de dépistage effectués à leur insu.

Le juge Frank Carruthers, de la cour de l'Ontario, a statué que la Croix-Rouge ne peut accéder — pour l'instant du moins — à la demande du directeur de la santé publique de l'Ontario, qui voulait obtenir les noms des personnes qui, en 1985, avaient donné de leur sang pour une étude sur l'hépatite B et dont les échantillons ont récemment été analysés pour dépister chez eux le sida.

« Le juge a admis qu'il s'agissait là d'une question délicate », a commenté Me Michael Rodrigues, procureur de l'Association canadienne du sida, qui avait déposé la requête en injonction afin d'empêcher la Croix-Rouge de dévoiler la liste aux autorités ontariennes de la santé.

La Croix-Rouge effectue présentement des tests de dépistage du sida sur les 150 000 échantillons de sang prélevés en 1985 dans le cadre d'une étude sur l'hépatite B.

Les échantillons avaient été prélevés avant que les tests de dépistage du sida ne soient disponibles ; les donneurs ignoraient donc que leur échantillon de sang serait un jour analysé pour y dépister le sida.

Les receveurs de sang contaminé seront prévenus dès que les résultats seront connus — probablement d'ici deux semaines. Mais le gouvernement ontarien souhaitait aussi connaître les noms de tous les donneurs qui se sont révélés séropositifs.

-50%
MONTRES
COURRÈGES • ROTARY
FIGURINES
HADRIAN CRYSTAL
EVERST
Joaillerie • Bijouterie depuis 1950
8910, BOUL. LAJEUNESSE Tél. 388-5358
Fax: (514) 388-2562 CHERBAKA J2159367

EXCLUSIF
VIENNENT LES FROIDURES
Luxueux manteau en peau d'agneau léger espagnol merinos

Robert Arnold / DESIGN
POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES RÉGULIÈRE ET PETITE
Aussi en vente : magnifiques manteaux de cuir et de cachemire et laine.
Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.
DIRECTEMENT DU FABRICANT
Robert Arnold
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche 11 h à 15 h,
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
2008910a14-c-2 J2156941

SOLDE
FAITS SUR MESURE

Pour ceux qui apprécient les bonnes choses et le coupe raffinée.
Beau choix de complets et de manteaux d'hiver faits sur mesure.
Prix cour. de 975 $ à 1 375 $
Maintenant à 788 $
En vigueur jusqu'à la fin de novembre 1994.
Pour jouir d'un service plus personnalisé, un rendez-vous est nécessaire.
GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN
7396, rue Saint-Hubert
271-5771
VISA/MASTERCARD/AMERICAN EXPRESS

Liberti d'action
SEULEMENT 0,65 $ LA MINUTE POUR LES APPELS LOCAUX.
APPELS LOCAUX TOUJOURS GRATUITS LA FIN DE SEMAINE.
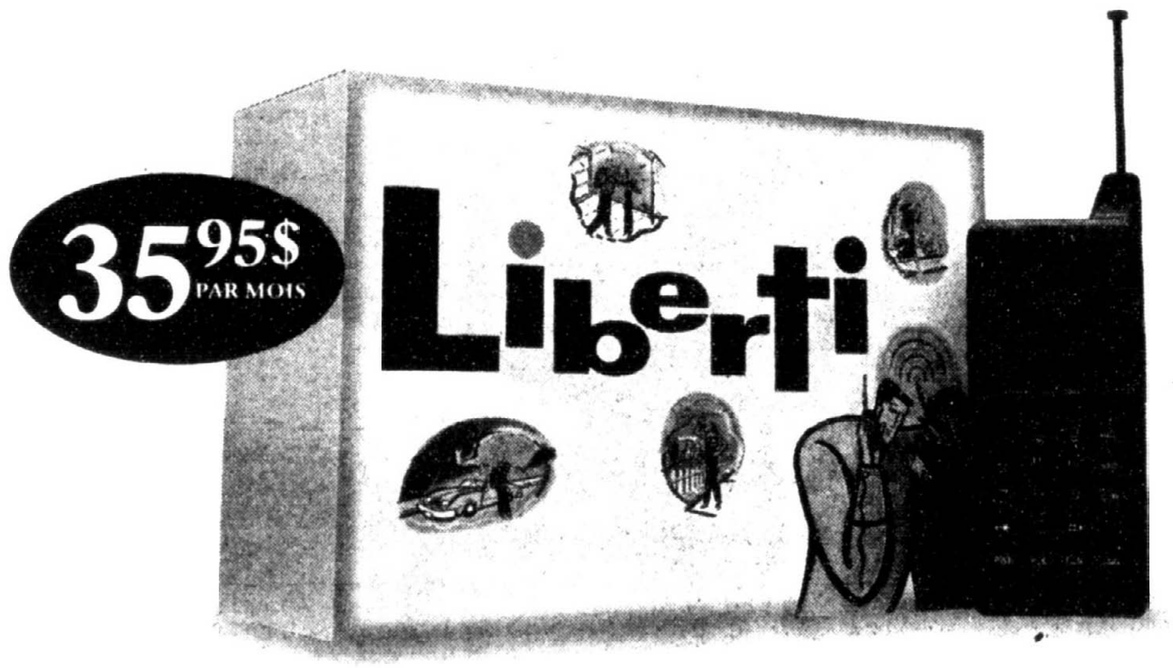

Le téléphone cellulaire Liberti de Bell Mobilité vous permet une grande liberté d'action. Pour seulement 35,95 $ par mois, pour 12 mois, vous pouvez enfin rejoindre tout le monde et être rejoint par tout le monde sans que ça vous coûte les yeux de la tête.
Bell Mobilité
Enfin libre
Informez-vous en composant le 1 800 43-Liberti, ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.
Plan Liberti d'un an seulement. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus après le 31 décembre 1994. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. AIR MILES[MC] International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire est un usager inscrit.

CENTRES CELLULAIRE PLUS
Boucherville — National Expert — Tél.: (514) 949-1000
Dollard-des-Ormeaux — La Boutique Électronique — Tél.: (514) 684-6846
Drummondville — Rochefort Radio T.V. inc. — Tél.: (819) 478-5178
Granby — Audiotec — Tél.: (514) 378-3618
Laval — Cellcom Laval — Tél.: (514) 629-7777
Longueuil — Slimtel — Tél.: (514) 463-0565
Montréal — Cellcom Montréal — Tél.: (514) 739-7777
Cellular One — Tél.: (514) 385-0770
Centre du Téléphone Mobile — Tél.: (514) 274-9366
Locatel ltée — Tél.: (514) 735-3000
Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est — Tél.: (514) 729-2020
Montréal – centre-ville — Peel Mobilité inc. — Tél.: (514) 288-7335
Repentigny — Communication Idéale — Tél.: (514) 585-2847
Sherbrooke — Cellulaire Flamand inc. — Tél.: (819) 823-9994
St-Hubert — Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud — Tél.: (514) 926-2020
Radio Communication Cellulaire — Tél.: (514) 676-9919
Trois-Rivières Ouest — Reynolds Radio inc. — Tél.: (819) 376-6849
Victoriaville — Communication Victoriaville — Tél.: (819) 758-7471
Ville St-Laurent — La Boutique Communication — Tél.: (514) 335-2355
Distribution Consommateurs · Dumoulin · Lebeau Mathieu · Radio Shack · SPEC · STEREO · Vidéotron

Solde d'automne chez Sauvé!

Manteau 3/4
70% polyester/30% coton.
Capuchon amovible. Vert forêt.
Tailles 36 à 46. Prix courant 195$
Solde 149,99

Pantalon de gabardine
65% polyester/35% rayonne.
Choix de brun, marine ou noir.
Tailles 30 à 42.
Prix cour. 65$
Solde 49,99

Blouson 65% polyester/35% coton.
Chaude doublure. Rehaussé de blocs de couleur. Tailles P à TG.
Prix courant 110$
Solde 69,99

SAUVÉ

Galeries d'Anjou.....351-6810
Place Ville-Marie.....861-3990
Galeries Joliette.....752-0950
Complexe Desjardins.....281-1611
Carrefour Angrignon.....365-1070
Place Rosemère.....435-6160
Carrefour Laval.....681-9213
Centre Laval.....688-6292
Promenades St-Bruno.....461-2832
Plaza St-Hubert.....273-6392
(6554 rue St-Hubert) Stationnement à l'arrière rue Chateaubriand.
MÉTRO Beaubien

PHOTO CP

Environ 500 membres du SPGQ ont tenu une manifestation, hier après-midi, sur la colline parlementaire.

La sous-traitance au coeur des discussions entre Québec et les professionnels

KATIA GAGNON
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les représentants du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) aborderont en priorité le dossier de la sous-traitance des services lors de leur rencontre, aujourd'hui, avec la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois.

La sous-traitance est un dossier chaud pour le SPGQ, qui estime que le gouvernement consacre plus de 400 millions pour défrayer les services de professionnels provenant du secteur privé.

« Si on diminue la sous-traitance du quart, soit 100 millions, on économise autant d'argent qu'avec les coupures des lois 102 et 198 », souligne un membre de l'exécutif du syndicat.

Le syndicat de professionnels aimerait que le Conseil du trésor joue, dans le dossier de la sous-traitance, un rôle de contrôleur, afin d'éviter que des employés du secteur privé n'effectuent des tâches qui seraient normalement dévolues à des employés de l'État.

Mme Marois s'était montrée, semble-t-il, peu ouverte à cette éventualité lors de sa première rencontre avec les syndicats de fonctionnaires.

La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) demeure le plus gros employeurs de sous-traitants : selon le SPGQ, la société aurait dépensé 13 millions dans la dernière année fiscale en frais de sous-traitance, principalement pour ses services informatiques, alors que le gouvernement emploie déjà de plus de 3000 analyste en informatique.

« L'emploi de sous-traitants a pris des proportions énormes à la société », souligne Léo Pelletier, trésorier du SPGQ. Une rencontre est d'ailleurs prévue entre le président du syndicat et le directeur général de la SAAQ pour discuter de questions de sous-traitance.

Environ 500 membres du SPGQ ont d'ailleurs tenu une manifestation, hier après-midi, sur la colline parlementaire, pour protester contre les récentes déclarations de Mme Marois, qui indiquait qu'elle maintiendrait les compressions prévues par les lois 102 et 198 pour l'année en cours.

En campagne électorale, le PQ s'était engagé à « revoir » ces deux lois, qui suppriment 4000 postes dans la fonction publique, dont 90 p. cent sont déjà supprimés.

Pour le SPGQ, l'abolition des lois 102 et 198 est un prélable à toutes discussions sur l'organisation du travail. Hier, le premier ministre se montrait emballé de la suggestion du syndicat de former un comité mixte national chargé de réexaminer le cadre de travail des fonctionnaires.

Ne laissez pas passer cette occasion.

Eh oui... Un pneu qui adhère vraiment à la glace. Créé par Bridgestone, on l'appelle le Blizzak... et il a été conçu pour performer comme aucun autre pneu d'hiver ne peut le faire

Dès maintenant, vous pouvez acheter un pneu d'hiver qui adhère vraiment à la glace.

Les pneus Blizzak ont un composé en caoutchouc MULTICELLULAIRE exclusif. Des milliers de petits pores absorbent et éliminent la mince couche d'eau qui rend la glace si glissante. Ainsi, vous gardez le contrôle du véhicule et vous freinez mieux que jamais en hiver.

Ne laissez pas passer cette occasion. L'an dernier, nous avons écoulé tout notre inventaire de pneus Blizzak à travers le Canada. Donc, avant de vous aventurer sur les routes glacées, équipez votre voiture de pneus d'hiver Blizzak de Bridgestone. Composez notre numéro sans frais et nous vous expliquerons comment le Blizzak adhère à la glace comme pas un.

1-800-459-PNEU

BLIZZAK

Adhère à la glace

BRIDGESTONE
Pneus de technologie avancée

Disparue

■ Les policiers de la SQ recherchent Jacinthe Maheu, 15 ans, disparue depuis le jeudi 20 octobre dernier du domicile familial de Prévost, dans les Laurentides. La jeune fille mesure 1m63, pèse 50 kg, a les yeux pers et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, elle portait une veste à carreaux verte et rose, un pantalon mauve avec lacets dans le bas, ainsi que des souliers type Doctor Martens. Toute information sur les allées et venues de l'adolescente peut être communiquée au détachement de Saint-Jérôme de la SQ, au 436-8181, ou au superviseur de la SQ à Montréal, au 598-4242.

Jacinthe Maheu

Un anthropologue pour élucider le meurtre d'un adolescent et l'enlèvement de son amie

Presse Canadienne

BOUCTOUCHE, Nouveau-Brunswick

■ La police a demandé l'intervention d'un anthropologue pour l'aider dans l'examen de nouvelles preuves découvertes hier, au cours d'une enquête commencée il y a un an à la suite du meurtre d'un adolescent et de l'enlèvement de son amie.

Cependant, la police n'a pas confirmé la découverte d'ossements à environ deux kilomètres de l'endroit où le corps de Marcel Cormier avait été trouvé, dans la voiture de son père, en novembre dernier.

Un court communiqué émis par la GRC hier soir indiquait qu'un chasseur avait découvert une espadrille dans la région, tard la nuit précédente. La chaussure a été identifiée plus tard comme appartenant à l'amie de Cormier, Marcia LeBlanc.

Des recherches effectuées au cours de la journée d'hier ont permis de découvrir d'autres vêtements, appartenant aussi à Marcia LeBlanc. La police n'a pas précisé de quoi il s'agissait exactement.

Cependant, les agents ont dit avoir requis les services de Moira McLaughlin, une anthropologue de l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle est attendue sur les lieux, ce matin, avec des agents de la section de l'identification de la GRC.

PHOTO PC

La jeune Marcia LeBlanc

La police a refusé d'en dire plus hier. Une conférence de presse est prévue cet après-midi près du lieu où ont été faites les dernières découvertes, un bois traversé par plusieurs routes de bûcherons.

Les nouvelles preuves ont été trouvées le jour même où un porte-parole de la police avait annoncé qu'on réduirait de nouveau les efforts visant à élucider l'affaire. Le caporal de la GRC Gerry Belliveau a fait remarquer que la police ne recevait plus d'informations et que l'équipe d'enquêteurs serait réduite à deux agents.

Depuis le matin du 15 novembre 1993, l'affaire des adolescents amoureux a frustré la police et fasciné les Néo-Brunswickois.

Marcel Cormier, 17 ans, et Marcia LeBlanc, 14 ans, ont été vus pour la dernière fois le 13 novembre à une fête où l'alcool coulait à flots. Cette nuit-là, le couple avait apparemment quitté les lieux pour se rendre en voiture sur une route peu fréquentée, dans les bois, à mi-chemin entre Notre-Dame et Saint-Antoine, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Deux jours après, leur voiture a été retrouvée, le corps de Cormier affaissé sur le volant. Il n'y avait aucune trace de la jeune fille.

Harold Sergerie va un peu mieux

YANN PINEAU

■ Harold Sergerie, le camionneur québécois qui gît dans le coma depuis qu'il a été sauvagement battu en Floride début octobre, semble se porter un peu mieux, rapportent les membres de sa famille.

Sa soeur, Romance Sergerie, a indiqué qu'il était toujours dans le coma, mais qu'il bougeait un peu du côté gauche.

«On dirait parfois qu'il nous voit», a-t-elle ajouté.

«Les médecins laissent entendre qu'il reviendra, peut-être, un jour», a dit Huguette Sergerie, sa mère.

Le jeune homme de La Prairie repose à l'Hôpital général de Montréal depuis maintenant une dizaine de jours. Il a été rapatrié gratuitement au Québec par la firme Ambulair, qui a assumé les coûts de son transport du Bayfront Medical Center de St. Petersburg (Floride) à Montréal.

La famille du camionneur de 28 ans cherche toujours à recueillir des fonds afin de payer la facture des soins médicaux qu'Harold Sergerie a reçus en Floride. Alors que ces frais s'élèvent à plus de 100 000 $, le compte spécial ouvert à la Caisse populaire de La Prairie pour la Fondation Harold Sergerie n'est crédité que d'un peu plus de 11 000 $.

Harold Sergerie était en compagnie de son ami Serge Laroche, quand ils ont été attaqués par quatre hommes et une femme alors qu'ils rentraient à leur hôtel après avoir passé la soirée dans un bar, le 2 octobre dernier, à Clearwater Beach, en Floride. Les deux hommes étaient là pour livrer du matériel à une entreprise de la région.

Alors que M. Laroche s'en tirait sans trop de mal, Harold Sergerie était victime d'une fracture du crâne.

L'OEUVRE ACHEVÉE NO 4 !
OLDSMOBILE ACHIVA-S 1995
17 995$*
4 PORTES

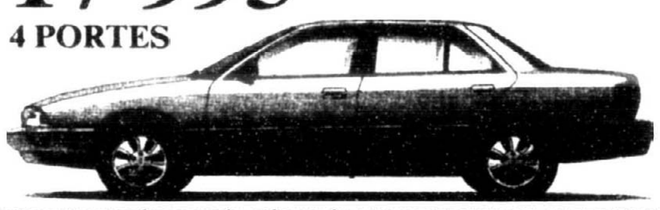

* OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS, S'APPLIQUANT AUX VÉHICULES NEUFS 1995 EN STOCK. PHOTO À TITRE INDICATIF SEULEMENT. TAXES ET TRANSPORT EN SUS.
ACTION CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
4645, chemin de Chambly, St-Hubert
445-7333 MTL (514) 879-6341
CHEVROLET OLDSMOBILE GEO
J2157041

Une des plus importantes collections de fourrures au Québec
■ Styliste sur place
■ Manufacturier établi depuis 35 ans
■ Cuir ■ Agneau renversé
■ Pelisse ■ Cachemire
Gérard Samuel FOURRURES
1460, boul. Le Corbusier, Laval
Tél.: 681-1618

J2156967

Pensez PHOTO... Pensez LOZEAU!!!
AVEC MINOLTA

ENSEMBLE MINOLTA FREEDOM 50N
• Réglage de mise au point fixe
• Avance et rebobinage automatique du film
• Réglage automatique de la sensibilité pour film à codage DX
• Flash incorporé
INCLUANT: Caméra, film, piles et étui
84,99$

ENSEMBLE MINOLTA MAXXUM 3xi
Appareil reflex à mise au point automatique, exposition automatique et sortie automatique du flash.
Incluant:
• Boîtier 3xi
• Objectif zoom AF35-70 mm
• Filtre Cokin
• Pile, film, courroie
499,99$

TAMRON
OBJECTIF ZOOM TAMRON 28-200 MM F / 3.8-5.6
• Mise au point automatique
• Ultra-compact
• Pour boîtiers:
Nikon / Minolta 399,99$
Canon 449,99$

Prix valides jusqu'au 3 novembre 1994.
Les photos peuvent différer
J2145003
67e 1927-1994
TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO
L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, MTL H2S 2L9
Tél: 274-6577
Fax: 274-4221
1 800 363-7535

IL ÉTAIT TEMPS!
Grâce aux formules club,
de plus en plus de produits
sont vendus à des prix
jamais vus auparavant.
Après l'alimentation,
la quincaillerie,
les fournitures de bureau et
les articles de maison...
c'est aujourd'hui
au tour des meubles de qualité.
IL EST MAINTENANT TEMPS
D'EN PROFITER!
7155, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent, entre les sorties Cavendish et Côte-Vertu
Entrée par la voie de service de l'autoroute 40 (côté nord) et par le boul. Côte-Vertu, à côté de Ro-Na l'Entrepôt
(514) 331-CLUB
CLUB MEUBLES PASCAL
LES PLUS BELLES COLLECTIONS À UN SEUL PRIX... LE MEILLEUR!

Le lock-out décrété par Spar s'est transformé en grève

SUZANNE COLPRON

■ Le lock-out de deux jours décrété lundi contre 200 des 700 employés de Spar Aérospatiale s'est transformé en grève hier matin.

« L'accès était libre (hier), mais les employés ne se sont pas présentés. On considère donc qu'ils sont en grève », a expliqué Benoit Chassé, directeur des ressources humaines de cette entreprise spécialisée dans la fabrication de satellites et d'équipement pour l'espace.

Les 200 syndiqués visés par le lock-out travaillent à Sainte-Anne-de-Bellevue et à Baie d'Urfé, dans l'ouest de l'île. Ce sont des employés de bureau et des techniciens, membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), affilié à la FTQ.

M. Chassé a rappelé que la compagnie avait imposé un arrêt de travail de deux jours, lundi, pour forcer le syndicat à négocier le renouvellement de la convention collective, échue depuis le 31 mars 1994. Ce faisant, elle a modifié les conditions de travail de ses employés.

Spar a gelé leurs salaires pour une durée indéterminée et augmenté leurs heures de travail de 37,5 à 40 heures par semaine. L'entreprise a aussi éliminé les procédures de grief et d'arbitrage prévues dans la convention collective, rendue inexistante.

Invités mardi soir à se prononcer, en assemblée générale, sur ces changements, les syndiqués ont décidé de ne pas retourner au travail.

Le conflit, toutefois, ne devrait pas perturber les opérations de Spar Aérospatiale. « Nous sommes en mesure d'assurer la production, a indiqué M. Chassé. Et nous pourrons le faire pendant longtemps. C'est une situation à laquelle on doit faire face. »

L'éducation civique préconisée par le MÉMO

LUCIE CÔTÉ

■ Pour venir en aide aux écoliers, souvent aux prises avec des problèmes d'alcool ou de drogue, vivant dans une famille éclatée, en proie à des idées suicidaires, préoccupés par le sexe et tentés d'abandonner leurs études, le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO) propose un programme d'éducation civique.

Les membres du MÉMO, qui se présentent aux élections scolaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), le 20 novembre prochain, considèrent que les autres partis ne font rien pour régler les problèmes de société auxquels ils s'attaquent.

« Nous sommes le loup dans la bergerie. Nous sommes là pour questionner les structures établies », a déclaré hier le commissaire Marcellin Noël.

Réagissant aux statistiques alarmantes qu'ils ont puisées dans une étude « discrète » de la CÉCM — déposée « pour information seulement » lors d'une rencontre du conseil des commissaires, en avril dernier — le MEMO veut proposer des modèles édifiants aux jeunes.

Hier, trois des commissaires du MÉMO — Jasmine Polifort, travailleuse sociale, Denise Dutil, sociologue, et Marcellin Noël, président du CLSC Plateau Mont-Royal — déploraient que les jeunes filles s'identifient aux mannequins et les jeunes garçons aux héros des films violents. « Notre solution consiste à rendre les jeunes autonomes face à ces modèles stéréotypés et responsables face à la société », expliquent-ils.

Pour y parvenir, le parti — qui trouve insuffisantes les 25 heures du cours obligatoire de Formation personnelle et sociale et les cinq heures réservées annuellement aux cours d'éducation sexuelle — se propose donc, une fois élu, d'augmenter le temps consacré à l'éducation sexuelle à travers les autres matières.

Immersion en espagnol au Costa Rica

du 7 au 21 janvier 1995 Coût : 1349 $

Séjour combiné : **San José et Jaco Beach**
Un semaine à la Capitale et une semaine à la plage

Cours d'espagnol par un professeur-accompagnateur du Collège

Découvrez le Costa Rica et ses beautés naturelles tout en améliorant votre espagnol

Inscription ou information en appelant :

Collège de Bois-de-Boulogne
(514) 332-3000, poste 399

ou Voyages Viau Marlin, Carrefour Laval
Tél.: (514) 688-6211
Mme Paule Lacombe

ou Lors de la soirée d'information au Collège,
le 1er novembre, à 19 h, au local S-126 (pavillon Ignace-Bourget)

Date limite d'inscription : le 15 novembre 1994

95-94

ÉDUCATION DES ADULTES
Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
Voyages Viau Marlin

L'AUTOROUTE COMMENCE ICI

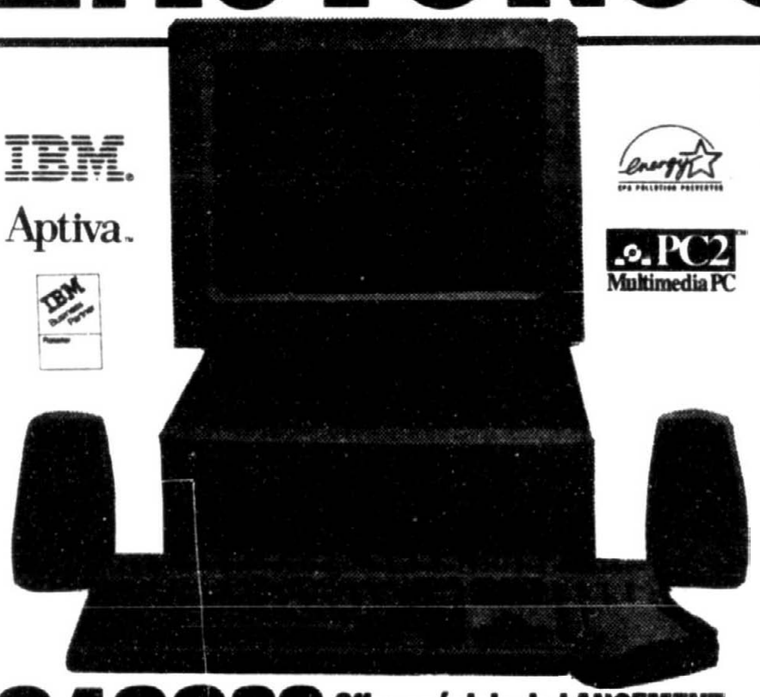

249900 Chacun **Offre spéciale de LANCEMENT sur l'IBM Aptiva multimédia!**
Prix suggéré 2699.00
• Processeur 486SX2/50 • Disque dur de 363 Mo • RAM de 4 Mo • Unité 3.5'' • SVGA de 1 Mo à bus local • Faxmodem • CD-ROM à 2 vitesses • Sound Blaster 16™ • Enceintes stéréo • Écran IBM SVGA couleur • Garantie 3 ans avec échange express • Soutien 1-800 à vie • IBM PC DOS 6.3 • Microsoft Windows 3.11 • 10 CD en BONI • Plusieurs logiciels installés • Modèle 331 avec certains logiciels en français ou modèle 330 avec tous les logiciels en anglais 2514108/9

rabais $2
1599 17.99 10 disquettes 3.5'' HD formatées. 2618321

Audiowave Green 16

11999 Carte de son 16 bits soutenant 3 interfaces de CD-ROM. 2518513

19999 Module synthétiseur de table d'ondes compatible avec WaveBlaster®. 2518516

Solde de démonstrateurs AST *Advantage! NB* 486SX/33.

• RAM de 4 Mo • Disque dur de 120 Mo • Unité 3.5'' • MS-DOS 6.2 • Windows 3.11 • Faxmodem • Boule roulante • Français ou anglais 2513517/8

PLUS vous recevrez en BONI une mallette de transport, une valeur de $100. Quantité limitée, aucune commande différée ne sera accordée.

1799.00 Chacun
Courant 1999.00

HEWLETT PACKARD
Détaillant autorisé

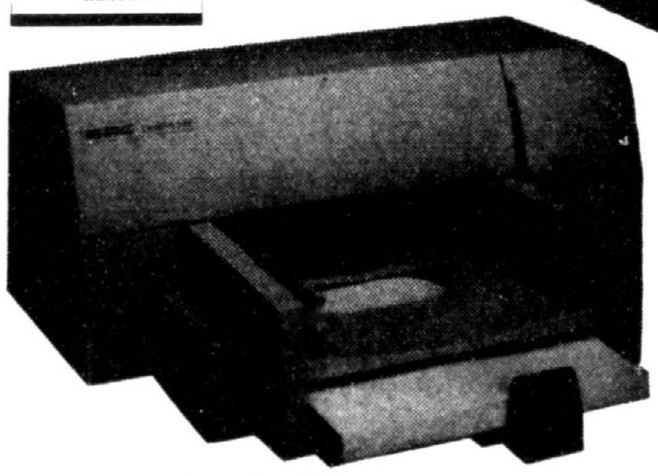

44900 Chac. **Imprimante HP DeskJet 540**
Imprimante à jet d'encre HP540 DeskJet à définition améliorée de 600×300 points par pouce. Possibilité d'impression en couleur avec l'ensemble optionnel vendu séparément. Français ou anglais. 2618859/8

MULTIWAVE
Kit Supermedia Audiowave **39999**
Ensemble Audiowave avec CD-ROM à 2 vitesses, carte de son 16 bits, enceintes et encyclopédie. 2518514
Version externe. 2518521 ..... **499.99**

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS
Sur achats de plus de $250 faits avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez les détails

INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.
Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 oct. 94

Aucun risque à enfouir des déchets nucléaires dans le Bouclier canadien, selon Énergie atomique

L'étude d'impact environnemental de l'EACL sera révisée au cours des neuf prochains mois par un comité formé par le gouvernement fédéral

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ L'enfouissement de déchets radioactifs dans le Bouclier canadien est tout à fait sécuritaire, conclut Energie atomique du Canada ltée (EACL) après 15 ans de recherches.

Mais cette conclusion irrite certains groupes environnementaux, qui craignent que le Canada ne devienne la poubelle nucléaire du monde.

Dans son étude d'impact environnemental, l'EACL conclut que les grappes de combustible nucléaire irradié peuvent être placées dans des conteneurs puis enfouies à une profondeur d'un kilomètre dans la masse rocheuse stable du Bouclier canadien appelée « pluton ».

Le pluton, comparable à une chaîne de montagne souterraine, se retrouve dans plusieurs régions du Bouclier canadien mais le rapport de l'EACL ne recommande aucun lieu spécifique. Les travaux de l'EACL ont été menés près de son laboratoire de recherches de Pinawa, dans l'est du Manitoba.

« Nous pouvons maintenant nous tourner vers la phase suivante : trouver un lieu d'enfouissement », a indiqué M. Larry Shewchuk, un porte-parole de l'agence fédérale. Une fois les lieux identifiés, il faudra compter encore 20 ans avant que les scientifiques ne déterminent s'ils sont adéquats, a-t-il dit.

« On ne pourra aller là où les gens ne voudront pas de nous. »

La grande partie du combustible nucléaire irradié au pays est actuellement stocké dans des piscines. Cette quantité pourrait recouvrir une patinoire à hauteur de deux mètres.

Mais selon un groupe environnementaliste, les autres pays pourraient être tentés par un lieu d'enfouissement canadien.

« Si on construit un dépotoir ici, vous pouvez être sûrs que les Américains vont être prêts à payer le gros prix pour se débarrasser de ces substances », a indiqué Anne Lindsey, du groupe Concerned Citizens of Manitoba. « Dans le contexte économique actuel, on dira peut-être : allez, on peut réduire le déficit avec ce commerce-là'. »

Les environnementalistes craignent aussi les accidents qui pourraient survenir durant le transport du combustible irradié. L'EACL réplique que les conteneurs peuvent résister à un impact équivalent à celui d'une collision avec un train filant à 100 km-h.

Il n'existe actuellement dans le monde aucun lieu permanent d'entreposage de déchets nucléaires mais des recherches sont menées dans des pays comme la Suède et les Etats-Unis.

« En un sens, les Américains ont une longueur d'avance car ils ont déjà identifié un lieu précis » (le mont Yucca, dans le Nevada), a indiqué Mme Heather Humphries, porte-parole du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales. « Evidemment, les gens n'en veulent pas chez eux. »

L'étude d'impact environnemental de l'EACL sera révisée au cours des neuf prochains mois par un comité formé par le gouvernement fédéral, qui déterminera si les informations sont suffisantes pour tenir des audiences publiques sur le sujet.

Le manque d'anesthésistes se fait sentir au Centre hospitalier de Granby

Presse Canadienne

GRANBY

■ Le manque d'anesthésistes au Centre hospitalier de Granby fait des mécontents. Comme Joanne D'Aragon, l'heureuse maman d'un deuxième enfant, Thalia, un bébé de plus de quatre kilos né dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (BMP), de Cowansville.

Le seul problème dans cette belle histoire, c'est que la mère habite le canton de Granby, qu'est censé desservir le CHG.

Samedi soir, 22 h, en contractions, elle se rend au CHG, prête à accoucher d'un moment à l'autre. Mais la fin de semaine, il n'y a pas d'anesthésiste. S'ensuit une course en ambulance vers l'hôpital de Cowansville, puis une autre pour revenir à Granby un peu plus tard.

Inhumain, considère Daniel Giguère, qui n'a pas du tout apprécié que sa femme et sa fille soient trimbalées d'un bord et de l'autre à un moment si important, sous prétexte qu'aucun anesthésiste n'est disponible.

« Tu ne bardasses pas une petite poupoune de deux heures, tu ne la sacres pas dans une ambulance comme ça ! Cela dit, les ambulanciers ont fait leur travail et le personnel de l'hôpital de Cowansville a été formidable, très compétent. »

Il en a plutôt contre la direction du CHG. « Ils vont devoir décider entre sauver de l'argent ou des humains. »

Gabriel VOTRE SATISFACTION EST NOTRE FIERTÉ

DERNIÈRE CHANCE
PROLONGATION JUSQU'AU 31 OCTOBRE

TOYOTA TERCEL LS
Moteur 1.6L 12 valves ●
Servodirection ●
Radio AM-FM cassettes ●
4 portes ●
Horloge numérique ●

10 en stock
PRIX: 12 845 $
RABAIS: -1 152 $
VOTRE PRIX: 11 697 $*

TOYOTA COROLLA 1994
● Moteur 1.6L 16 valves
● Servodirection
● 4 portes
● Coussin gonflable
● Pneus 4 saisons

3 en stock
PRIX: 14 885 $
RABAIS: -1 590 $
VOTRE PRIX: 13 295 $*

Cadeaux d'une valeur de 2 000 $ avec tout achat d'un modèle en stock.

*Transport et préparation en sus.
PLUSIEURS AUTRES MODÈLES AU CHOIX À DES PRIX TOUT AUSSI AVANTAGEUX. VENEZ NOUS VOIR.

LEXUS TOYOTA GABRIEL 3333, CÔTE-DE-LIESSE ST-LAURENT 748-7777

Véranda, 1993. Collection particulière

J'ai connu des couples qui ne se parlaient presque pas, mais chacun parlait au chien... qui est devenu le lien-

ALEX COLVILLE
Du 30 septembre 1994 au 15 janvier 1995

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
Heures d'ouverture : du mardi au dimanche, de 11 h à 18 h, le mercredi jusqu'à 21 h. Billets en vente au Musée et aux comptoirs du réseau Admission : (514) 790-1245 ou 1-800-361-4595. Musée des beaux-arts de Montréal, Pavillon Jean-Noël Desmarais, 1380, rue Sherbrooke Ouest (autobus 24 ou station de métro Guy Concordia). Information : (514) 285-2000 La Presse

M

CLUB MEUBLES PASCAL

LES PLUS BELLES COLLECTIONS À UN SEUL PRIX... LE MEILLEUR!

TOUS LES AVANTAGES D'UN CLUB SANS AUCUN DES INCONVÉNIENTS.

Les plus belles collections de meubles exhibées dans un superbe décor, et les conseils de spécialistes en aménagement intérieur.

→ Pas de commission dans les prix
→ Pas de frais de financement cachés
→ Pas d'inventaire inutile

→ Adhésion gratuite
→ Livraison gratuite*
→ Magasinage agréable

Grâce à notre formule club vous profiterez des meilleurs prix pour chaque produit, chaque jour.

VENEZ CONSTATER PAR VOUS-MÊME.

7155, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent,
entre les sorties Cavendish et Côte-Vertu,
entrée par la voie de service de l'autoroute 40 (côté nord),
et par le boul. Côte-Vertu, à côté de Ro-Na l'Entrepôt

(514) 331-CLUB

*Montréal et banlieu. Achat minimum requis de 500 $.

Plan de financement disponible.

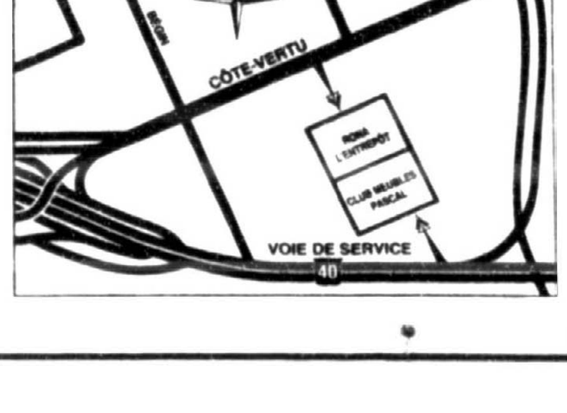

On peut vous surprendre au lit.

MYRCIA. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. 1 place.* **69,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **85,95 $**. *Très grand 2 places.* **98,95 $**

Si vous voulez mettre un peu de vie et de fantaisie dans votre chambre à coucher, venez chez IKEA. Vous serez immédiatement séduit par notre vaste choix de literies. Laissez votre imagination travailler et n'hésitez pas à agencer les couleurs et les motifs avec les articles de notre rayon des tissus. Ne résistez pas à la tentation et venez nous voir. Nous avons plein de choses à vous montrer.

Enveloppe en pur coton écru. Couette de fils : 233. Bordures gansée. 1 place. **64 $**. *Grand 2 places.* **89 $**. *Très grand 2 places.* **109 $**. *Limite de 1 par client. Jusqu'à épuisement de la marchandise.*

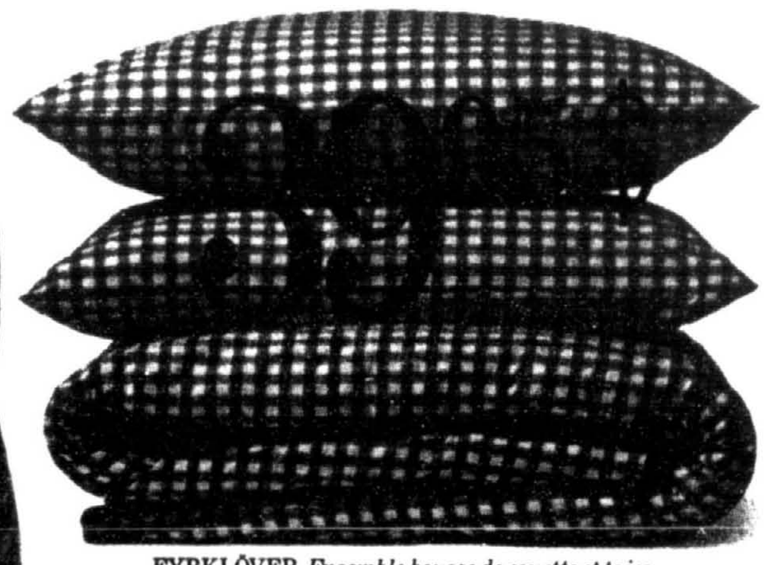

FYRKLÖVER. *Ensemble housse de couette et taies d'oreiller. Pur coton. 2 places/grand 2 places.* **39,95 $**

NERIUM. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Damas pur coton. Compte de fils : 210. Blanc. 1 place.* **49,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **65,95 $**. *Très grand 2 places.* **75,95 $**

AZALEA. *Ensemble housse de couette et taie d'oreiller. Pur coton. Double face. Bleu clair. 1 place.* **69,95 $**

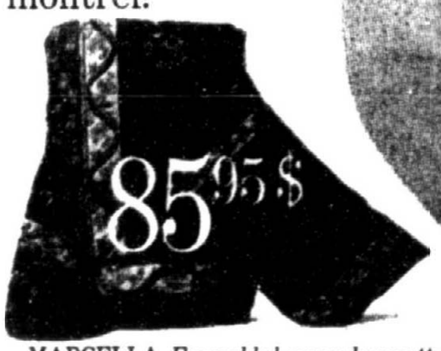

MARCELLA. *Ensemble housse de couette et taies d'oreiller. Pur coton. Double face. 2 places/grand 2 places.* **85,95 $**

MOSSLJUNG. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Bleu ou vert. 1 place.* **24,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **34,95 $**. *Très grand 2 places.* **49,95 $**

SOVA. *Literie. Pur coton. Compte de fils : 180. Choix de 9 couleurs. Draps. Plat ou housse. 1 place.* **11,95 $**. *2 places* **24,95 $**. *Grand 2 places.* **34,95 $**. *Très grand 2 places.* **44,95 $**

JANE. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. 1 place.* **24,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **34,95 $**. *Très grand 2 places.* **49,95 $**

LARNA. *Ensemble housse de couette et taies d'oreiller. Pur coton. 2 places/grand 2 places.* **79,95 $**

SOVA. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Double face. Bleu, vert ou rouge. 1 place.* **49,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **65,95 $**

FJÄDER. *Oreiller de plumes. Enveloppe pur coton. Écru. Ordinaire.* **14,95 $**. *Grand.* **16,95 $**

SOVA. *Taies. Pur coton. Compte de fils : 180. Lot de 2. Ordinaires.* **19,95 $**. *Très grandes.* **22,95 $**. *Carrées.* **26,95 $**. *(Choix de 9 couleurs)*

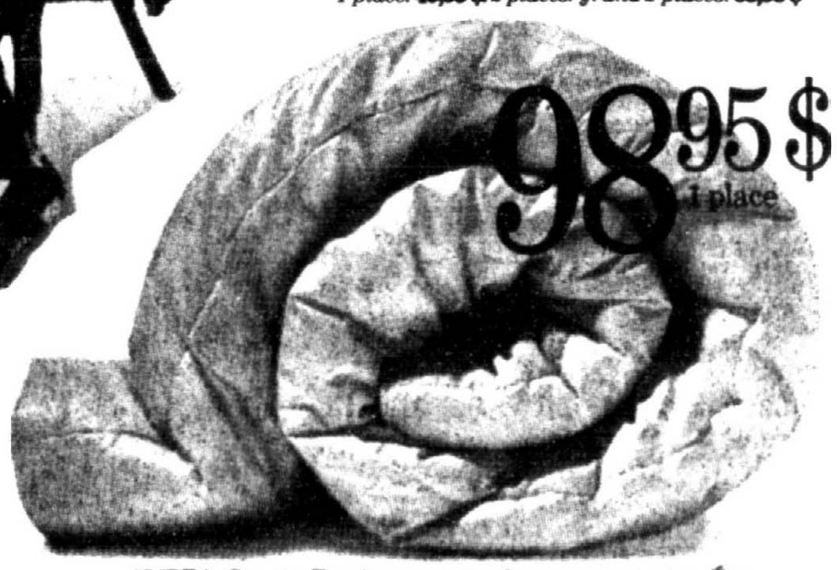

SPIREA. *Couette. Enveloppe : 65 % polyester et 35 % coton. Écru. 1 place.* **98,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **139 $**. *Très grand 2 places.* **159 $**

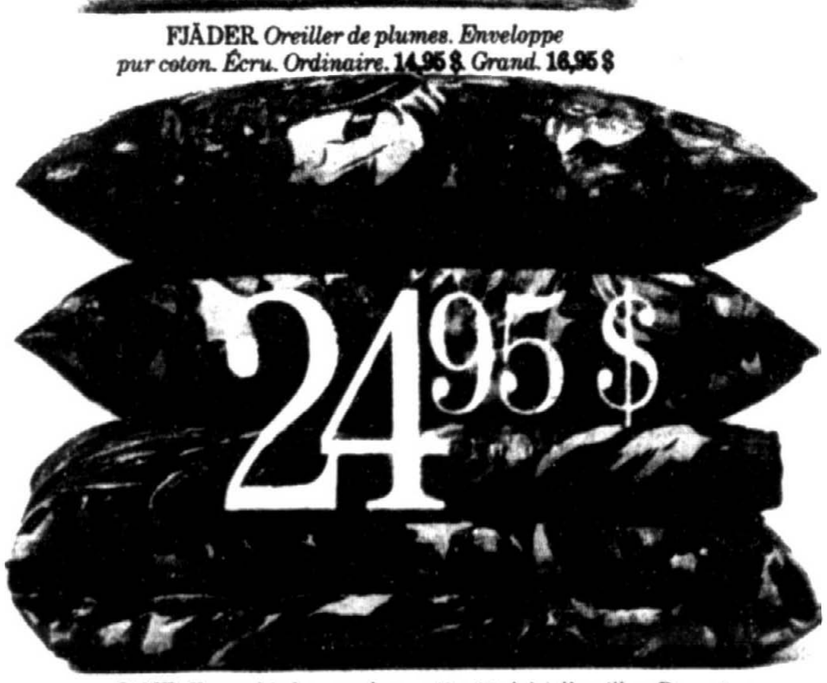

JANE. *Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton.* **24,95 $**. *2 places/grand 2 places.* **34,95 $**. *Très grand 2 places.* **49,95 $**

SNOBB *Oreiller. Enveloppe en pur coton. Ordinaire.* **12,95 $**. *Grand.* **15,95 $**.

© Inter IKEA Systems B.V 1994

IKEA®

Faites comme chez vous.

L'offre se termine le 30 oct. 1994. Jusqu'à épuisement de la marchandise. 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167. Heures d'ouv. : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. de 10 h à 17 h.